



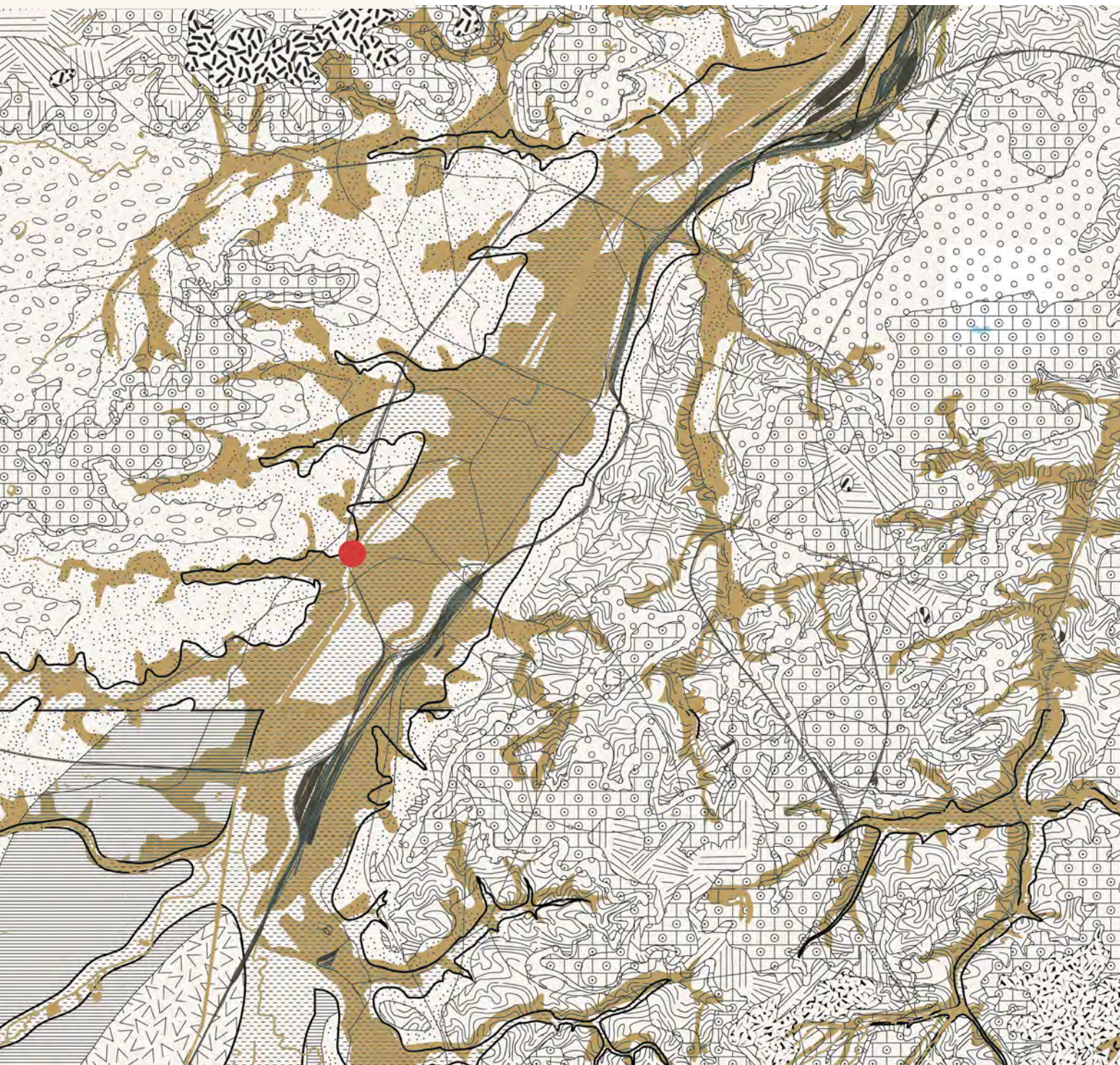
ACADÉMIE  
D'ARCHITECTURE



# SEMINAIRE

« Territoire, Territoires »

*15 octobre 2022*





**SEMINAIRE**  
**« Territoire, Territoires »**  
*15 octobre 2022*

- 7** **PRÉSENTATION**  
**L'Académie d'architecture**
- 9** **ACCUEIL**  
**Pablo Katz, président de l'Académie d'Architecture**
- 10** **INTRODUCTION**  
**Nicole Roux-Loupiac, vice-présidente de l'Académie d'Architecture**
- 17** **TABLE RONDE N°1**  
**État de la question, État des réponses**  
Intervenants : Chris Younès, Guy Burgel, Jean-Baptiste Marie, Bernard Reichen  
Modérateur : Emmanuel Caille
- 46** **DÉBATS AVEC LA SALLE - EXTRAITS**
- 49** **TABLE RONDE N°2**  
**Apports de la recherche : nouveaux enjeux**  
Intervenants : Nicolas Tixier, Patrice Dutard, Geoffrey Clamour,  
Simon Teyssou, Garance Champlois  
Modérateur : Emmanuel Caille
- 96** **DÉBATS AVEC LA SALLE - EXTRAITS**
- 98** **INTERVENTION**  
**Pierre Caye, Grand témoin**
- 106** **CLÔTURE DU SÉMINAIRE**  
**Nicole Roux-Loupiac, vice-présidente de l'Académie d'Architecture**
- 108** **REMERCIEMENTS**

# L'Académie d'Architecture

L'Académie d'Architecture, association reconnue d'utilité publique, se veut un espace de réflexion pour le rayonnement de l'architecture.

Elle a pour mission de promouvoir la qualité des constructions par des actions de valorisation des différents acteurs de la production architecturale, de l'enseignement, de la recherche, et de la diffusion de la culture architecturale.

À ce titre, elle organise régulièrement des conférences, des débats, des séminaires et des colloques sur ces sujets.

Elle décerne chaque année une trentaine de Prix et Récompenses aux acteurs de l'architecture et du bâtiment, sans oublier les étudiants et les jeunes architectes, ainsi qu'un prix du Livre et un prix de la Recherche distinguant la meilleure thèse en architecture.

Lieu de mémoire elle détient la plus importante collection privée de dessins et d'archives des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, dont une partie est déposée à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, et l'une des principales bibliothèques anciennes d'ouvrages rares d'architecture.

Ces Trésors ont fait l'objet en 2017 d'un Classement en tant qu'archives historiques. L'Académie d'Architecture compte en 2023 quelque 350 membres, elle est forte de la qualité de ses membres, réseau de personnalités françaises et internationales, œuvrant pour le rayonnement de l'architecture, tous animés de la même passion, celle de l'architecture, à la fois Art et Science.

L'Académie d'Architecture, ambassadrice de la culture architecturale est située dans l'Hôtel de Chaulnes, place des Vosges à Paris.

# Accueil



**Pablo Katz**

Regroupant des professionnels et des personnalités hautement qualifiés aux profils et aux trajectoires divers, l'Académie d'Architecture entend contribuer à éclairer les débats sur des sujets sociétaux en relation à notre cadre de vie.

Parmi les sujets de réflexion inscrits à notre agenda, la question du territoire, des territoires, est sans doute une des questions majeures, pourtant si complexe et tentaculaire qu'il est difficile de la circonscrire. La notion d'aménagement du territoire semble trahir et rétrécir le champ, tant elle est galvaudée, et véhicule une connotation technocratique.

Aussi, elle révèle le vide laissé par le désengagement de l'Etat et l'affaiblissement de l'ingénierie publique, qu'un nouveau Commissariat au Plan ne saurait probablement pas combler.

Sujet de réflexion polymorphe, abordé par de nombreux spécialistes, sous des aspects divers, il n'en demeure pas moins un sujet d'actualité, réapparu crument sur le devant de la scène avec le mouvement des gilets jaunes, qui est venu illustrer les thèses décrivant l'accroissement des fractures spatiales et des inégalités territoriales. La crise sanitaire récente, les exigences environnementales et l'urgence à modifier nos comportements face aux défis liés au changement climatique nécessitent de réinterroger les politiques publiques d'aménagement, loin des dogmes et des réflexes du passé.

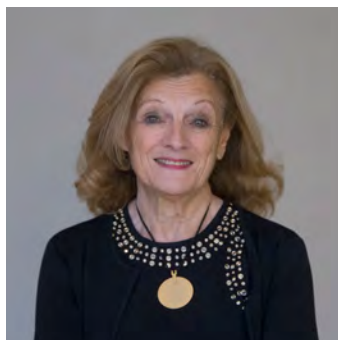
Tandis que l'étalement urbain se poursuit, et s'accélère, des maires s'émeuvent de l'entrée en application de la loi ZAN. Et nous assistons relativement impuissants au décrochage de certains territoires. Après avoir contribué à la dévitalisation de nos cœurs de villes et de villages, par le biais d'une politique de défiscalisation de logements, l'état réoriente ses financements pour revitaliser les centres-bourg. Pour autant, les sommes mobilisées dans le cadre du Plan de relance le sont davantage pour des travaux, souvent sans vision ni projet.

Face à l'affaiblissement de l'Etat et à l'inertie des collectivités locales, qui peinent à prendre acte de la nécessité de repenser radicalement nos façons de faire, le séminaire proposé par l'Académie d'Architecture aspire à dresser un état des lieux et à rassembler des contributions permettant d'éclairer le sujet, d'ouvrir des pistes de progrès et de témoigner du fait que des réponses émergent.

Moment fort de réflexion collective, ce séminaire ne prétend pas épuiser le sujet, mais mettre en lumière des thématiques qu'il faudra poursuivre, car il s'agit bien d'un sujet de réflexion permanent pour notre Académie, et pour l'intérêt général.

Président de l'Académie d'Architecture

# Introduction



Nicole Roux-Loupiac

Le Monde titrait hier « *des sous-préfets contre la crise des territoires* » et citait Emmanuel Macron : « *l'égalité ne vaut pas l'uniformité... il faut redonner aux acteurs de terrain la liberté de décider* » écouter les doléances et les idées des acteurs de terrain. *La crise des territoires...* dans sa contribution au Grand Débat National, en 2019, l'Académie pointait déjà ce sujet repris avec pertinence par Benjamin Mouton, il y a un peu plus d'un an, je l'en remercie vivement. Ces territoires en déclin ou « fragilisés » cumulent en effet une somme de facteurs négatifs : problèmes de liaisons, absence de services, pauvreté culturelle, chômage, population vieillissante assignée à résidence...

Ce constat largement partagé, comment appréhender une question à priori trop vaste, quelles problématiques formuler ? quel titre retenir ?

J'ai alors rédigé une note d'orientations, et proposé des noms de personnalités susceptibles d'enrichir nos débats. Ce qui nous vaut d'accueillir aujourd'hui des intervenants de haut niveau, y compris de jeunes architectes, je remercie - au nom de l'Académie - chacun d'eux pour la générosité avec laquelle ils ont répondu à notre demande. Ils sont philosophes, chercheurs, géographe, archéologues, architectes urbanistes... Vous avez reçu en arrivant un petit livret où vous les retrouverez. Je les cite rapidement : Emmanuel Caille, rédacteur en chef de D'A, modérateur de la journée, vous les présentera plus en détail lors des deux tables rondes auxquelles ils participent.

Chris Younès, docteur en philosophie, va ouvrir le séminaire, puis Guy Burgel, géographe, membre de l'Académie, Jean-Baptiste Marie, directeur général des projets Europe au PUCA. Enfin Bernard Reichen architecte urbaniste, vous le connaissez tous. Tous les 4 interviendront au cours de la première table ronde ce matin.

Cet après-midi, nous accueillerons 5 architectes, Nicolas Tixier, docteur en architecture ouvrira la séance. Ensuite, Patrice Dutard architecte conseil de l'État, Geoffrey Clamour - équipe les Marneurs, lauréats du Prix jeunes urbanistes 2022, Simon Teyssou - Atelier du Rouget dans le Cantal, Garance Champlois - lauréate du prix Meyer-Lévy, « Jeunes Architectes » 2022 de l'Académie.

Pierre Caye philosophe a le rôle de grand témoin de notre journée. Voilà donc aujourd'hui l'aboutissement de la première étape d'un travail important que nous partageons avec vous pour le faire avancer. Avant de poursuivre je voudrais évoquer la mémoire de Bruno Latour que nous avons invité, il y a plusieurs mois ; sa disparition nous attriste d'autant plus qu'elle intervient symboliquement dans le même temps que notre séminaire.

Nous ne serons pas trop nombreux aujourd'hui ; le thème retenu « *Territoire, Territoires* » est un sujet vaste et protéiforme que nécessairement nous réduirons faute de le cerner dans sa totalité.

Pourquoi ce titre ? territoire au singulier et ce glissement vers territoires au pluriel ?

Bref, retour en arrière, si nous remontons en 1963, le terme « *aménagement du territoire* » apparaît avec la création de la DATAR, organisme puissant voulu par l'État pour une mission ambitieuse « une meilleure répartition des hommes en fonction des ressources naturelles et de l'activité économique » « *Aménager ?* ». La question est plus complexe qu'elle ne paraît, les objectifs en effet sont de natures différentes. Il s'agit de rechercher sur un territoire donné, un équilibre entre diverses dimensions, sociale, économique, environnementale ; acte volontaire donc.

Au fil de Plans élaborés tous les 5 ans, V° Plan, VI° plan etc., notre territoire sera fortement transformé : aménagement du littoral Languedoc, du littoral Atlantique, en réponse au tourisme de masse ou implantation de grandes institutions en région ex le CNES, et les grandes Écoles liées à l'aéronautique à Toulouse... des Plans chahutés de soubresauts, voulus, ou subis : désindustrialisation, fermeture des mines, révolution de mai 68 ou premier choc pétrolier en 1973 - déjà ! - enfin étape importante, les lois de la décentralisation de 1983.

Qu'est ce qui a changé ? du territoire au singulier, nous avons évolué vers « *territoires au pluriel* » avec une démultiplication de données, et de paramètres :

- redistribution des rôles tout d'abord en faveur des régions, des départements, des communes, qui ont gagné en autorité et en responsabilité, tandis que l'État a évolué vers un rôle d'accompagnement et que, donnée essentielle, les habitants ont pris la parole.

Les politiques d'aménagement vont dès lors se traduire, par une multitude de « projets » croisés, initiés et portés par ces différents acteurs sur « *les territoires* », des territoires qui revendiquent leur diversité, leur identité et recouvrent des réalités diverses. La pertinence de leurs contours est en effet variable en fonction des enjeux respectifs, du croisement des échelles et des pouvoirs.

Certes, l'État a gardé des prérogatives sur les grands enjeux nationaux et la réduction des inégalités territoriales reste une de ses priorités à travers ses politiques publiques.

Cependant, les crises économique, sociale, climatique, ont mis à jour des déséquilibres dont les premiers révélateurs sont les territoires fragilisés.

J'évoquerai aussi leur vulnérabilité, face à des projets soutenus par des études d'impact souvent trop éloignées d'un idéal de démocratie. À titre d'exemple, je citerai des communes -qui se voient proposer le déboisement de dizaines d'hectares d'un seul tenant pour installer des panneaux photovoltaïques ; d'autres au contraire, cernées par des infrastructures, subissent un chantage à l'emploi et acceptent l'implantation de plateformes logistiques gigantesques faisant ainsi basculer toute leur échelle.

La recherche d'équilibre entre des notions sociales, économiques, environnementales est donc centrale, tant les questions posées par ces territoires voient se multiplier les paramètres de complexité et leur interdépendance.

C'est à ce titre que nous nous y intéressons.

Inégalités territoriales, transition écologique, vieillissement démographique font partie des grands défis auxquels notre pays, est et sera confronté, dans les années à venir.

Grands défis énoncés -dans le rapport « Tirole - Blanchard » -deux grands économistes dont un Prix Nobel - toulousain ! - . Ces 3 axes seront à la base de nos réflexions.

Dans une première partie de la journée, nous ferons un état des lieux de la situation. Tout d'abord sur nos incertitudes... face aux choix à faire et face à l'émergence de nouveaux questionnements : diminution des ressources... transition climatique... écologique... Nous nous interrogerons sur les termes mêmes de la notion de « territoire ». Nous verrons comment l'État accompagne ces territoires. Enfin la question étant systémique, Bernard Reichen confrontera métropolisation, et espace rural, et dressera au cours des dernières décennies les grandes évolutions dans l'approche de l'urbanisme.

Dans un second temps, nous ferons le pari que la crise est aussi un stimulant pour le changement, et devant la complexité du sujet nous allons Interroger la recherche et les pratiques des architectes. Comment un territoire peut-il se renouveler à partir d'une dimension sensible ?

*Comment voulons-nous vivre et adapter nos villes, nos bourgs pour accueillir un vieillissement démographique qui n'a jamais été aussi important ? (4,5 générations en même temps)*

*Comment enrayer la décroissance d'un territoire au quotidien ? Quelques réponses :*

- voir et lire un territoire, le décrypter, et partager cette connaissance.
- questionner, parler d'un territoire. Faire place au récit pour aborder les incertitudes, partager une vision.
- s'ancrer dans son territoire pour y développer des projets, des projets ouverts à l'expérimentation.

Reconsidérer en fait les ressources humaines locales, valoriser les savoir-faire.

Prendre soin de ces territoires fragilisés, imaginer une vision stratégique pour les redynamiser, accompagner espoirs et imaginaires avec les habitants.

Miser sur l'importance des hommes capables de porter des projets, de les partager.

Ce qui nous permettra d'élargir la réflexion vers une autre posture : ménager les territoires.

Comme un hommage à Bruno Latour, je voudrais pour terminer vous faire part d'une expérience - qui rejoint nos questionnements - et qu'il avait menée, *à travers des ateliers collectifs d'autodescription* - il posait à chacun des habitants présents les mêmes questions : « Dans votre territoire, de quoi et qui sont ceux dont vous dépendez ? Comment liez-vous vos descriptions pour rendre ce territoire vécu compréhensible par ceux qui sont supposés vous y aider, afin d'y maintenir des conditions d'habitabilité.

Qu'est-ce qui vous paraît menacé dans ce territoire ? Que faites-vous pour le défendre ? » Il faut *« remonter les chaînes de dépendance, et renouveler nos façons de voir »* disait-il

Reterritorialiser nos analyses, les faire atterrir.

Je vous souhaite une bonne journée de réflexion.

Vice-présidente de l'Académie d'Architecture

*« De l'aménagement du territoire des années soixante aux questions posées par les territoires aujourd'hui, les paramètres de complexité et leur interdépendance vont croissant. Les crises économique, sociale et climatique ont mis à jour des inégalités territoriales et des déséquilibres dont les premiers révélateurs sont les territoires fragilisés. Cependant ces crises constituent aussi un stimulant, le déséquilibre étant le propre du changement. Il s'agit de « remonter les chaînes de dépendance, et renouveler nos façons de voir » comme nous y invite Bruno Latour. Interroger la recherche, faire place à l'expérimentation, explorer et élargir la réflexion vers une autre posture, imaginer un futur autre pour un cadre de vie vivable. »*



## **TABLE RONDE N°1**

# **État de la question, état des réponses**

### **Inégalités et déséquilibre**

Métropoles/villes périphériques/territoires ruraux et « fragilisés ».

### **Territoires**

Des définitions aux réalités complexes, interdépendance des problématiques et des échelles.

**Politiques publiques et territoriales, des pouvoirs entrecroisés.**

**Quelles évolutions possibles ?**

# LES ENJEUX

**CHRIS YOUNES**

## ECOBIFURCATIONS : UNE AUTRE BOUSSOLE

Vaste chantier que celui des territoires au prisme des bifurcations écologiques. Les déséquilibres et les mises en danger qui aiguissent les prises de conscience des vulnérabilités et du mal-être conduisent à un autre paradigme symbiotique et synergique. Comment intégrer l'ensemble du vivant et les solidarités dans les transformations et l'habitabilité des territoires ? C'est bifurquer vers un autre éthos, se plaçant non « au-dessus » ou « au centre » mais « avec » et « parmi ». Ce qui amène à envisager une boussole relationnelle entre interdépendances et coévolutions. Cinq orientations possibles seront prospectées.

**GUY BURGEL**

## TERRITOIRE OU TERRITOIRES : LES AMBIGUÏTÉS D'UN AMÉNAGEMENT ÉQUITABLE DE L'ESPACE

Dans la période contemporaine, en France, l'aménagement du territoire naît institutionnellement en 1963 avec la DATAR sous une double contrainte : épistémologique (accepter le pari d'une transformation de la société à travers l'espace, quand commence à s'imposer l'idée que l'espace est une « production » sociale, comme le théoriserait Henri Lefebvre en 1974), politique (lutter contre l'idéologie communiste dominante, représentée par l'Union Soviétique). L'équilibre (les « métropoles » du même nom) et l'égalitarisme entre régions favorisées et défavorisées de la nation sont les lignes de force de cette action. Un demi-siècle plus tard, l'ubiquité du développement est devenue compétitivité entre les villes et les « pays », et l'égalitarisme, recherche d'équité entre les citoyens et des territoires qui sont devenus pluriels. Ces évolutions sémantiques accentuent encore les ambiguïtés. Chaque espace, chaque groupe social, chaque individu, est singulier, et demande un traitement relatif personnalisé. Il n'en exige pas moins un même droit absolu à l'éducation, à la santé, au logement, ou à la mobilité. Il faut à la fois s'intéresser à des métropoles performantes et fracturées et à des déserts démographiques, économiques et médicaux. Dans ces contradictions, les échelles de pouvoirs et de compétences entre Etat et collectivités territoriales, les articulations entre démocratie représentative et participative, deviennent essentielles.

**JEAN-BAPTISTE MARIE**

## LES TERRITOIRES RURAUX À L'AVANT-GARDE DES TRANSITIONS

Plan Urbanisme Construction Architecture et l'Europe des projets architecturaux et urbains : les opérateurs recherche et expérimentation de l'Etat.

La communication part d'exemples concrets de projets de recherche menés dans les petites villes (Amber, Marseillan, Roscoff...) dans le cadre du programme « Territoires » de la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines. Elle tente d'expliquer les enjeux qui se posent aujourd'hui de la différenciation territoriale notamment en ce qui concerne la santé, les mobilités, la culture et les transitions. Dans ce contexte, on explicitera comment l'Etat change de paradigme pour « apprendre des territoires ». L'enjeu est à présent la construction des récits locaux des projets de territoires face notamment au présumé exode urbain.

**BERNARD REICHEN**

## L'ESPRIT DU PALIMPSESTE DANS L'ÈRE DU TEMPS RÉEL

« La géographie a pris le pas sur l'histoire ». C'est une inversion du regard et un changement de méthode et d'objectifs qui s'impose à nous. Nous retrouvons le sens du « territoire » et, à toutes les échelles, il va falloir investir de nouveaux lieux, à commencer par les vastes territoires occupés à défaut d'avoir été urbanisés. Le « déjà là » et le « faire avec » est notre champ d'action, quelle que soit sa forme et sa localisation. Dans les urgences de l'après-guerre et dans une démarche de modélisation et de surplanification, l'espace a changé plus vite que la société. Nous sommes aujourd'hui dans un cycle inversé et dans l'émergence des pratiques numériques, c'est la société qui évolue plus vite que l'espace. C'est elle qui a l'initiative et qui invente une « proximité élargie » entre le réel et le virtuel. La conjonction de ces deux mutations environnementale et sociétale est une intrigue considérable pour la pensée urbaine. Nous devons reconstruire la ville sur la ville mais aussi la nature sur la ville. Nous devons sortir de l'obsession capacitaire et penser le bâti comme des « installations ». Nous devons imaginer un urbanisme des modes de vie tout en inventant des tracés qui, à terme, puissent faire patrimoine. C'est une attitude contextuelle, mais un contexte considéré comme une invention, une équation résolue, associant les valeurs d'un site, la compréhension d'une situation et les singularités du projet. C'est un palimpseste d'intentions et d'actions. Un palimpseste du temps réel et non du temps long de la ville de pierre.

# LES INTERVENANTS

## CHRIS YOUNES

Psychosociologue, docteur et HDR en philosophie, professeure à l'ESA (Paris), Chris Younès est fondatrice et membre du laboratoire Gerphau (EA 7486) et du RST PhilAU (Philosophie, architecture, urbain)/Ministère de la Culture, et de sa revue Le Philotopé. Cofondatrice et membre d'ARENA (architectural research european network), membre du conseil scientifique d'Europan, et membre de plusieurs concours d'architecture-urbanisme-paysage, auteure de plusieurs ouvrages et préfaces. Elle donne de nombreuses conférences en France et à l'étranger. Ses publications et recherches développent une interface synergique architecture et philosophie sur la question des lieux de l'habiter et des éco-bifurcations, au point de rencontre entre nature et artefact, patrimoine et création. Elle a signé notamment Architectures de l'existence. Éthique. Esthétique. Politique (Hermann, 2018).

Elle est Chevalier de la Légion d'honneur 2014.

Médaille de l'Enseignement et de la Recherche - Académie d'architecture 2019.

## GUY BURGEL

Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure et agrégé de géographie. Après un doctorat d'Etat consacré à la croissance de la capitale grecque (1974), il accomplit l'essentiel de sa carrière à l'Université de Paris Nanterre, où il est professeur. Il y fonde le Laboratoire de Géographie urbaine, tourné vers la recherche comparative sur les villes, et le Séminaire Analyse et politique de la ville, associant chercheurs et praticiens de l'aménagement. Il édite avec son épouse, Galia Burgel, la collection Villes en Parallèle qui s'est voulue dès l'origine (1978) une contribution à l'analyse des logiques urbaines globales, au-delà des descriptions monographiques (série accessible sur le site Persée <http://www.persee.fr/collection/vilpa>). Il est notamment l'auteur (en collaboration avec Alexandre Grondeau) d'un traité de Géographie urbaine (Hachette, 2e édition, 2020), et de très nombreux ouvrages de référence sur la ville, parmi lesquels : La revanche des villes (Hachette, 2006), Pour la ville (Créaphis, 2012), Questions urbaines (l'Aube, 2017). Récemment, il a coordonné le livre collectif Ville et Covid, un mariage de raisons (Karthala, 2021), et publié en 2022 un essai pamphlétaire de réponse à l'urbaphobie ambiante, Sauver la planète ville, plaidoyer pour une ville durable et désirable (Archicity). Guy Burgel est membre associé de l'Académie d'Architecture depuis 2007.

## JEAN-BAPTISTE MARIE

Architecte, docteur en aménagement et architecture, diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles et de l'Ecole Boule. Il est directeur général de l'Europe des projets architecturaux et urbains, organisme de recherche et d'expérimentation sous tutelle du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et du Ministère de la Culture qui pilote la Plate-forme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU), le programme de recherche-embarquée Coubertin sur les jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, mais également le concours EUROPAN ou encore le programme Engagés pour la qualité du logement de demain. Il est par ailleurs Professeur des Écoles nationales supérieures d'architecture (Ensa) où il enseigne dans le champ Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine (TPCAU) à l'Ensa de Clermont-Ferrand et dirige l'Unité mixte de recherche Ressources.

Il est l'auteur d'une dizaine d'ouvrages sur l'architecture et les villes au XX<sup>e</sup> siècle et a récemment publié Architectes et ingénieurs face au projet aux Editions du Moniteur.

## BERNARD REICHEN

Diplômé de l'Ecole Spéciale d'Architecture. En 1973, il crée avec Philippe Robert l'agence Reichen et Robert. Par la transformation de la filature Le Blan à Lille et la Grande Halle de la Villette à Paris, l'agence a acquis une réputation internationale dans la reconversion des bâtiments et des territoires abandonnés par l'activité industrielle.

Les nouveaux paradigmes du développement durable ont renforcé cette logique de continuité des récits urbains. Sur ces bases Bernard Reichen a amplifié cette réflexion sur « le déjà là et le faire avec » dans une démarche d'articulation des échelles incluant les logiques de mobilités douces et collectives et les continuités naturelles. Les projets menés dans le domaine des infrastructures ou les grands projets urbains, illustrent ses réflexions sur les enjeux de la « ville territoire ».

Bernard Reichen a reçu en 2005, le Grand Prix National de l'Urbanisme. Il participe et a participé à de nombreuses institutions : commission Nationale des Monuments Historiques, commission des abords de Paris, conseil scientifique d'Europan, comité d'orientation du Plan Construction, comité d'évolution de l'ANRU etc.

Il est membre de l'Académie d'Architecture, Officier des Arts et des Lettres et chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur. L'agence Reichen et Robert est devenue en 2004 Reichen et Robert et Associés, et depuis 2021 Carta Reichen et Robert et Associés. Cette nouvelle structure, est installée à Paris, Marseille, Nice, Genève et Rabat.



## CHRIS YOUNÈS

### ÉCOBIFURCATIONS : UNE AUTRE BOUSSOLE

Vaste chantier que celui des territoires au prisme des bifurcations écologiques. Les déséquilibres et les mises en danger qui aiguissent les prises de conscience des vulnérabilités et du mal-être conduisent à un autre paradigme symbiotique et synergique. Comment intégrer l'ensemble du vivant et les solidarités dans les transformations et l'habitabilité des territoires ? C'est bifurquer vers un autre éthos, se plaçant non « au-dessus » ou « au centre » mais « avec » et « parmi ». Ce qui amène à envisager une boussole relationnelle entre interdépendances et coévolutions. Cinq orientations possibles seront prospectées.

Vaste chantier que celui des territoires au prisme des bifurcations écologiques. Crises et désastres s'amoncellent en ces premières décennies du 21<sup>ème</sup> siècle. Catastrophes climatiques, dévastations, épuisements des milieux et des personnes, dégradations, iniquités, maltraitements, tout concourt à réinterroger ce qu'il en est d'habiter et coexister. Perspectives et controverses se multiplient autour des coévolutions de l'humanité et de la planète Terre. Ainsi l'hypothèse anthropocène, déclinée aussi en tant que capitalocène et thanatocène, relance les débats sur l'entrelacement des conditions d'existence, des vulnérabilités et des manières de se tenir au monde. La fabrique bio-territoriale qui œuvre avec le temps et ce qui est vivant est amenée à opérer une révolution mentale passant par d'autres façons de penser et d'agir afin de continuer à habiter la Terre. Comment intégrer l'ensemble du vivant en leurs interdépendances

et coévolutions, ainsi que les solidarités dans l'habitabilité et les transformations des territoires de vie ? Quels imaginaires de possibles ?

#### Basculements

En tant qu'être humain, s'immerger vs s'extérioriser ou dominer s'avère déterminant. Ainsi, dans son ouvrage « Des profondeurs de nos cavernes. Préhistoire, Art, Philosophie »<sup>1</sup>, le philosophe Philippe Grosos, prenant appui sur l'art figuratif ressurgi des grottes ornées, fait le constat que lors du Paléolithique récent, l'art figuratif des Homo Sapiens que nous sommes toujours, n'a principalement montré que des animaux, et qu'à partir des phases de néolithisation, vers 6000 voire 5000 ans avant notre ère pour ce qui est de l'Europe occidentale, l'art montrait essentiellement l'être humain dans son interaction avec l'animal, avec la volonté non seulement de le combattre mais plus encore de le soumettre, ainsi que d'asservir d'autres êtres humains. Il en a déduit une opposition entre ces deux périodes fondamentales quant aux modes d'être au monde, respectivement nommés « d'une part, un mode d'être participatif, d'autre part un mode d'être présentiel au monde » (p. 295-296), le mode présentiel étant pour ce philosophe une manière de nommer le fait de se mettre au centre. Il insiste sur les obstacles épistémologiques masquant la différence d'ontologies en jeu dans le passage du paléolithique au néolithique. Le philosophe rattache le fondement de ce passage à un fort réchauffement de l'atmosphère d'environ

10 degrés, modifiant les conditions d'existence. L'enquête porte sur le comment expressif de ces formations figuratives qui apparaissent sur une période d'une grande longévité, plutôt que sur le pourquoi qui reste d'autant plus inaccessible en l'état des connaissances qu'il s'agit de l'héritage de cultures orales et non écrites : « Ce qu'offre au regard, sur près de 28000 ans, l'art du Paléolithique récent : la diversité animale quasi hors sol, sans claire interaction avec l'humain qui la représente » (p. 66), donnant à voir « un mode d'être participatif au monde dont l'apposition des mains sur une paroi est probablement une des manifestations les plus archaïques et essentielles qui soit » (p. 80). Ainsi « la salle des taureaux » de la grotte de Lascaux décrit « une vie animale sauvage et intense » : « Les figures animales de Lascaux... contrastent avec celles de nombreux autres sites ornés où les silhouettes présentent un profil beaucoup plus statique. L'iconographie de cette grotte est avant tout une fantastique ode à la vie. »<sup>2</sup>. Le philosophe en vient à considérer que « c'est donc dans et par cette vie animale que durant des millénaires, les Homo Sapiens du Paléolithique récent se sont reconnus » (p.84). L'évidence de ce mode d'être d'immersion originelle dans un « temps de l'humainité »<sup>3</sup> est encore plus manifeste avec les représentations au Néolithique, dont les motifs sont inversés puisque c'est la domination humaine qui y est mise en scène. Par exemple, la gravure des *Danseurs de Cogul* (env. 6000-6500 ans BP) que l'on peut voir au Musée de Gava en Catalogne (Espagne) montrant un groupe de 7 femmes, un homme et un individu masqué, entouré d'animaux avec une biche qui gît aux pieds, le corps traversé d'une flèche (p.90-91).

#### L'éthos du prendre soin

L'éthos du prendre soin a surgi comme un sursaut ou un appel face aux dévastations, aux non

reconnaisances, aux inégalités et à l'exploitation, dans une ivresse de toute puissance. Il couvre un vaste champ épistémologique, politique, mais aussi éthique et esthétique. Les philosophies du care, notamment écoféministes, relancent à la fois les conceptions de la nature, du genre, de la santé, du travail, de l'agriculture, de l'éducation, du cadre de vie et de toutes les manières d'habiter, assumant de partir de la vulnérabilité sous toutes ses formes pour faire et refaire monde : « Ce monde inclut nos corps, nos individualités (*selves*) et notre environnement, que nous cherchons à tisser ensemble dans un maillage qui soutient la vie », explique Joan Tronto, théoricienne de « l'éthique du care » qu'elle définit comme « une activité caractéristique de l'espèce humaine incluant tout ce que nous faisons en vue de maintenir, de continuer ou de réparer notre monde »<sup>4</sup>. Le sens même de l'aménagement s'en trouve réactivé au plus près de ce qui meut, émeut, rassemble et accompagne la vie. Réenvisager ainsi les conditions d'existence et de coexistence, loin des logiques financières et des seules solutions techniques, c'est changer de mentalités et de manières de se tenir au monde (*ethos*), c'est bifurquer, opter pour une autre direction, soutenir plutôt que poursuivre la voie mortifère d'une arrogance anthropique dominatrice se plaçant « au-dessus » ou « au centre ». Et donc bifurquer en se positionnant « avec » et « parmi ». Les mises en danger qui aiguissent les prises de conscience des vulnérabilités, de la violence endémique et du mal-être, conduisent à un autre paradigme symbiotique et synergique régénérateur, soucieux des relations et interdépendances du vivant et de l'humanité. Une perspective holistique ressurgit donc au prisme d'une dynamique tendant à accorder les métamorphoses des territoires en leurs coévolutions. Des pistes de transformation à la fois tectoniques, biologiques, cosmologiques

<sup>1</sup> Philippe Grosos. Des profondeurs de nos cavernes. Préhistoire, Art, Philosophie, Paris, éd. du Cerf, 2021

<sup>2</sup> N. Aujoulat, Lascaux. Le geste, l'espace et le temps, Paris, Seuil, 2004, p.194. Cité par Ph. Grosos, p.96.

<sup>3</sup> Suivant la dénomination d'Emmanuel Anati, in L'art rupestre. Negev et Sinai. Paris, éd. L'Équerre, 1979

<sup>4</sup> Joan Tronto, « Care démocratique et démocratie du care », in Pascale Molinier, Sandra Laugier, Patricia Paperman (dir.), Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 2009, p.35-55

<sup>5</sup> Chris Younès, Architectures de l'existence. Éthique. Esthétique. Politique, Paris, Hermann, 2018



et sociopolitiques, s'y entrecroisent et entrecroquent. Elles s'accompagnent de pluralité, diversité aussi bien dans les manières de penser, ressentir, imaginer, réaliser. Une telle orientation implique la prise en compte des écosystèmes mais aussi la quête de beauté, d'inclusivité et de soutenabilité - suivant les orientations lancées par le New European Bauhaus à propos de l'architecture - pour faire tenir ensemble des mondes tout en maintenant l'ouverture<sup>5</sup> toujours en question face à ce qui arrive. Dans *Les trois écologies*, Félix Guattari a mis l'accent sur l'impératif de faire tenir ensemble trois écologies, à savoir « l'écologie environnementale d'un seul tenant avec l'écologie sociale et mentale à travers une écologie de caractère éthico-politique »<sup>6</sup>. Territoires vulnérables, adaptables, productifs, vivants, qui sont à traiter d'un seul tenant, se trouvent à l'épreuve de mettre en place des dispositifs de mises en relation symbiotiques, synergiques mais aussi équitables.

### Vers des symbioses et synergies régénératrices

Dans la fabrique des installations humaines, le changement de voie se nourrit notamment de cinq orientations indissociables comme les doigts d'une main. Elles esquissent des pistes d'émergence régénératrices pour une boussole relationnelle synergique visant à s'inscrire dans le temps long de la saga de la planète Terre et de l'humanité, à durer. Comment être mieux lié au monde vivant plutôt que s'en distancier, s'en extérioriser ? - Nouvelles alliances au-delà du dualisme nature-culture. Le mot nature, du latin *natura*, évoque « ce qui donne naissance, le fait de naître, ce qui présage de la chose », correspondant en partie au grec ancien *Physis*, dont la racine *Phû* signifie croître, pousser, s'épanouir. Il y va avec la nature à la fois de la capacité d'autogenèse et de renouvellement, intégrant et dépassant l'humain.

La nature désigne l'eau, la terre, l'air, le feu, la faune, la flore, les rythmes des saisons, des jours et des nuits, du cœur et du souffle, de la veille et du sommeil, de la naissance et de la mort ; cycles de transformations. Elle ne relève du domaine des choses extérieures à l'homme ni seulement de ce qu'il fabrique : « elle est en nous et elle nous porte en elle ». Il y a une grande fécondité dans la perspective des rythmes naturo-artefactuels œuvrant à une refondation réelle, imaginaire et symbolique, animée par le souci du prendre soin. Élémental, matérialité, réemploi, matériaux biosourcés, énergies renouvelables, permaculture, chronotopie..., en sont ainsi des paramètres significatifs dans la fabrique des milieux habités. Situationnel et expérientiel. La prise au sérieux de l'existant et donc des situations singulières, de l'in situ, va de pair avec la richesse de l'expérience sensible des lieux et des territoires à révéler et ménager en leurs proximités vécues, leurs épaisseurs, leurs entrelacements d'échelles et leurs solidarités transterritoriales. Accord entre art d'hériter et de recréer. En ce qui concerne les entrelacs entre désir de trace et désir de commencement, l'essai de Kierkegaard La reprise est éclairant. Il y explore la « catégorie paradoxale » qui concrètement allie ce qui a été à ce qui est nouveau. Kierkegaard pointe que la reprise est un « re-souvenir en avant » et pas seulement un « re-souvenir en arrière ». Il s'agit de l'exploration d'une voie qui ne soit ni effacement, ni répétition à l'identique mais reprise du déjà-là, pétri de mémoires, empreintes, attachements. - Commun[s]. Le souci et les controverses autour du bien commun et des communs réactivent les préoccupations relatives à la fois aux éléments, aux sols fertiles, aux paysages, aux mobilités, aux transports collectifs et aux espaces publics ou en partage. L'activation de la biodiversité et des économies circulaires en est aussi une facette dans la recherche d'autres formes de gouvernance, d'autres reconsidérations

des limites et des coévolutions planétaires. Coopératif. Faire œuvrer ensemble les parties prenantes, humaines et autres qu'humaines, aux différents stades d'un processus d'aménagement, est un engagement de longue haleine qui accompagne les processus de projet. Les terrains d'entente ne vont pas de soi mais s'inscrivent dans une suite de dialogues, débats, concertations, négociations et inventions, incluant de multiples agentivités et protagonistes autour de la pertinence des projets de transformation et leur acceptabilité.



Fragilité et beauté du monde vivant

### Ressourcements. Vers des humanités écologiques

Une boussole éco-existentielle se nourrit de récits situés d'un autre type à même d'accueillir la singularité des situations en leurs spécificités et conflictualités ; leurs liens stimulant l'ouverture de possibles. Être attentionné à ce à quoi on tient, ce qu'on ne veut pas perdre, ce qui fait vivre et exister, ce que peut un milieu... oriente un ethos qui cultive la régénération ou la résilience des milieux habités. Dans le dernier tome de *La méthode*, intitulé *Éthique*, Edgar Morin insistait sur la reliance, c'est-à-dire l'art de se relier à soi, à l'autre, aux espèces, comme clef de voûte de la pensée complexe. Depuis, il nous invite à « plus de liens et moins de biens ». Ce qui est

en écho avec le prendre soin des sensorialités, des mémoires, des solidarités, des citoyennetés, des empathies et des reconnaissances qui voisinent avec la santé, le souci de l'eau, des énergies soutenables, des métabolismes, de la décarbonation, de la fertilité des sols, des circuits courts et des en commun pour des prospérités et émancipations individuelles et collectives. C'est ce que nous relate à sa façon l'ethnologue Deborah Bird Rose, en s'appuyant sur les savoirs écologiques des peuples Yarralin du fleuve Victoria, et ce à partir de la collecte d'histoires de lieux habités en connexion avec la nature. Radical chantier - au sens d'aller à la racine - responsable et créatif, qui exige de nouvelles bifurcations et transversalités pour affronter des temps incertains et troubles sans crainte d'embrasser le risque de la rencontre et d'affronter ce qui arrive.

<sup>6</sup> Félix Guattari, *Les trois écologies*, Paris, Galilée, coll. L'espace critique, 1989, 4e de couverture.



## GUY BURGEL

### TERRITOIRE OU TERRITOIRES : LES AMBIGUÏTÉS D'UN AMÉNAGEMENT ÉQUITABLE DE L'ESPACE

C'est ici le propos d'un géographe, qui se place d'emblée sous le signe de l'histoire du dernier demi-siècle de la géographie de la France, puisque c'est en 1963 qu'est créée la DATAR, dont le sigle est en lui-même tout un programme : Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale. Parcourue à grandes enjambées, la période ne manque pas de soulever toutes les interrogations qui se posent en ce début de nouveau millénaire : ambiguïtés des concepts, discordances des temporalités, glissements des objectifs, incertitudes des stratégies.

Dès l'origine, la notion de territoire interpelle par ses contradictions épistémologiques et idéologiques. Les rapports, que l'on n'ose qualifier d'incestueux, entre un espace « produit » de la société (Henri Lefebvre, 1901-1991, La production de l'espace, 1974), et un territoire aménagé volontairement, producteur d'effets bénéfiques pour les individus et les groupes, ne laissent pas de poser un redoutable défi. Mais n'est-ce pas le pari de toute architecture ou de tout urbanisme d'anticiper par le projet sur les besoins ou les désirs de la collectivité ? Dans ce positionnement fondamental, la conjoncture historique apporte sa part de complexité.

Les décennies qui suivent la Deuxième Guerre mondiale sont marquées par l'affrontement des deux blocs, communiste, emmené par l'Union Soviétique, et capitaliste, où, sous leadership américain, la grande crainte du « monde libre » est l'avènement de la révolution prolétarienne

qu'il faut tout faire pour éviter. En France, des intellectuels marxistes y jouèrent un rôle paradoxal, en se mettant au service de l'« État bourgeois », pour objectiver dans l'espace les inégalités de la société. C'est le cas du géographe Michel Rochefort (1927-2015), un des pères de l'armature urbaine française et des réseaux urbains hiérarchisés, inspirés de la théorie des lieux centraux de l'Allemand Walter Christaller (1893-1969), qui ne peut passer pour un modèle, ni de compréhension des disparités territoriales, ni de progressisme politique (il fut un zélé du parti national-socialiste). Il est vrai que Michel Rochefort fut précédé dans cette dérive par d'autres maîtres engagés, dans des périodes plus troubles encore : de 1942 à 1945, les géographes Pierre George (1909-2006), proche du Parti communiste français jusqu'à la répression de Budapest de 1956, et Jacques Weulersse (1905-1946), animèrent, en grande partie sous l'Occupation, une « Commission pour la décentralisation industrielle », ancêtre de la DATAR. La pureté ne préside donc pas aux destinées du territoire !

Pour aggraver les irrationalités, tout semble se conjuguer pour accumuler les contradictions entre réalités, perceptions et préconisations. Pendant près de cinquante ans, le livre de Jean-François Gravier (1915-2005), Paris et le désert français (1947), resta la bible à penser des élites nationales. Or, ces analyses, qui prétendent à l'assèchement démographique et économique de la province par la capitale, sont largement inspirées des tendances de l'entre-deux-

guerres, et démenties par les dynamismes des Trente Glorieuses qui consacrèrent au contraire beaucoup plus des retours de vigueurs régionales que des surcroissances parisiennes. Et le reste fut à l'avenant. 1963 voulait promouvoir l'avènement de huit « métropoles d'équilibre » (Lille, Metz-Nancy, Strasbourg, Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes) à la « macrocéphalie » parisienne. Et ce fut l'explosion des villes petites et moyennes, préfectures de départements, qui marqua les décennies 60 et 70, sous l'effet de la décentralisation de l'économie et de la société (la triple révolution de l'usine tayloriste, du collège pour tous, et du supermarché de périphérie). Quand on se décida enfin à mettre en vigueur des « contrats de ville moyenne », sous la tutelle d'Olivier Guichard, ministre de l'Équipement et de l'Aménagement du territoire (1972-1974), déjà se profilait le métropolisation encouragé par la hiérarchisation du réseau projeté de lignes ferroviaires à grande vitesse (TGV). Et l'État ne fut pas mieux inspiré dans les efforts de déconcentration de ses services. Les fameuses lois de « décentralisation » de Gaston Defferre (1982-1983) interviennent beaucoup trop tardivement, quand, notamment sous l'effet de la mondialisation de l'économie, tout le système sociétal et urbain a tendance à se repolariser (Saskia Sassen, The Global City, 1991). Quarante ans après dans le puzzle du millefeuille administratif français, nous payons encore ces bégaiements de l'histoire, qui sont plutôt la règle générale de fonctionnement des sociétés. L'incongruité n'est pas de s'en offusquer, mais de se refuser à les prendre en compte.

Ces dérives involontaires ne peuvent qu'entraîner des altérations des valeurs initialement prônées. À l'égalitarisme des espaces (tout partout) a succédé la recherche de compétitivités fondées sur la valorisation des spécificités territoriales (expériences humaines, patrimoines naturels,

culturels ou architecturaux). Il en résulte des politiques incertaines de définitions de l'équité républicaine écartelée entre des métropoles riches, mais fracturées, socialement, économiquement, et maintenant ethniquement, des périphéries urbaines qui seraient « dépossédées » (Christophe Guilluy, 2022), et des « déserts », qui ne sont pas seulement médicaux, mais scolaires et commerciaux. Que la France était belle et simple, quand il s'agissait seulement de répartir la croissance, et que le territoire se déclinait uniquement au singulier et pas au pluriel ! Pourtant, pour reprendre les analyses du titre juste de Laurent Davezies, l'État a toujours soutenu ses territoires (2021), ce qui compte, ce n'est pas l'équité entre les territoires, mais les dynamiques des inégalités de revenus, donc de consommations, entre les gens habitant les territoires.

Or, à cet égard, l'économiste est convaincant sur la tendance à la concentration spatiale croissante de la création de richesses, notamment au cœur des grandes métropoles, et la diffusion elle-même grandissante des ressources, sous l'effet de la mobilité des actifs et des transferts monétaires. Ces redistributions territoriales n'en heurtent pas moins notre conception jacobine de l'universalité du droit au développement : que devient-elle quand tout devient singulier et relatif, entre individus, groupes et espaces ?

Quelques exemples illustreront ces remarques générales. Même sans le Covid la géographie de la santé fournit toujours son lot d'éclairages dans un domaine sensible. Les fermetures de maternités ou de services d'urgences défraient périodiquement la chronique, et pas seulement locale. Mais est-il si facile d'arbitrer entre proximité et sécurité des soins, entre des centaines d'accouchements, qui ne poseront pas de problème, et le cas exceptionnel qui nécessitera la présence d'une équipe de spécialistes et de réanimation lourde

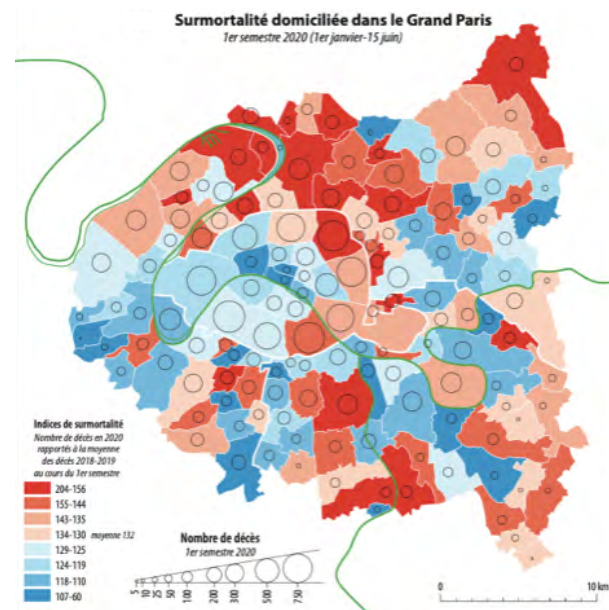
mobilisable 24 heures sur 24 uniquement dans les grands centres urbains ? Dilemme d'autant plus aigu que l'hôpital local est souvent le premier employeur dans de petites villes frappées par la désindustrialisation. Moins dramatiquement, la décentralisation universitaire se pose dans des termes identiques. La création dans les années quatre-vingt d'une Université à Agen, voulue par un élu local d'envergure nationale (Jean-François Poncet), peut se révéler discutable, même pour la jeunesse alentour, car l'établissement ne pourra jamais atteindre la taille critique pour offrir toutes les opportunités pédagogiques et culturelles d'une grande ville universitaire.

C'est toujours le même écartèlement entre espace et société : l'équité territoriale n'aurait-elle pas consisté dans ce cas à offrir plus de bourses et de soutiens aux enfants de l'Agenais pour résider et étudier à Bordeaux ou à Toulouse ? A l'inverse, l'annonce faite en octobre 2022 par le Président Macron de la réouverture de sous-préfectures, qui avaient fermé leurs portes il y a quelques années, peut-être plus intéressante pour les populations de territoires ruraux isolés que la dématérialisation croissante des formalités administratives. L'équité territoriale n'est donc pas univoque.

Cette constatation amène à poser deux questions que ces évocations historiques laissent ouvertes : quelle est la bonne échelle de l'aménagement des territoires ? qui décide de sa légitimité ? En 1963, les réponses étaient plus simples qu'aujourd'hui : un Etat central tout puissant, incarné par le pouvoir gaulliste, exprimait l'égalité républicaine, et la carte administrative de la France était pratiquement inchangée depuis la Révolution.

Depuis, la régionalisation, la décentralisation, la contestation de la verticalité de la démocratie représentative au nom de la démocratie participative, sont venues bouleverser le paysage

politique. On n'est pas sûr que les différentes réformes intervenues au cours de la dernière décennie (réduction du nombre de régions, création des « métropoles ») aient beaucoup clarifié la situation. Elles pèchent toutes par l'absence de remise en cause de l'homogénéité des territoires sous l'effet de l'urbanisation généralisée et de la désertification de pans entiers de l'espace national, et par la carence d'arbitrage entre stratégie globale et projet local. Puisqu'il n'y a plus « un », mais « des » territoires, le courage et la lucidité voudraient que leur devenir et leur gestion soient définis et arbitrés dans des géométries différentes. On s'est récemment essayé à un exemple possible de cette différenciation des territoires et des niveaux de la démocratie (Archicity, 2022).



*La surmortalité attribuée au Covid 19 dans le Grand Paris au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2020 : l'inégalité devant la maladie et la mort, qui frappe les territoires défavorisés de la banlieue ( Seine Saint-Denis, Nord des Hauts de Seine) tient moins à l'espace « objectif » (densité démographique, structure d'âge) qu'à la société (conditions de logement, cohabitation intergénérationnelle, revenus, accès aux soins) « dans Ville et Covid », un mariage de raisons (G.Burgel dir.) Karthala 2021*

Deux échelons territoriaux seraient maintenus pour projeter, administrer et dialoguer entre eux : d'une part, les « métropoles », avec une autorité élue au suffrage direct, et les communes ou les arrondissements urbains, dans les zones les plus urbanisées du pays, d'autre part, les départements et les intercommunalités, dans les zones rurales et de faible densité de peuplement. Au-dessus, l'Etat conserverait son rôle de « stratège » de la nation. Utopie ? A ne pas risquer l'utopie, on se condamne à l'impasse.

La question d'un aménagement plus équitable de l'espace débouche sur une inquiétude sociale légitime pour un cadre de vie plus durable. Elle passe autant par l'imagination de nouvelles formes urbaines et territoriales que par un réinvestissement du politique dans la cité. C'est sans doute le pari le plus difficile.





## JEAN-BAPTISTE MARIE

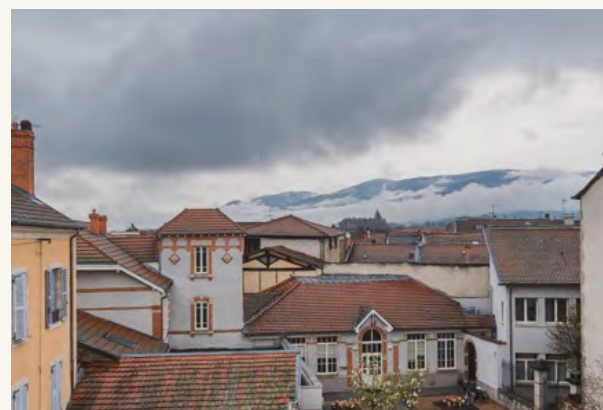
### LES TERRITOIRES RURAUX À L'AVANT-GARDE DES TRANSITIONS

Que peut-on apprendre de Xertigny, de Marseillan, de Vire, du Porge, de Roscoff ou encore d'Ambert ? Sans aucun doute, ressort la nécessité pour les acteurs de construire un récit collectif sur leur territoire. Jean-Marc Offner, urbaniste, a appelé de ses vœux ce « changement de lunettes » dans son ouvrage *Anachronismes urbains*<sup>1</sup> : à la fois ré-enchantement de territoires parfois déconsidérés et renouvellement de la pensée territoriale, le projet postule, entre autres, que loin des grandes métropoles, souvent perçues comme les territoires de l'innovation par excellence, dans les territoires ruraux et les petites villes se trouvent aussi les solutions aux apories de l'aménagement contemporain. Mieux, certains territoires ruraux joueraient un rôle important dans les équilibres nationaux. De plus, les récentes crises sanitaires, énergétique et d'approvisionnement des matériaux, mettent en évidence que les ruralités ont inventé des modèles de sobriété, notamment en termes de ressources. En substance, les ruralités sont porteuses d'inventivité, d'une capacité d'innovation et à bien des égards doivent faire l'objet d'une inversion des regards car sont à l'avant-garde des transitions.

#### Pour un nouveau récit territorial

Olivier Bouba Olga, dans *Pour un nouveau récit territorial*, rappelle que le « récit métropolitain », dominant depuis plus d'une décennie, s'est construit sur quatre piliers, « Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence<sup>2</sup> » (la « CAME »), qui construisent, ensemble, une

« mythologie » : celles des métropoles, cœurs de l'innovation françaises, figures de proues du développement territorial national, et redistributrices de richesses – par ruissellement.



Commune d'Ambert vue d'une fenêtre (63) - Arnaud Bouissou 2022

De fait, ces quatre grands objectifs ont accompagné la pensée et la mise en œuvre des politiques publiques depuis le début des années 2000, pour les espaces métropolitains, certes, mais aussi pour les territoires ruraux, avec pour conséquence la plus directe, la plus visible et, peut-être, la plus emblématique, celle qui a conduit à la rétractation des services publics dans les territoires<sup>3</sup> et favorise la vacance des logements. La mythologie a fait long feu et, face à des situations parfois inextricables, sinon absurdes, où des coûts prohibitifs de réhabilitation poussent à l'expansion périphérique des petites villes, élus et acteurs s'engagent pour faire émerger de nouvelles façons de penser les territoires. Gardons-nous toutefois de la tentation du modèle unique; les territoires ruraux

sont aussi hétérogènes que leur géographie, leur histoire ou les régions dans lesquelles elles s'insèrent. Longtemps associées principalement aux politiques agricoles<sup>4</sup>, les ruralités sont dans les faits fruits de contrastes et accueillent de multiples activités, entre économie résidentielle, activités touristiques, récréatives, productives.



Centre ville et commerces fermés, Ambert (63) - Arnaud Bouissou 2022

Au point que certaines puissent être paradoxales, ambivalentes à première vue, par exemple dans le cas de territoire à la fois ruraux et industriels. Loin d'être homogènes, les ruralités sont donc fondamentalement plurielles, certaines attractives, d'autre moins, certaines proches de villes plus ou moins grandes, d'autres plus isolées, certaines très peuplées, d'autres plus vieillissantes : elles appellent, fondamentalement, une logique de différenciation territoriale<sup>5</sup>. Dans cette diversité, les ruralités partagent fondamentalement cela : elles possèdent toutes des ressources variées – c'est le « génie des lieux » qu'il est possible de rassembler, de valoriser et de constituer comme un socle d'échange et de développement local, à travers la mobilisation de l'ensemble des élus, acteurs professionnels (mais l'ingénierie est rarement présente), des acteurs économiques (dont il ne faut pas minimiser la part des acteurs privés qui est essentielle pour ne pas dire indispensable) et de la société

civile. Ces groupes cultivent tour à tour des spécificités, des savoir-faire voire un artisanat à même de donner une visibilité à leur territoire. Autrement dit, Vire ou Vitré constituent des pôles productifs grâce à un écosystème d'acteurs complexe partageant les responsabilités. Les territoires transfrontaliers profitent aussi de la proximité de métropoles dynamiques pour développer leur secteur résidentiel. Enfin, les territoires sont autant d'opportunités pour favoriser des pratiques agricoles, notamment viticoles, d'exception ; des filières locales peuvent ainsi acquérir une notoriété forte – on pense au Cognac dont la production repart à l'international. A mille lieux de tout déterminisme, les territoires ruraux sont faits d'opportunités saisies par les élus et les acteurs locaux : miser sur le patrimoine de la reconstruction de la seconde guerre mondiale (comme à Carentan dans la Manche), permet de développer une offre touristique. En somme, qu'elles soient hospitalières, touristiques, productives, agricoles et accueillantes, les ruralités ont mille visages, sans lesquels aucune planification ne saurait être soutenable.

#### Les petites et moyennes villes : des maillons essentiels de l'armature territoriale

Les deux journées de Saint-Dizier<sup>6</sup> ont été l'occasion d'aborder l'importance des questions économiques et industrielles. La petite ville dite « productive » est aussi bien un exemple de développement que de résilience. Les territoires qui disposent d'industries illustrent une transformation majeure et silencieuse de tout un secteur depuis une dizaine d'années, transformation qui touche aussi bien les processus de production que les qualifications de travailleurs. Cette agilité ainsi que le sens de l'innovation dont témoignent de nombreuses entreprises montrent qu'il n'y a pas besoin d'être au cœur des grandes métropoles pour s'adapter

<sup>1</sup> OFFNER Jean-Marc, *Anachronismes urbains*, Paris : Presses de Sciences Po, 2020. L'auteur déconstruit un par un ces dogmes, hérités des Trente Glorieuses, qui continuent de gouverner villes et territoires.  
<sup>2</sup> BOUBA-OLGA Olivier, *Pour un nouveau récit territorial*, Paris : Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines, 2019.  
<sup>3</sup> REIGNER Hélène, *L'expertise territoriale dans tous ses Etats*, Paris, : Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines, 2021.  
<sup>4</sup> Des années 1970 à 1995, le « développement rural » était institutionnellement rattaché au ministère de l'Agriculture.

<sup>5</sup> La loi 3DS relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale a été adoptée définitivement par l'Assemblée nationale et le Sénat les 8 et 9 février 2022.  
<sup>6</sup> Voir à ce sujet-là les rencontres des villes moyennes : 3e éditions à Saint Dizier les 28 et 29 septembre 2022, par la Fabrique de la Cité.  
<sup>7</sup> DESJARDINS Xavier, ESTEBE Philippe, *Villes petites et moyennes et aménagement territorial - Eclairages anglais, allemands et italiens sur le cas français*, Paris : Edition PUCA, Collection Réflexions en partage, novembre 2019, 126 p.



aux exigences d'une époque. À l'évidence, l'industrie apparaît comme l'un des outils d'un possible ré-enchantement des territoires : les techniques de pointe autant que la R&D y sont de mise, en prise avec les réseaux internationaux. D'autres vecteurs de dynamisme sont encore mal identifiés. Parmi eux, l'hospitalité – autrement écrit, l'accueil de nouveaux habitants – la vie culturelle, la relation à la nature... Pour autant, ces territoires ne doivent pas se spécialiser au risque de créer, une nouvelle fois, des déséquilibres. La France se distingue, en Europe, par le nombre élevé de petites et moyennes villes isolées, c'est-à-dire situées à plus de 50 kilomètres d'une agglomération de plus de 100 000 habitants. Philippe Estèbe et Xavier Desjardins, en témoignent volontiers<sup>7</sup>. Ce sont, à leurs yeux, des entités qui jouent un rôle important de structuration territoriale, notamment à l'échelle des bassins de vie. Les villes petites et moyennes ont un rôle dans la centralité d'un territoire notamment par l'accès aux services qu'elles offrent, même dans un contexte de rétractation des services publics.



Tiers-lieu Les Lococotiers, Ambert (63) - Arnaud Bouissou 2022

Ce sont des centres qui réunissent les « équipements du quotidien », explique Magali Talandier, économiste<sup>8</sup>. Albi est, en la circonstance, un exemple de choix notamment grâce à son université. Cet équipement joue un rôle de

service public en facilitant l'accès aux études supérieures des lycéens, en particulier ceux qui n'auraient jamais envisagé une entrée dans le supérieur. 50 % des étudiants y ont un statut de boursier. Leur rôle social diffère en outre puisqu'il ne s'appréhende pas, contrairement à leurs confrères des grandes métropoles, à travers le prisme de la compétitivité. Les ruralités peuvent se montrer désormais plus attractives pour des jeunes que les espaces métropolitains. Y vivre et s'y loger y est plus aisé – et surtout moins coûteux. Ce sont aussi des espaces plus sécurisants : Albi et Foix pour les jeunes de l'Ariège sont considérés comme un « tremplin rassurant »<sup>9</sup>.

### Les effets de la crise sanitaire

La crise de la COVID 19 est venue accélérer certains phénomènes critiques notamment dans les espaces les plus métropolitains<sup>10</sup>. Parmi eux, l'exode urbain est un exemple fort et emblématique même s'il n'a concerné, qu'une minorité statistique. Ce processus, dont l'ampleur est alimentée par la machine médiatique, traduit dans l'imaginaire collectif un désengagement vis-à-vis des métropoles. Jean-Laurent Cassely dans son ouvrage intitulé *La Révolte des premiers de la classe* revient sur les modèles de « réussite » sociale et professionnelle dans les imaginaires français et sur leur évolution depuis quelques années. Aussi, les années 2000 ont vu l'apanage d'un modèle de réussite sociale alliant fonction de cadre supérieur open space, et quartier d'affaires, qui, à l'évidence, s'incarnait dans un espace fondamentalement métropolitain. A contrario, le modèle qui émerge actuellement, à l'aune certes des « déserteurs » d'AgroParisTech, mais aussi de l'image de la bifurcation ou de la reconversion vers des artisanats variés ou des métiers de bouche, projette une réussite marquée par la « rupture », et la mise en avant d'autres valeurs – que ce soit le sens, l'authenticité ou le rejet des

échanges néo-libéraux. Si ces dissidents ne sont pas majoritaires sur un plan statistique, la vidéo à l'occasion de leur diplôme diffusée sur Youtube a engrangé 12 millions de vues, un chiffre qui témoigne de l'air du temps et, peut-être, d'un contre-modèle naissant – plus clément envers les villes petites et moyennes et les campagnes. Evolution des modèles et des modes de vie valorisés certes, forte vague dans les imaginaires certainement, mais relative faible évolution démographique à ce jour dans les faits. En effet, l'étude menée par la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines ne note aujourd'hui aucun déferlement massif de populations urbaines dans les campagnes<sup>11</sup>.



Magasin de vêtements dans une ancienne charcuterie à Ambert (63) - Arnaud Bouissou 2022

Il n'existe pas de mouvement inverse de l'exode rural que la France a connu au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Toutefois, d'aucuns notent un desserrement urbain des grandes métropoles source d'une « mégapériurbanisation ». Dans ces circonstances, en raison de leur position à la charnière de l'urbain et du rural, les petites villes des campagnes urbaines peuvent jouer un rôle clef et, pourquoi pas, bénéficier de cette inflexion des imaginaires collectifs. Le ministère délégué aux collectivités et à la ruralité en

appelle désormais à dépasser le clivage entre territoires urbains et territoires ruraux et *in fine* à repenser les solidarités territoriales. Déjà certaines initiatives tentent de renforcer les complémentarités : le Contrat de réciprocité portant sur telle ou telle filière ou ressources, ou encore les Contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont montré leurs efficacités bien que limitées dans leurs nombres.

### Mobilité, alimentation en circuit court et métabolisme rural

Les territoires ruraux, dans leur variété mais surtout dans leur potentialité, sont ainsi appelés à devenir des laboratoires de l'action publique de demain. Saint-Dizier, par exemple, ambitionne pour ses friches, des modèles d'urbanisation et de planification écologique. Les impératifs environnementaux et les objectifs de réduction de la consommation énergétique sont des moyens de retravailler les mobilités. A Villers-Semeuse, des voitures électriques ont été mises à disposition par Ardenne Métropole en concertation avec les grandes agences nationales, l'ADEME et ENEDIS : la petite ville fait alors l'expérience des freins dans les évolutions des pratiques, et de la nécessité de penser conjointement un bouquet varié de moyens de transport (marche, vélo, bus, voiture en libre-service), qui pourra faire école nationalement<sup>12</sup>. Ce volontarisme, mâtiné d'inventivité, prend d'autres formes. A Tournus<sup>13</sup>, ville de Saône-et-Loire, une expérimentation à grande échelle est menée sur les questions alimentaires et les circuits-courts. Elle mobilise un réseau associatif dense ainsi qu'une part de la population. L'engagement des acteurs du monde agricole permet, dans ces circonstances, l'édification d'un système local d'alimentation, tout en appréhendant les limites d'un tel approvisionnement. Ces dispositions ont permis, entre autres, un soutien aux producteurs locaux

<sup>8</sup> Talandier, Magali, Jousseume, Valérie « Les équipements du quotidien en France : un facteur d'attractivité résidentielle et de développement pour les territoires ? », Norois, 2013, En ligne.

<sup>9</sup> Voir à ce sujet la recherche menée à Foix dans le cadre du programme Territoires de la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines. <https://popsu.archi.fr/projet/foix>

<sup>10</sup> On sait que les campagnes du Sud-Ouest vont mieux que celles du Nord-Est et que, plus qu'une ruée vers l'ouest, c'est plus précisément les espaces littoraux qui gagnent des habitants avec en pointe la Bretagne et le Pays-Basque.

<sup>11</sup> Voir à ce sujet les résultats de l'étude : L'exode urbain ? Petits flux, grands effets - Les mobilités résidentielles à l'ère (post-covid). Recherche de la Plateforme d'Observation des projets et stratégies urbaines en partenariat avec le Réseau rural Français et le Plan urbanisme construction architecture.

<sup>12</sup> Voir « Villers semeuse : vers une mobilité décarbonnée ? » Série documentaire POPSU Territoires, réalisée en collaboration avec l'Agence CAPA, disponible sur Youtube

<sup>13</sup> Voir « Tournus : l'alimentation, en jeu démocratique ? » Série documentaire POPSU Territoires, réalisée en collaboration avec l'Agence CAPA, disponible sur Youtube

en temps de confinement mais aussi la mise en place d'une épicerie mobile pour approvisionner les habitants isolés du territoire. Enfin d'autres territoires misent sur la mise en place d'un métabolisme rural comme à Tramayes dans le Clunisois, incluant en particulier une gestion des cycles naturels tels ceux de l'eau, et visant une autonomie énergétique de la commune.

### Une école de la ruralité

Le récent appel à manifestation d'intérêt *Engagés pour la qualité du logement de demain* concerne les territoires ruraux pour 40 % des projets soutenus au plan national. Les opérations mises en œuvre sont le lieu d'un nouveau architectural au service de programmes complexes comme des habitats groupés intergénérationnels. Une école de la ruralité est en train de se construire. L'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand, qui revendique son inscription sur le territoire du Massif central en fait désormais son identité. Les architectes Simon Teyssou dans le Cantal, Boris Bouchet dans le Livradois-Forez, ou encore Philippe Madec à Plourin-les-Morlaix en Bretagne et Félix Mulle à Port-Bail dans la Manche en sont les hérauts. Une école des ruralités qui se construit par une approche nouvelle des filières en matière de ressources locales, des modèles économiques plus alternatifs, une intervention sur le temps long, ayant pour conséquence une architecture plus radicale. C'est aussi une sobriété et frugalité qui se trouvent revendiquées ; son dessin plus modeste oblige à l'efficacité, sans renoncer à toute créativité et en y associant plus étroitement les habitants comme premiers usagers.

### Une planification par le bas

Ces initiatives montrent que l'inventivité n'est pas l'apanage des grandes villes et que les territoires, dans leur grande diversité, peuvent être support d'expérimentations, et de concepts inédits. Certains devinent même dans les solutions développées dans les ruralités des outils transposables aux grandes métropoles (car présentant des outils et méthodes plus agiles, souples et sobres ou témoins d'un renouvellement démocratique). Ce mouvement signerait une inversion considérable dans la manière de faire société. Ce portrait enthousiaste ne doit cependant pas faire oublier de nombreuses situations de déclin, ou de difficulté que peuvent rencontrer les ruralités. Celles-ci ne sont aucunement le fruit de la fatalité ; elles doivent, au contraire, être une invitation à penser des projets et, plus avant, de nouveaux modes de faire. L'enjeu est avant tout de répondre aux besoins quotidiens de tout un chacun, à savoir, d'accéder sans difficulté à des services essentiels, à des maisons de santé, des lieux d'éducation et d'accès à l'alimentation, mais aussi à des lieux associatifs et à des espaces de rencontre. Ce sont des programmes parfois à inventer qui sont, pour les architectes notamment, autant de terrains de jeu et d'exploration. Il y importe de renforcer la dimension « fédératrice » des projets, qui ne peuvent, in fine, être possibles que par la mobilisation des acteurs locaux et des habitants. En conclusion, il s'agit de faire preuve d'une « humilité intelligente », pour reprendre les termes d'Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal. Une planification par le bas est en train de se construire. Ce qui nous reste à bâtir est une histoire nouvelle, celle d'une France faite de ces expériences locales, de ces initiatives originales qui toutes contribuent largement à l'inventivité d'un pays et à sa résilience.

### PORTRAITS DE PETITES VILLES

#### Ambert dans le parc naturel regional livradois-forez : la revitalisation d'un centre-bourg

Pour débiter, un Parc Naturel Régional. Celui d'Ambert-Livradois-Forez. Ce territoire réunit sur trois départements – Puy-de-Dôme, Haute-Loire et Loire – 124.000 habitants répartis sur 163 communes. Parmi elles, des petites villes touchées par un processus de décroissance urbaine aussi bien marqué par une perte conséquente de population que par la disparition progressive de l'emploi. Yoan Miot et Sarah Dubeaux<sup>14</sup> ont étudié ce cas vis à vis des ambitions fixées par l'État pour la revitalisation des centres-bourgs. Il semblait en effet important de mettre en regard une politique nouvelle et un territoire qui depuis 1876 a perdu plus de 50 % de sa population et qui, depuis plusieurs décennies, connaît les affres de la vacance et de l'abandon. La création du PNR a permis, en 1986, de poser la question de cette déprise sociale, démographique et économique d'un environnement naturel pourtant remarquable. En 2011, une démarche de revitalisation des centres-bourgs a été engagée en dehors de toute politique étatique. Il s'agissait alors d'interroger les causes de la vacance mais aussi de faire émerger des solutions innovantes et opérationnelles pour favoriser l'attractivité de ces communes en plus de réfléchir aux moyens d'accueillir de nouveaux habitants. Depuis 2015, ces réflexions ont pris un tour opérationnel et les premiers projets ont été livrés dès 2019. Ce travail de revitalisation dont les résultats ne sont pas encore connus montre l'importance, pour l'ensemble des acteurs publics, d'adapter leurs instruments à des contextes d'intervention aussi singuliers que des petites villes rurales en décroissance. Les élus – y compris les

plus engagés – sont souvent dépassés par la complexité des démarches à engager mais plus de dix ans de travail sur ces questions ont permis de développer une logique d'intervention en plus de réveiller l'initiative privée. Ces politiques volontaristes ne peuvent atteindre leurs objectifs qu'en structurant parfaitement un système d'acteurs et, pourquoi pas, en mettant en place des ateliers d'urbanisme.



Habitants de Xertigny (65) - Emmanuel Du Bourg 2022

Pour autant, ces opérations ne s'avèrent malheureusement que peu reproductibles. Les contextes sont en effet différents et les systèmes d'acteurs se révèlent bien souvent fragiles dans leurs capacités d'intervention<sup>15</sup>.

#### Habiter et vieillir chez soi : trajectoires résidentielles et dynamiques territoriales à Xertigny

Parmi les autres défis que posent ces petites et moyennes villes, celui des trajectoires résidentielles mérite la plus grande attention. Xertigny est, en la matière, un cas d'école étudié par Frédéric Balard et Elsa Martin. Ensemble, ils ont analysé avec acuité la thématique

<sup>14</sup> Miot, Yoan, Dubeaux, Sarah, Agir face à la vacance dans les centres-bourgs. L'expérience d'Ambert-Livradois-Forez (Puy de Dôme). Les Carnets POPSU, Autrement, Paris [à paraître].

<sup>15</sup> Voir « Ambert-Livradois-Forez : agir contre la vacance dans les centres-bourgs » Série documentaire POPSU Territoires, réalisée en collaboration avec l'Agence CAPA, disponible sur Youtube

<sup>16</sup> Balard, Frédéric, Martin, Elsa, Habiter et vieillir. Trajectoires résidentielles à Xertigny. Les Carnets POPSU, Autrement, Paris, 2022.

<sup>17</sup> Idt, Joël (et al.), Gérer la petite ville touristique. Marseillan (Hérault) face aux fluctuations démographiques saisonnières. Les Carnets POPSU, Autrement, Paris, 2022.



du vieillissement en milieu rural à travers l'exemple de cette commune des Vosges de 2611 habitants<sup>16</sup>. Cette modeste population comptait, selon l'INSEE, en 2013, 25 % de seniors. Cette proportion est promise en 2027 à 32 %. Aussi, il semble plus que nécessaire, pour Xertigny, de mettre à l'agenda de la municipalité une réflexion sur cette situation, qui plus est, dans le cadre d'une opération de revitalisation du centre-bourg. Mises face à face, ces deux problématiques interrogent logiquement la pertinence de développer un nouvel EHPAD quand l'actuel exigerait un projet de requalification. Ce parcours des personnes âgées vers des établissements spécialisés est à l'origine d'une vacance immobilière importante. En quittant leur maison, ils laissent derrière eux des adresses qui ne trouvent aucun repreneur. Aussi, le maintien d'une population senior en centre-bourg devient essentielle et, pour ce faire, il est nécessaire de développer un accompagnement à domicile en plus de créer des logements intermédiaires parfaitement adaptés. Cette première étape doit contribuer à repenser la présence d'une population âgée comme forme d'attractivité. Il s'agit, autrement écrit, de déconstruire les préjugés sur le vieillissement et de mettre à distance les modèles dominants, notamment ceux des EHPAD.

Marseillan, petite ville aux fortes fluctuations démographiques saisonnières. De petites villes comme Marseillan, localité de l'Hérault de 7808 habitants, souffrent du vieillissement mais aussi d'autres problèmes : les fluctuations démographiques touristiques. Au plus fort de l'été, la commune réunit plus de 60.000 personnes. Pour absorber cette évolution soudaine et momentanée, le territoire est organisé en deux parties distinctes : Marseillan-

Ville, dans les terres, en marge de l'Etang de Thau, et Marseillan-Plage, station balnéaire réunissant lotissements, hôtels et campings. Joël Idt a observé ce cas précis<sup>17</sup> et noté une gestion à deux vitesses pensées pour répondre à des besoins paradoxaux : services publics, gestion des déchets, marché de l'habitat...



Parc à huîtres, Etang de Thau (34) - Emmanuel Du Bourg 2022



Production de fromages, Usine Richesmonts (14) - Arnaud Bouissou 2022

Ce type de petites villes met en évidence une très forte dépendance au tourisme dans toutes les dimensions de la vie locale. S'il n'existe aucun compromis possible, les seules perspectives envisageables reposent sur la mutualisation sinon le partage des espaces et des services ou

encore sur l'interdépendance des territoires afin que Marseillan ne soit plus isolée dans sa gestion. En outre, les questions environnementales concernent, plus que jamais, cette commune : le recul du trait de côte et les risques de submersion sont à prendre en compte dans une politique d'aménagement luttant sur plusieurs fronts.

### Vire, success story industrielle

Il existe, loin de ces stations balnéaires, de petites villes industrielles. Parmi elles, Vire dans le Calvados. Population : 17.650 habitants. Economie : 11.500 emplois dont un quart est lié au secteur industriel. S'il fallait compléter ce tableau statistique, un chiffre serait éloquent : le taux de chômage. De 7,7 %, il est en dessous de la moyenne nationale et de la moyenne départementale. Et pour cause, Vire accueille des entreprises spécialisées dans l'agroalimentaire (Camemberts Président, Normandise), dans l'électronique ou encore la chaudronnerie. Des industries de pointes sont également présentes comme Guy Degrenne. Gilles Crague a étudié la situation singulière de ce territoire qui résiste encore à la désindustrialisation<sup>18</sup>. Il rappelle cependant volontiers, le chiffre du programme Territoires d'industrie de l'ANCT à l'appui, que 80 % des emplois industriels en France se situent dans ces petites et moyennes villes ainsi que dans des zones rurales. Ces entités doivent dès lors être prises en compte dans une logique de réindustrialisation du pays. Vire, dans ces circonstances, livre de nombreux enseignements. D'abord, la diversité des activités présentes sur ce territoire en a assuré la résilience. Des entreprises anciennes ont su aussi se renouveler et des usines se montrent désormais à la pointe de l'innovation. Vire fonde son succès sur un écosystème d'interrelations et de confiances entre politique, industriels et administration d'abord. Ensemble, ils favorisent un esprit de négociation en plus de se soutenir mutuellement

à l'image de pratiques visibles dans les « districts » italiens. Un lien particulier au territoire ensuite. Les formations y sont adaptées et le recrutement y est aisé. En outre, des politiques d'accueil de nouvelles populations renforcent l'attractivité de la région.

### Le porge, petite ville en aire métropolitaine

Il existe beaucoup des petites villes et de territoires ruraux sous influence. Le Porge, commune girondine de 3289 habitants, se montre sous l'emprise de l'aire métropolitaine de Bordeaux. L'équipe portée sous la direction de Ghislaine Deymier, dans ses travaux, étudie le PLU en questionnant l'utilité de cet outil pour mener à bien un aménagement concerté, durable et sobre<sup>19</sup>. Et pour cause, l'enjeu est à la densification d'un environnement sous forte pression foncière, entre Landes et littoral, et qui n'a, jusqu'à présent, connu d'autre développement que sous forme de lotissements pavillonnaires peu denses. De nombreuses villes, dans ces circonstances, tendent à répliquer des dispositifs quand la loi regorge d'outils adéquats. Les travaux de l'équipe de recherche pointent la méconnaissance des textes et, par la même occasion, l'appauvrissement des règlements d'urbanisme locaux. De fait, d'autres questions se posent notamment sur la manière de construire une vision collective avec les habitants. Quels marqueurs du territoire doivent être préservés ? Quelle gestion de la forêt imaginer entre acteurs privés et propriétaires publics ? Enfin, comment faire du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, le PADD, un dispositif social avant d'être un document d'urbanisme ?

### La science de Roscoff ou comment une institution reconnue assure l'attractivité d'un territoire

3489 habitants, une église, un port, une ancienne gare ferroviaire et... une station biologique de recherche, rattachée au CNRS ! Roscoff

<sup>18</sup>Voir les ressources associées au projet : <https://popsu.archi.fr/projet/vire>  
<sup>19</sup>Voir les ressources associées au projet : <https://popsu.archi.fr/projet/le-porge>

<sup>20</sup>Voir « Roscoff, petite ville à la pointe de la science », Série documentaire POPSU Territoires, réalisée en collaboration avec l'Agence CAPA, disponible sur Youtube

montre, à elle seule, les bénéfices d'un pôle de recherches sur l'ensemble d'une municipalité. Josselin Tallec, dans son analyse du contexte roscovite<sup>20</sup>, affirme que la ville bénéficie d'une dynamique d'internationalisation de l'activité scientifique portée par cette institution fondée en 1872 et qui, depuis 2014, préfigure le premier parc de l'hexagone dédié aux biotechnologies marines. Ce développement est cependant totalement étranger à la taille de la ville au même titre que le dynamisme des industries présentes à Vire. *In fine*, cette institution favorise les entreprises locales, qui se développent en lien avec les activités de recherches menées in situ. Roscoff présente désormais un nombre d'emplois plus élevé que sa population. Cette étude montre que l'implantation d'équipements de pointe dans des petites et moyennes villes peuvent être bénéfiques pour enrayer un déclin sinon favoriser un développement raisonné.

**Arnaud Bouissou, Marcella Barbieri, Manuel Bouquet, Damien Carles et Emmanuel Du Bourg ont répondu présents pour une mission documentaire nationale dédiées aux ruralités, lancée à l'initiative de la Ministre déléguée aux collectivités et aux ruralités, Dominique Faure. Tous sont partis à la découverte de territoires méconnus, appareil à la main. À la manière d'Henri Salesse, fonctionnaire au ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, qui a réalisé, de 1951 à 1953, des enquêtes photographiques sur l'habitat, ils ont saisi sur le vif la réalité des petites villes françaises. De ces voyages sont nées plusieurs séries de reportages saisissants, visages de réalités sociales, économiques et, plus largement, géographiques. A travers ces images, d'aucuns devinent des situations locales marquées par de nombreuses interrogations portant aussi bien sur la culture, le commerce, la santé ou encore les mobilités. L'État souhaite désormais**

**s'engager voire changer de paradigme pour « apprendre de ces territoires ». L'enjeu est à présent de construire des récits locaux fondés sur les cultures et les ressources locales. En parallèle de cet éloquent imagier, des recherches ont été menées à travers le programme Territoires de la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines. Elles ont été l'occasion d'appréhender des cas précis qui n'ont nulle vocation à faire exemple tant ils soulignent la diversité des problématiques rencontrées. Avant de tirer des conclusions de ces situations, en voici les quelques portraits. Direction le Parc Naturel Régional (PNR) d'Ambert-Livradois-Forez, Xertigny, Marseillan, Vire, Le Porge et Roscoff.**



Ouvriers, Métallerie, Groupe LeMarchand (14) - Arnaud Bouissou 2022





# BERNARD REICHEN

## L'ESPRIT DU PALIMPSESTE DANS L'ÈRE DU TEMPS RÉEL

Aborder la question de l'action urbaine par les problématiques des territoires sonne un peu comme une libération. Enfin nous en avons fini avec les logiques du zonage. Cette évolution renvoie forcément à l'idée de la « ville palimpseste » stratifiée au fil du temps jusqu'à atteindre le seuil de la patrimonialisation. Le besoin d'un urbanisme systémique, croisant les regards et permettant un emboîtement des échelles de réflexion et d'action, est aujourd'hui évident. Encore faudrait-il définir les règles d'un « palimpseste du temps réel » inscrit dans la révolution environnementalo-numérique mais qui soit aussi respectueux de ces territoires façonnés par le temps. Cette brève chronique d'une époque et des chemins et des bifurcations empruntés par une agence tente d'illustrer cette question.

### L'urbanisme d'extension et d'embellissement

Je situerai comme premier acte, cette courte période du début du 20ème siècle où « 'urbanisme d'embellissement et d'extension » s'approprie la question de la ville stratifiée. Dans la continuité du « Consiglio d'Ornato » installé à Nice par les turinois en 1830, c'est le « laboratoire casablancais », initié en 1915 par Henri Prost, sous l'égide de Lyautey, qui me semble l'évènement le plus fascinant. Comment, en moins de 15 ans, dans le contexte colonial du protectorat, cet homme a-t-il pu définir et tracer une ville et surtout, comment celle-ci a-t-elle pu devenir en

un siècle une ville « historique » et universelle ? En travaillant aujourd'hui sur ces territoires de la côte atlantique du Maroc, je peux juste reconnaître le génie de la démarche « localiste » développée par les premiers prix de Rome du 20ème siècle (Prost, Hébrard, Jaussely et Tony Garnier). A Casablanca mais aussi à Rabat, Thessalonique ou Hanoï, ces urbanistes ont inventé une proto-écologie en associant dans des situations très diverses une culture (le respect du passé et des modes de vie) un climat (la prise en compte du milieu naturel) et un style (ce sera l'art déco, projetant ces villes dans le futur). On peut aujourd'hui en constater le résultat.



Plan Henri Prost, 1917

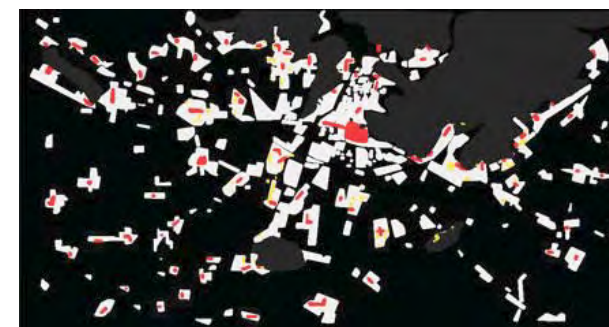
### La sur planification de l'après-guerre

Quatre décennies plus tard dans les années soixante, l'urgence de la reconstruction et l'urbanisme productiviste imposent leurs règles. C'est le temps des modèles et d'une démarche

agressive qui installe le développement dans la logique de la table rase. En miroir et dans un même temps, se met en place un mouvement de sanctuarisation patrimoniale, architecturale et naturelle. Deux idéologies s'opposent, conditionnant les pratiques, renforcent le zonage et contredisent la logique des récits urbains. Nous peinons aujourd'hui à sortir de cette opposition alors que le continuum ville nature devient un enjeu central.



Les tracés d'urgence de la ZUP de Metz-Borny, Jean Dubuisson architecte, 1964-1973 ©DR



Source internet : Samuel Kouassi. La trinité du concept de Bernardo Secchi : concept de ville. Architecture, aménagement de l'espace. 2015. dumas-01764536 ©DR

Dans cette même période se développe l'auto-organisation de la « citta diffusa » italienne théorisée par Bernardo Secchi. Hors de tout jugement esthétique, on peut constater que ces territoires sont devenus des milieux habités, vivants et productifs qui se modernisent sur eux-mêmes. Entre trop et pas assez de planification on peut méditer sur les effets d'échelle générés par l'action urbaine.



Source internet : Samuel Kouassi. La trinité du concept de Bernardo Secchi : concept de ville. Architecture, aménagement de l'espace. 2015. dumas-01764536 ©DR

### Le temps de la désindustrialisation



La grande Halle de la Villette, démolition 1972 ©DR

C'est dans ce mouvement, aussi rapide et violent et qui fait suite au premier choc pétrolier (en 1973), que nous créons notre agence. Pour nous, le choc culturel majeur est la démolition des halles de Paris. Par conviction mais aussi par le hasard de la



commande nous prenons la voie du « changement d'usage » appliqué aux halles et aux châteaux de l'industrie. Cette pratique totalement marginale dans l'ère fonctionnaliste nous installe de fait dans la dynamique des récits. Admettre que l'espace puisse précéder la fonction est la clef d'une conception architecturale flexible et résiliente, nous le redécouvrons aujourd'hui.



1984, visite du Président F. Mitterrand à la grande Halle de la Villette, Ph. Gras photographe ©DR

Par l'ampleur des territoires désaffectés, nous passons, avec les mêmes modes de pensée, de l'échelle architecturale à l'échelle urbaine.



Gauche : Extrait du journal Le Monde, 1977



Droite : La filature Le Blan, Lille, Carta-Reichen et Robert Associés 1980, ©DR

Ce n'est pas non plus une pratique courante, tant ces territoires désaffectés ont provoqué un effet d'aubaine permettant l'extension interne des villes, en réactivant, comme toujours, l'esprit de la table rase. C'est aujourd'hui, que l'idée de reconstruire la ville sur la ville va prendre tout son sens dans un autre contexte imposé par la limitation de l'artificialisation des sols et les lois environnementales.

### Des liens et des lieux



L'IBA de la Ruhr, Allemagne, 200 km de Radweg (voie vélo express) structurent le parc de l'Emscher. 1985-1995 ©Die Radreisen-Datenbank 2002

À la fin des années 80, ans dans ces temps marqués par la chute du mur de Berlin, l'IBA de la Ruhr est pour nous une révélation. L'urbanisme territorial se repense à une échelle inédite. La dépollution des sols, la reconversion du patrimoine industriel et la renaturation composent les thématiques transversales du projet. Deux axes de travail structurent ensuite le développement: un « radweg » (voie vélo express), formant une boucle de 200 kilomètres, structure le parc linéaire de l'Emscher. Sur cette boucle 90 projets « urbano-architecturaux » construisent la relation avec les territoires urbains existants. En construisant le centre des technologies de l'environnement de l'Université de Duisbourg autour de l'ancien hôtel industriel du groupe Tysen, nous sommes entrés dans les mécanismes de cet urbanisme d'impulsion (l'IBA est une institution dont la durée de vie est limitée à 10 ans). Il ne s'agissait pas, par l'action de l'IBA, de sauver

le territoire sinistré de la Ruhr, mais de redonner une fierté à ses habitants et de construire un nouveau lien associant la nature et l'architecture et reliant ces anciennes cités industrielles en déclin. Ce projet d'une nouvelle génération renvoyait aussi pour nous, au manifeste de création picturale « points, ligne sur plans » énoncé en 1926 par Kandinsky dans son enseignement au Bauhaus. Pour la première fois sa transcription urbaine était évidente. Kandinsky présentait sa trilogie comme une « grammaire de la négociation » c'est exactement ce dont nous avons besoin aujourd'hui.



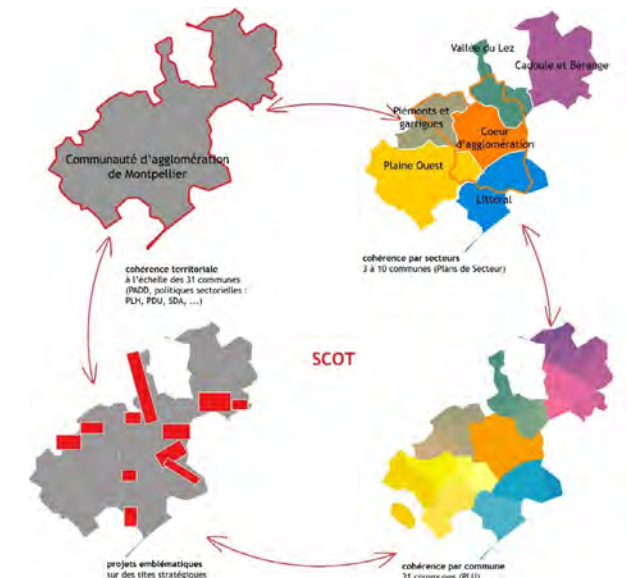
L'IBA de la Ruhr : Centre des technologies de l'environnement, site Thyssen Oberhausen, Carta - Reichen et Robert Associés, 1998, ©DR

### Le SCOT « projet » de Montpellier



2005 - SCOT DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER, ©Montpellier Agglomération, Carta-Reichen et Robert Associés, Tétra, Alfred Peter, Bert McClure, Marcel Smets

Au début des années 2000 les schémas de cohérence territoriale tentent de réinventer nos modes d'action à l'échelle métropolitaine. A Montpellier nous installons la logique d'un « Scot projet », conçu sur un principe d'emboîtement des échelles et des modes d'action. C'est la réalisation d'un vaste réseau de tramways qui constitue la racine de la structure de l'espace urbain et permet de renouveler l'art des tracés. Ce projet est placé sous le signe de l'inversion du regard : considérer la ville de l'extérieur vers l'intérieur pour couper court aux pratiques de la ville proliférante et penser la nature comme un partenaire du développement et non comme une valeur d'ajustement des besoins de l'extension urbaine.



La Route de la Mer, Montpellier méditerranée Métropole (SA3M), Carta-Reichen et Robert Associés, 2022 ©Carta-Reichen et Robert Associés

Ce cadre de réflexion et le dispositif réglementaire qui l'accompagne sont ensuite déclinés par thématiques et par territoires d'action. Douze sites d'intérêt communautaire font le lien avec l'urbanisme opérationnel et composent les territoires d'expérimentation



des valeurs portées par le SCOT. La route de la mer, l'un de ces sites majeurs, deviendra l'une des premières éco-cités françaises. A l'époque l'enjeu était d'enrayer l'étalement urbain et de redéfinir la notion d'intensité urbaine. Mais c'est aujourd'hui que l'inversion du regard considérant la nature et l'agriculture comme une composante d'un projet urbain prend tout son sens.

### L'effet tramway

Ce qui caractérise le mieux la ville Européenne, c'est la relation harmonieuse établie entre les liens et les lieux. Cette ville se construit par les flux qui la traversent, mais elle n'est véritablement aboutie que lorsque ces liens sont aussi des lieux. C'est tout le drame des infrastructures routières qui ont divisé les territoires autant qu'elles les reliaient. Dans ce processus d'évolution des pratiques territoriales Le temps des tramways a été pour nous une divine surprise. Nous avons certes détruit les tramways du 19<sup>ème</sup> siècle, mais on ne dira jamais assez l'impact des ces nouveaux sites propres sur le développement et la sociologie des villes françaises.



Le tramway de Besançon, Communauté d'agglomération du Grand Besançon, Egis Rail, Carta-Reichen et Robert Associés, Atelier Villes et Paysages, 2014 ©Atelier Villes et Paysages

C'est le seul « acte urbain » qui ait réussi à associer une démarche inclusive en reliant sur 14 km des quartiers qui s'ignoraient, une maîtrise du temps quotidien à la vitesse lente mais régulée de 19 km/h et une logique d'embellissement et d'enrichissement de la ville, rythmée par le pas des stations. Nous, architectes, sommes entrés dans ce mouvement par le « profil en travers », dans cette zone de frottement où se construit justement l'harmonie entre des liens et des lieux. Montpellier ne serait pas ce qu'elle est sans la politique de tramway des années 90, et la gratuité des transports est l'aboutissement de ce processus. A l'image des démarches de l'Allemagne ou des pays nordiques, ce sont maintenant les grands réseaux de circulations douces, associés à des continuités naturelles, qui sont un enjeu central dans la structuration de l'espace urbain.



Tramway des Maréchaux, Paris, Setec, Carta-Reichen et Robert Associés, Pena & Pena, Concepto, 2012 ©Carta-Reichen et Robert Associés

### Un nouveau cycle urbain

La conjonction entre la transition écologique et la transition numérique, est une intrigue considérable pour l'urbanisme. Plus encore dans un moment de rejet par la population de pratiques urbaines principalement axées sur la gestion des

droits à construire et les logiques de densification. Ce sentiment qui s'exprime par l'idée que « l'on construit trop » est le révélateur de la fin d'un cycle que l'on devrait mieux analyser au regard des facteurs d'évolution de notre époque. En premier lieu on peut prendre acte que dans les attentes urbaines d'aujourd'hui, la géographie a pris le pas sur l'histoire. Il ne s'agit plus seulement de reconstruire la ville sur la ville mais de reconstruire aussi la nature sur la ville. Cette inversion du regard a de multiples conséquences associées aux enjeux de la renaturation et aux limitations de l'artificialisation des sols. C'est aussi une transformation profonde de l'approche architecturale des projets. Si c'est la « nature » qui exprime les continuités urbaines le bâti n'est plus pensé comme une composition mais comme une « installation » au sens artistique du mot. Enoncé d'une autre façon, construire des îlots de fraîcheur en même temps que des îlots de chaleur pourrait être le fondement d'une densité raisonnée appliquée à des territoires pertinents.



Les parcours et les cales, le Bas-Chantenay à Nantes, Nantes Métropole Aménagement, Carta-Reichen et Robert Associés, Phytolab ©Carta-Reichen et Robert Associés

Un second facteur d'évolution concerne la fin objective de la ville extensive installée par la loi ZAN. Nous allons devoir repenser ces territoires incertains, occupés à défaut d'avoir été urbanisés. Seul un urbanisme d'impulsion, peut permettre d'installer des liens et des lieux nouveaux dans ces développements urbains continus et généralisés.



Le jardin extraordinaire de la carrière Misery, le Bas-Chantenay à Nantes, Nantes Métropole Aménagement, Phytolab concepteur paysage, Carta-Reichen et Robert Associés, 2020 ©Carta-Reichen et Robert Associés

Enfin, et ce n'est pas le moindre des défis, nous vivons dans un cycle urbain où, a contrario de la situation de l'après-guerre, c'est la société qui se transforme plus vite que l'espace. Les pratiques, mais aussi les esprits évoluent au rythme rapide des outils numériques. Ce territoire virtuel va renforcer le territoire réel. Encore faut-il définir ce réel. La notion de contexte dans une telle situation n'est plus une donnée statique mais une équation établie au cas par cas entre les valeurs portées par des sites, des situations et des projets.

Dans l'urgence du changement climatique et dans l'émergence de nouvelles logiques servicielles, c'est un monde froid et technicien axé sur la performance, la certification et les notations croisées qui s'est installé. Cette logique performancielle est certes une nécessité, mais elle ne pourra pas se passer d'un projet plus vaste construisant des imaginaires et des espaces auxquels habitants puissent s'identifier. La construction d'un « réel » désirable et d'un bien commun identifiable est une nécessité pour affronter les mutations dans lesquelles nous sommes engagés.



# Débats avec la salle – extraits

La table ronde de la matinée réunissait : Chris Younès, Guy Burgel, Jean-Baptiste Marie et Bernard Reichen. Suite à la présentation de Chris Younès suivie des propos de Guy Burgel.

Le débat s'ouvre : « que signifie une repolitisation de l'aménagement ? »

La question se pose en effet. D'après Guy Burgel, comment faire un bon aménagement alors même que les taux d'abstention à une élection législative, présidentielle, municipale peuvent atteindre 50 %. Il s'agit bien d'une dépolitisation.

## Repolitiser – sur quels outils s'appuyer ?

Pascal Terracol, directeur de recherche « architecture et intelligence » à Paris Val de Seine, revient quant à lui sur la notion de territoire qu'il articule avec la notion du paysage, « le paysage invite l'humain », c'est là une dimension importante. Et pose la question des outils, dans ce registre, les échelles sont très précieuses. Mais de quels outils disposent les élus, les sous-préfets, quels sont leurs points cardinaux ? Ce sont la loi, la réglementation, la technique. Insuffisance de ces outils donc ; il évoque les travaux menés avec ses étudiants dans le séminaire « Données et Territoires » et de leur découverte sur une autre manière d'organiser l'espace, à partir des anthologies symboliques en écho à Marcel Griaule\*.

Par ailleurs, les réseaux de neurones apparaissent déjà comme de nouveaux outils ; cela induit, dit-il « un glissement de l'esthétique vers la sémantique ». « Dans un format d'écriture synopsis court, on a une image produite par la complexité des neurones. Dans ce contexte, l'humain est une composante très précieuse, parce qu'il vient en contrepoint de la loi et de la technologie. Les outils des architectes pour accompagner les élus sont alors la sociologie, le dialogue, et les représentations de l'humain ».

Autre expérience, menée par un journaliste dans la salle « ce qui m'intéresse, c'est faire la ville avec les gens ; sans le logement, il ne se passe rien dans un territoire » à partir de la création d'une plate-forme, gérer des données, partir des besoins réels, programmer les attentes, générer une forme de participation, pour aider à la programmation des logements, cela peut-il aider à une re-politisation ? Si la valeur de ces initiatives venant d'en bas sont saluées par Guy Burgel, sont-elles à l'échelle des défis à relever ? l'important consiste à bien mesurer les faits, à s'appuyer sur les statistiques.

Charles Lambert revient sur la notion de boussole proposée par Chris Younès, et poursuit ... « On ne peut pas se satisfaire de la démocratie représentative, les réseaux sociaux sont trop importants pour négliger la démocratie participative ». Se pose alors la question sur la maturité et la culture des citoyens, comment les faire évoluer ?

« Qu'est-ce qui est stratégique aujourd'hui ? la seule stratégie semble être tout ce qui relève du « care ». La société demande l'égalité sociale, le respect de la Nature, ce sont là des valeurs rurales qu'il s'agit aujourd'hui de ré-introduire dans la société urbaine ».

## Repolitiser-quelle gouvernance ?

Pablo Katz président de l'Académie d'Architecture insiste sur la nécessité de re-politiser, au sens noble, l'action sur les territoires. L'impasse dans laquelle nous sommes relève en grande partie, d'un dysfonctionnement des mécanismes de gouvernance, les politiques publiques portent trop de contradictions ».

La contradiction peut cependant être bénéfique, Guy Burgel prend l'exemple des Villes Nouvelles, « nous n'avons pas de mitage de l'Ile de France, les villes sont à 25 km de Paris. Ce sont là des décisions qui renvoient à des intuitions, l'histoire n'est pas écrite, Delouvrier est un génie. Il lance aussi un appel : L'Académie d'Architecture devrait être un lieu de formation pédagogique sur les questions de la ville ».

Ainsi-dit Chris Younès - « la façon dont on va pouvoir gouverner est en débat. On a du mal à s'orienter, les choses se font au cas par cas. Il faut faire avec toutes les compétences, celle des experts comme celle des habitants. Ne pas s'en remettre seulement aux politiques. Laisser place au débat, à plus de doute, à la négociation...

Les transitions sont à la fois sociétales, écologiques, climatiques, Il faut aller vers un ménagement des territoires ».

Mireille Grubert déplace le sujet sur l'importance des politiques européennes dans l'évolution des pensées et des comportements. « Grâce à l'impact de fonds structurels européens sur les politiques régionales, des échanges transnationaux et des fonctionnements en réseau très positifs ont pu se développer ».

Pour prolonger cette question, Jean-Baptiste Marie fait état des évolutions récentes ; « du projet architectural au projet urbain, des projets d'espaces publics vers la question du territoire que l'on voit poindre aujourd'hui. Sur quel socle théorique cette dernière question s'institue-t-elle ? »

Il retient 3 points essentiels :

- la prise en compte des ressources associées à un territoire,
- des projets qui interrogent la temporalité ; élaborés par de nouveaux acteurs avec de nouvelles méthodes, des outils différents développés par les habitants, les concepteurs (voir les résultats d'Europas).
- des échelles d'intervention, différentes elles aussi ; « les projets de planification territoriale ne répondent pas aux mêmes codes, ni aux mêmes outils. Comment constituer une cohésion des territoires à travers la transition écologique et comment la transition écologique va-t-elle permettre d'aller vers une cohésion des territoires ?

Les politiques environnementales, comme celles face au changement climatique font l'objet de négociations complexes à l'échelle européenne, elles sont pensées à l'échelle internationale, voir la COP 21, la COP 27.

Par rapport aux questions climatiques, environnementales et énergétiques, l'espace de négociation est international. Si l'espace européen représente un enjeu central, il faut aussi mieux faire dialoguer entre eux les États, les élus locaux ; ces derniers ont un rôle essentiel dans leur contribution à la transition écologique. Il s'agit bien d'un processus qui constitue un apprentissage par le bas, qui doit être mis en dialogue à toutes les échelles d'intervention. »

Charles Lambert revient sur une autre interrogation « Tous urbains » ? « Est-ce que nous ne sommes pas en train de prolonger la définition de la ville par la forme alors que ce qui compte aujourd'hui se situe à un autre niveau. Il s'agit d'un nouveau mode d'habiter le territoire de la Terre. Trois points peu abordés :

- les inégalités - reflétées et amplifiées par les formes urbaines, nous cautionnons encore aujourd'hui les actions menées sur les zonages, les périmètres. Or il va falloir apprendre à savoir faire autrement
- les besoins - On laisse croire qu'il n'y a plus de besoins, or les besoins nouveaux existent.

Il manque 3 millions de logements, et de nouveaux espaces de production d'énergie, gros consommateurs de territoires sont à construire,

- la nature - comment s'y prend-t-on ? la culture de la Nature, c'est une industrie. Les industries alimentaires représentent 17 % de la production industrielle française. Les agriculteurs ne sont plus représentés dans les institutions par exemple parmi les membres chargés de l'élaboration des POS ».

Guy Burgel réagit sur la question des inégalités, « elles ne se corrigent pas par le territoire, mais par l'Ecole, la mobilité sociale prime sur la mixité résidentielle, l'espace est une donnée relativement pauvre. Dans « l'Etat n'abandonne pas ses territoires » de Laurent Mazeville, face aux villes en déclin, l'Etat est parti en dernier, après les acteurs de la société civile.

Chris Younès repositionne le débat sous un angle plus philosophique. « Tous habitants de la Terre » « le sursaut vient des milieux de vie, vient des vulnérabilités des territoires de vie, c'est là un déplacement majeur. C'est au-delà des dualités, quelque chose qui relève de la démesure. Très longtemps, dans la construction, la mesure c'était le corps, aujourd'hui les mesures sont devenues abstraites, or la mesure de la vulnérabilité est fondamentale, cette capacité à faire forme, à s'installer, à faire espacement sans détruire.

Le déplacement entre territoires et milieux est au cœur de ces questions, dans le Conseil scientifique d'EUROPAN - et le jury -auxquels je participe ; quant à la question de la réglementation, elle reste très nationalisée. »

Martin Robain va conclure les débats de la matinée en revenant sur Delouvrier, « il ne s'est pas appuyé sur les territoires pour projeter les villes nouvelles, elles répondent à un schéma moderne, directement issu du mouvement moderne. »

La participation, la co-conception sont des voies pour élaborer des schémas possibles. Ne pas oublier cependant le rôle majeur du politique. Georges Frêche avait compris que pour donner le ton dans une zone à aménager, 30 % des ouvrages devaient être construits par les auteurs du dit aménagement ».

\* Marcel Griaule 1898-1956 ethnologue français

## **TABLE RONDE N°2**

# **Apports de la recherche : nouveaux enjeux ?**

Transitions sociétales, écologiques, climatiques...

Quels apports de la recherche pour penser la complexité ?

Faire place à l'expérimentation, s'appuyer sur les ressources humaines et locales pour imaginer un futur autre.

Vers un « ménagement des territoires »

# LES ENJEUX

**NICOLAS TIXIER**

## L'AFFAIRE DE L'AQUEDUC DE LA REINE PÉDAUQUE - HÉRITAGES/FICTIONS

L'habiter se fabrique de multiples façons. Voir et dire ces fabriques reste un des enjeux majeurs pour comprendre ce qui fait patrimoine dans les usages, mais aussi dans les capacités d'un lieu à se renouveler tout en gardant ce qui le rend singulier et dont l'ambiance en est un catalyseur autant qu'un révélateur. À partir des travaux sur les modes d'existence d'Étienne Souriau, relus par David Lapoujade, on regardera comment il est possible d'entrevoir dans un cadre projectuel une approche rétro-prospective des ambiances d'un lieu, cherchant en quelque sorte un ré-enchantement possible. Pour incarner ces propositions, on s'appuiera sur nos travaux pour le Grand Genève (Interland, Contrepoint, BazarUrbain...) et sur projet-récit que nous avons développé avec l'artiste Didier Tallagrand : « L'affaire de l'aqueduc de la Reine Pédauque » (Toulouse, France).

**PATRICE DUTARD**

## ARPENTER, LIRE ET COMPRENDRE UN TERRITOIRE OU LE SENS

Arpenter les territoires permet à celui qui regarde, comme le suggère Albrecht Dürer, de « s'atteler à la mesure et de découvrir par l'œil et l'esprit l'authentique vérité », la réelle cohérence, la joyeuse harmonie des territoires si ces qualités sont réunies.

Mieux regarder pour décrypter et comprendre les stratifications, l'emboîtement complexe des échelles qui ouvrent les portes du rêve et de l'utopie... mais aussi pour remettre en cause les projets mal engagés. Si cette démarche est partagée par les agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des élus, elle est riche d'enseignement et conduit à mieux lire la juste composition. Cela est d'autant plus fructueux si l'on « nomme » ce que l'on voit : le regard et les mots qui bousculent nos certitudes à propos de l'aménagement des territoires - Le croquis fait de la main de l'architecte synthétise et fédère les avis parfois divergents sans intermédiaires. Il est le médiateur, le passeur de rêveries. Cette méthode intemporelle permet à chacun de se projeter dans un territoire où l'Altérité n'est plus inaccessible.

**GEOFFREY CLAMOUR**

## LE RÉCIT, UN OUTIL DE PROJET POUR PENSER L'INCERTITUDE

La construction d'un projet spatial sobre est pour nous l'une des principales réponses à apporter à l'évolution de notre société, marquée ces dernières décennies par la montée des incertitudes (climatiques, environnementales, économiques, géopolitiques...). Rendre le projet territorial plus accessible et surtout plus désirable pour un large public à travers les éléments du récit est devenu l'un de nos leitmotivs. L'exercice du « récit » (écrit, construit, dessiné, parlé) est en cela un outil qui préside dans la majorité de nos modes de conception, de communication et de médiation du projet, où le destinataire n'est pas uniquement la maîtrise d'ouvrage, le technicien ou l'ingénieur, mais l'idée d'une communauté de projet la plus large possible.

**SIMON TEYSSOU**

## LES ESPACES PUBLICS DE CHALIER

Les projets urbains ne peuvent se comprendre que dans leur relation au territoire. Ils amplifient le déjà-là avec lequel nous composons. Il s'agit de laisser de côté la signature et de se ranger dans la continuité des lieux. Nos projets d'espaces publics dans les centre-bourgs remettent les véhicules à leur place, réouvrent des vues vers le grand paysage, donnent plus d'épaisseur aux seuils des maisons, fabriquent des micros-architectures pour intégrer les poubelles, petit patrimoine d'aujourd'hui au même titre que le four banal hier. Il s'agit d'optimiser chaque euro investi pour offrir, à partir du besoin d'origine - souvent technique - des dimensions supplémentaires. Autrement dit, la crise écologique et budgétaire suggère de hiérarchiser les actions et de se saisir de chaque opportunité pour amender les lieux. Faire le plus possible « avec », le moins possible « contre ». Faire, donc, mais avec ménagement et délicatesse.



# LES ENJEUX

## GARANCE CHAMPLAIS

### STRATÉGIES ET INITIATIVES DES HABITANTS FACE AU DÉCLIN, LA VIEILLESSE COMME REMÈDE ?

L'étude de la perception du déclin par les habitants d'une petite ville en déprise économique dans le sud du Danemark a permis d'inverser le regard souvent défaitiste porté sur la situation de beaucoup de petites et moyennes villes européennes. En effet, si on envisage la fragilisation économique, démographique et sociale de certains territoires comme l'opportunité pour les habitants de participer activement à l'organisation de leur environnement spatial et civique, s'ouvre alors des horizons de reprise, en dehors d'une pensée de la croissance classique. C'est pourquoi, dans la conjoncture actuelle d'un recul de l'État providence et des services publics, d'un désir de plus en plus exprimé des citoyens de prendre part à la vie politique locale, et d'un besoin croissant de services lié au vieillissement de la population, on peut imaginer une stratégie de renouvellement de la vie, économique et civique, de certains centre-bourgs en déshérence. Ce qui permettrait dans le même temps de rapatrier au cœur de cette vie urbaine, la part de plus en plus importante de citoyens âgés désireux de sortir de l'alternative de la vieillesse en EHPAD ou du maintien à domicile.

Que peut alors l'architecte dans une telle stratégie ? Nous croyons que c'est bien cette discipline, comme étant la seule capable de porter à la fois un regard sensible et analytique sur la ville et ses potentialités, en croisant attention à l'histoire et au patrimoine à la capacité de mener des diagnostics techniques et des estimations économiques, en étant le lieu où les différents langages se comprennent, élus, habitants, promoteurs, techniciens, qui peut mener à bien un tel projet politique et spatial.

# LES INTERVENANTS

## NICOLAS TIXIER

Architecte DPLG, docteur et HDR. Professeur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, en Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine, il enseigne aussi à l'École Supérieure d'Art Annecy Alpes et à l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine. Chercheur au Cresson, il mène parallèlement une activité de projet au sein du collectif BazarUrbain - lauréat du palmarès des jeunes urbanistes 2007- De 2003 à 2010, il a été chargé de mission scientifique au Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère au Ministère de la Culture et de la Communication. De 2009 à 2022, il a été président de la Cinémathèque de Grenoble. Depuis 2018, il est directeur du Cresson et directeur adjoint de l'UMR Ambiances, Architectures, Urbanités.

Les champs abordés dans ses recherches, projets et expériences pédagogiques questionnent ce que l'on peut regrouper sous le terme de « chose publique » que l'on entendra ici non comme une chose, mais comme une composition, théâtre de l'action autant que comme société (I. Joseph). Pour ses travaux sur la condition urbaine et territoriale, il mobilise le champ ouvert de l'écologie (écologie de la perception, écologie sociale, écologie environnementale) et le champ par nature prospectif et rétrospectif du projet urbain (design urbain, histoire urbaine) en développant des appareillages méthodologiques, tant pour l'approche d'un site, que pour la production et le partage de représentations ou encore pour l'énonciation de devenirs possibles. Ses travaux actuels portent principalement sur le transect urbain, comme pratique de terrain, technique de représentation et posture de projet. Entre héritage et fiction, il interroge les territoires et leur fabrique par les ambiances.

## PATRICE DUTARD

Membre de l'Académie d'Architecture-Architecte DPLG-Urbainiste Diplômé de l'École Nationale des Ponts et Chaussées. Architecte-conseil de l'Etat de 1999 à 2018 dans les départements de la Charente, l'Yonne, les Côtes d'Armor et la Dordogne. Ancien collaborateur de Renzo Piano et de Pierre Riboulet Architecte de la mission archéologique de Mari en Syrie, sous la direction d'André Parrot. Agent du CNRS de 1971 à 1974. 1<sup>er</sup> prix ex aequo de la consultation internationale pour l'aménagement des anciens abattoirs de La Villette à Paris. Membre associé de l'équipe lauréate.

Dès 1990 invitations à de nombreuses consultations des concepteurs dans le domaine sanitaire et hospitalier. Réalisations significatives au CHRU de Lille, au CHU de Rennes et pour les centres hospitaliers du Cateau Cambrésis, de Dunkerque, de Boulogne-sur-Mer. Restructuration de services à l'APHP. Dans le domaine social, conception et réalisation de 400 logements à l'Île de la Réunion dans le cadre de la coopération. Réalisations de logements à la Cité Fougères à Paris pour l'OPAC. Plans d'urbanisme et schémas directeurs de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul à Paris, du site de Zuydcoote et du site de Sanofi à Vitry-sur-Seine. Création du Laboratoire Taxotère.

## GEOFFREY CLAMOUR

Architecte HMONP, urbaniste DSA, et diplômé de l'ENSA Paris La Villette. Il enseigne à l'ENSA Nancy. Au sein des Marneurs, Geoffrey travaille notamment sur des missions de prospective reliant urbanisme résilient et architecture amphibie. Les Marneurs est une agence d'architecture, de paysage et d'urbanisme cofondée en 2016 par Antonin Amiot, Geoffrey Clamour et Julien Romane. Depuis la fondation de l'agence, inspirés par les expériences professionnelles et les centres d'intérêt de ses trois membres, les Marneurs développe dans chacun de ses projets trois thématiques de conception, de réflexion et d'investigation : le risque, les ressources et le récit. L'agence les Marneurs travaille particulièrement sur les problématiques littorales liées au risque de submersion marine et d'inondation. Les Marneurs sont lauréats du Palmarès des Jeunes Urbanistes 2022, ainsi que du palmarès « les 100 qui font la ville » en 2021.

## SIMON TEYSSOU

Architecte dplg et urbaniste, Simon Teyssou est né à Paris en 1973, d'une mère américaine et d'un père français. Il passe son enfance dans le Cantal puis fait ses études à Clermont-Ferrand et Aberdeen en Écosse. Diplômé en 2000, il emménage d'abord à Clermont-Ferrand puis retourne dans le Cantal et s'installe au Rouget, bourg de mille habitants. Fondé en 2001, l'Atelier du Rouget emploie aujourd'hui une vingtaine de personnes réparties sur deux sites, au Rouget et à Clermont-Ferrand. La pratique de l'agence est fondée sur une pensée transcalaire et transdisciplinaire. Elle se préoccupe du sol, des ressources, du devenir des petites centralités, des enjeux de la marginalité territoriale, des usages, des modes constructifs et de l'économie pour réaliser et théoriser une architecture adaptée aux ruralités et aux situations périurbaines.

Simon Teyssou enseigne le projet d'architecture à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand de 2004 à 2018 avant d'en prendre la direction. Il y est aussi membre du laboratoire de recherche « ressources » depuis 2015. À la tête de l'ENSACF, Simon Teyssou porte un projet qui inclut et dépasse les préoccupations nationales que sont la transition écologique, la régénération des territoires et l'héritage pour faire de l'école un établissement de référence sur les ruralités et les marges. Pour répondre à cette ambition, Simon Teyssou soutient une pédagogie fondée sur l'expérimentation et la pensée transcalaire et le développement de la recherche. L'école considère le Massif central comme son territoire d'étude privilégié.

# LES INTERVENANTS

## GARANCE CHAMPLOIS

Après des études littéraires en classes préparatoires, Garance Champlois intègre l'ENS de Lyon en philosophie. Elle poursuit cette formation en parallèle des études en architecture à l'ENSA Paris-Malaquais, et obtient son master de philosophie en présentant un mémoire de fin d'études sur la notion de subjectivité animale. Elle est reçue à l'agrégation de philosophie en 2017, et enseigne un an en classe de terminale en 2020. Elle est diplômée l'année suivante en architecture, en présentant un projet de fin d'études croisant la question des territoires en déclin et le vieillissement de la population, et par une proposition de stratégie urbaine et un travail de réhabilitation de bâtiments vacants. Elle est actuellement chef de projet chez Pierre Lépinay Architecture, où elle travaille sur des projets de réhabilitation et de construction de logements dans les centres historiques sauvegardés. Elle est lauréate 2022 du prix de l'Académie d'Architecture Meyer-Lévy.

## PIERRE CAYE

Directeur de recherche au CNRS, directeur du Centre Jean Pépin (ENS-CNRS-PSL) a consacré une part importante de ses recherches à Vitruve et au vitruvianisme à la Renaissance et à l'âge classique. A publié *Le savoir de Palladio* (Klincksieck, 1995), puis *Empire et décor : le vitruvianisme et la question de la technique à l'âge humaniste et classique* (Vrin, 1999) ; a proposé, en collaboration avec Françoise Choay, une nouvelle traduction française commentée du *De re aedificatoria* de Leon Battista Alberti aux éditions du Seuil (2004). Il a aussi fondé et dirigé au CNRS le Groupement de recherche international (GDRI) sur « les savoirs artistiques et les traités d'art de la Renaissance aux Lumières » (STAR). A travers la question de l'architecture et de son savoir, Pierre Caye propose une réflexion inédite sur la production et sur ses transformations face à la contrainte écologique qui a donné lieu à deux ouvrages de synthèse : *Critique de la destruction créatrice*.

*Production et humanisme* - Paris, Les Belles-Lettres ; 2015 - et *Durer : éléments pour la transformation du système productif* (Paris, Les Belles-Lettres; 2020).

## MODÉRATEUR : EMMANUEL CAILLE

Architecte et critique d'architecture. Né en 1962, il a pratiqué l'architecture au sein de grandes agences parisiennes avant de refonder la revue d'architectures (d'a) en 2002, mensuel dont il assure depuis la rédaction en chef. En 2019, il crée le premier prix de la critique architecturale en France, le Prix d'architectures 10+1. Il a enseigné dans les écoles d'architectures françaises et participe à de nombreux débats et jurys en France et à l'étranger.





## NICOLAS TIXIER

### L'AFFAIRE DE L'AQUEDUC DE LA REINE PÉDAUQUE HÉRITAGES/FICTIONS

#### Une histoire de sol

Avant d'esquisser un propos plus général, je voudrais dans un premier temps, partir d'une histoire singulière, celle d'un projet encore à concrétiser, un projet qui vise à ré-enchanter une ligne oubliée. Le projet a été développé avec un artiste, Didier Tallagrand. Par l'enquête que son développement impliquait, il a très vite été nommé « L'affaire de l'aqueduc de la Reine Pédauque ». Si ce projet, situé au Mirail à Toulouse n'est pas aujourd'hui visible, il est présent dans l'imaginaire de toutes les personnes qui l'ont pensé et toutes les personnes qui l'ont littéralement marché et même pédalé<sup>1</sup>.

Le Mirail est un grand secteur urbain constitué de trois quartiers s'étirant du Sud au Nord : Bellefontaine, Reynerie et Mirail Université. Il a été créé entièrement au début des années 1970 par les architectes Georges Candilis, Alexis Josic et Shadrach Woods. Ce quartier, de plus de 20 000 habitants, est aujourd'hui controversé comme le sont de nombreux quartiers issus de la modernité des années 60-70. Sa rénovation autant que son évolution passent par une réhabilitation de son histoire. Cela concerne en premier lieu son histoire récente, utopie concrète de sa modernité architecturale et urbaine. Cela concerne aussi son histoire sociale avec l'invention, pour partie déçue, d'une vie nouvelle accompagnant cette urbanité ouverte à tous. Mais cela concerne, et c'est une histoire souvent oubliée, aussi une histoire plus

ancienne et plus ancrée dans sa géographie (pente et eau) et dans ses caractéristiques naturelles (faune et flore), à savoir une histoire du sol.



Figure 1. Tracé de l'aqueduc (bleu clair) et du parcours possible aujourd'hui (orange) (Graphisme Eva Chaudier, Nicolas Tixier)

Tout a démarré lorsqu'en 2013, le projet de rénovation d'un parc appelé le Petit Bois à Bellefontaine a remis en actualité la présence souterraine d'un aqueduc romain : l'aqueduc dit « de la Reine Pédauque »<sup>2</sup>. Voici comment le

présente Michel Boulcourt, paysagiste chargé de donner un avis sur le projet du Petit Bois : « On ne peut pas oublier l'aqueduc romain dont l'origine remonte à la fin du premier et au début du deuxième siècle apr. J.-C. : quelques (dernières) traces sont présentes sur le site. Long d'environ huit kilomètres, il fut le dernier et le plus important des deux aqueducs construits pour alimenter la cité gallo-romaine en eau vive. Il comprenait 2 sections. L'une, de Monlong à la Cèpière, captait les sources et amenait par un canal souterrain (ou specus) les eaux jusqu'au château (castelum). L'autre, de la Cèpière à la cité,

passait sur des arches pour franchir les terres basses de Saint-Cyprien. L'aqueduc fournissait environ 12 500 m<sup>3</sup> par jour, soit environ 500 à 600 litres quotidiens par personne... (un volume largement supérieur aux besoins actuels). » Cette histoire d'aqueduc était relativement oubliée de tous à ce moment. La raison première est que cet aqueduc est... invisible : il est soit enterré dans sa partie la plus au Sud, soit détruit dans sa partie la plus au Nord, là où il était aérien avec 517 arches et finissait par enjamber la Garonne. Mais en regardant de plus près, avec quelques recherches et en explorant les lieux, on découvre que la ligne de son tracé perdure, qu'elle reste parcourable à plus de 90 % et que tout du long nous trouvons des traces et des indices qui témoignent de son existence sous différents modes.

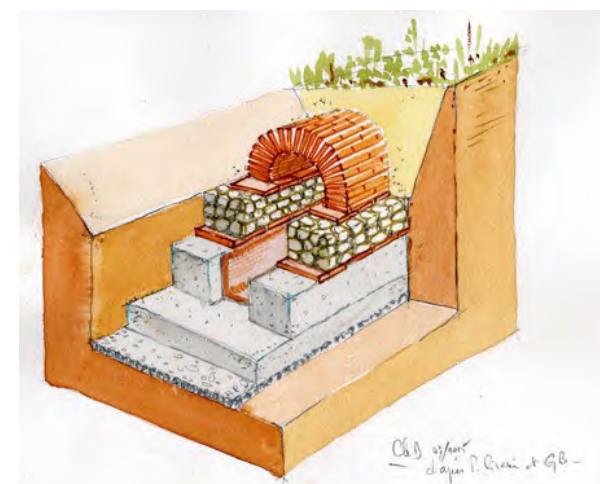


Figure 3. Dessins de Christian Darles, d'après les travaux de Badie et Gassend



Comment alors faire exister aujourd'hui cette ligne, tant dans l'imaginaire collectif que par des pratiques inédites ? Comment travailler les modes d'existence de cette ligne afin de lui permettre d'avoir un tracé demain qui soit conforté et de lui donner des devenir possibles par des usages renouvelés ? Comment sustenter cet imaginaire fictionnel originel et comment lui redonner un potentiel sensible de découverte ordinaire autant qu'extraordinaire ? Pour mettre en récit et en projet cette ligne, nous avons réalisé un ensemble d'ateliers exploratoires contributifs en plus d'une collecte d'archives : un parcours photographique, un parcours commenté collectif avec des experts des différents lieux traversés (archéologues, urbanistes, sociologues, spécialistes des mobilités douces, etc.), une randonnée vélo à la recherche de l'itinéraire possible organisée un dimanche matin avec plus de 80 participants venant de toute la métropole toulousaine, une table longue contributive pour récolter récits, perceptions et éléments de projets suite à l'itinéraire vélo et enfin un atelier regroupant les

<sup>1</sup>Ce projet a été développé en 2014 et 2015 dans le cadre du collectif BazarUrbain sous la direction de Toulouse Métropole et de la Ville de Toulouse grâce à la complicité de Pierre Pisani, archéologue, et de David Coirier, chargé des enjeux sociaux du renouvellement urbain à la Mission Grand Projet de Ville.

<sup>2</sup>Anne Lemasson, alors cheffe de projet Renouvellement Urbain pour le quartier de Bellefontaine qui a tout de suite vu la nécessaire attention à porter à l'aqueduc s'investit pleinement sur le sujet. Nous avons, au cours de ces deux années, expérimenté la ligne de l'aqueduc romain et préfiguré les éléments d'un projet en associant différents services et directions de la Mairie de Toulouse et de Toulouse Métropole, dont la direction du musée des antiquités St Raymond, mais aussi l'association La Gargouille et Christian Darles, archéologue.

<sup>3</sup>Un site internet très illustré a été développé par Jérémie Bancillon pour rendre compte de façon interactive et graphique du transect et des données recueillies : <http://aqueduc.jeb-project.net>.





Figure 4. En suivant le tracé de l'aqueduc (randonnée métropolitaine du 11 octobre 2015). Photo Didier Tallagrand

acteurs institutionnels concernés pour mettre en discussion une première synthèse et déployer les possibilités de projet à différentes échelles et selon différentes temporalités. Enfin cet itinéraire existe aujourd'hui par un site internet<sup>3</sup> qui raconte graphiquement cette histoire en 5 épisodes reprenant les matériaux des différents ateliers précédents. Cela nous a permis de développer cinq potentiels narratifs autant que projectuels, comme cinq affaires à éclaircir autant qu'à épaissir. Des affaires sur lesquelles il nous a fallu, et il faudrait encore, enquêter. Ou plus exactement des affaires sur lesquelles il nous a fallu, et il faudrait encore, mener une quête rétro-prospective, comme autant d'héritages à incarner in situ, que de fictions à écrire.

**Une affaire mythologique :** Ou comment la légende d'une Reine wisigothe aux pieds palmés vient donner son nom à un ensemble hydraulique romain élaboré au début du IIIe siècle, laquelle Reine, dans son palais, possédait une salle dite « bains de la Reine » directement approvisionnée en eau par un aqueduc : l'aqueduc court de Bellefontaine, où sont captées les sources, et qui, selon l'histoire, doit son nom à « une très jolie fontaine en faïence de couleur, figurée par une femme grandeur nature portant une cruche sur l'épaule d'où coulait l'eau, recueillie à ses pieds, dans une vasque de forme ovale ». La construction s'achève, selon les hypothèses,

soit Place de Rouaix, soit Place d'Esquirol, où entre ces deux lieux s'ouvre la place de la Trinité, ornée aujourd'hui... d'une fontaine constituée d'une vasque soutenue par trois femmes. Et comment demain cette histoire de Reine et d'eau peut-elle continuer à s'incarner ?



Figure 2. « [...] une très jolie fontaine en faïence de couleur, figurée par une femme grandeur nature portant une cruche sur l'épaule d'où coulait l'eau, recueillie à ses pieds, dans une vasque de forme ovale »  
Création visuelle Didier Tallagrand

**Une affaire hydraulique :** où comment l'eau, cet élément vital et multisensoriel, resurgit encore aujourd'hui tout au long du tracé de l'aqueduc. Fontaines, lacs, fossé mère, canaux, et griffons... issus des sources encore en activité révèlent une présence souterraine qui, en surface, apparaît par endroit dans une coulée verte végétale. La révélation de cet aqueduc, comme un fil ténu, mais bien réel, offre au Mirail, et plus largement à Toulouse, l'occasion de renouer avec son histoire ancienne, avec son passé de lieu-dit rural et de plaine maraîchère, bien antérieure à sa construction en tant que nouveau quartier.

**Une affaire métropolitaine :** où comment le vélo peut demain le long de cette ligne s'assimiler à l'élément liquide. Plus qu'une balade, il s'agirait de proposer une traversée efficace et pour partie en voie verte, en prenant appui sur le tracé originel de l'aqueduc. La piste cyclable pourra jouer avec l'existant, composera avec des tronçons déjà praticables. Elle proposera un point de vue inédit sur la ville, une coupe de celle-

ci, un transect (Tixier, 2017). À qui la pratiquera, la ligne de l'aqueduc, franche et directe, offrira une nouvelle perspective de lecture de la ville de Toulouse, presque littérale, par le franchissement de ses couronnes successives et un passage au milieu de ses urbanités.

**Une affaire paysagère et des pratiques quotidiennes :** où comment les trois parcs du Mirail (Bellefontaine, Reynerie, Mirail Université) qui font la fierté des habitants sont reliés plus clairement entre eux et offrent des parcours pour le quotidien comme pour la promenade le long de « cette margelle » de la Garonne où s'ancrait l'aqueduc. Une ligne active où peuvent se connecter ou se déployer mille et une propositions : dans la valorisation de l'existant autant que dans l'introduction de nouveautés, dans l'ordinaire quotidien autant que dans l'extraordinaire éphémère.

**Une affaire poétique :** Pour Didier Tallagrand, l'artiste avec qui nous avons collaboré, « ici le paysage se dissout, le regard se détache comme un accès vers le merveilleux, au-delà de la mélodie qui satisfait les attentes. Vers l'au-delà des formes manquantes. Ce n'est pas la construction d'une caisse à violon dans le dos du monde, mais l'écoulement de l'eau maintenant. Peut-être faut-il penser comme des sous-sols, en ramassant des points de réel, entre le début et la fin. De la source à la fontaine : deux situations de bascule et ensuite tirer droit. Traverser dans un étonnement, dans la durée, comme des pas qui séparent et font résonner du dessous l'aqueduc disparu. Un rythme, une distraction en ajout comme suppléments de l'architecture : « Le petit tunnel que l'on traverse est-il la conduite de l'aqueduc ? » raconte un habitant. Produire un éclat dans le processus, juste faire un trou dans le temps et l'espace, une trouée pour rien. Un éclat de lumière et construire le lieu de l'eau qui chemine dans le récit et l'espace, peut-être comme une fiction. »

## Formes et formats de narrations rétro-prospectives

L'habiter se fabrique de multiples façons. Voir et dire ces fabriques reste un des enjeux majeurs pour comprendre ce qui fait patrimoine dans les usages, mais aussi dans les capacités d'un lieu à se renouveler tout en gardant ce qui le rend singulier et dont l'ambiance est un catalyseur autant qu'un révélateur.

Le voir et le dire renvoient pour partie à la figure du témoin et à celle de l'avocat où, selon David Lapoujade, philosophe spécialiste du pragmatisme, « percevoir, ce n'est pas simplement appréhender le perçu, c'est vouloir témoigner ou attester de sa valeur. Le témoin n'est jamais neutre ou impartial. Lui incombe la responsabilité de faire voir ce qu'il a eu le privilège de voir, sentir ou penser. Le voilà qui devient créateur. De sujet percevant (voir), il devient sujet créateur (faire voir). Mais c'est parce que, derrière le témoin, se profile un autre personnage, celui de l'avocat. C'est lui qui fait comparaître, qui fait que toute création devient un plaidoyer en faveur des existences qu'elle fait apparaître, ou plutôt comparaître » (Lapoujade, 2017, p. 19). Outre de rendre-compte, cela engage potentiellement à plaider pour ces modes d'existence que David Lapoujade nomme moindres, car n'occupant pas toujours une place légitime au sein de nos sociétés contemporaines. Où le voir, c'est parfois aussi juste l'apercevoir qui nécessite d'être attentif à ce qui se fabrique discrètement. Où le dire, c'est parfois aussi trouver les modalités d'énonciation de ce qui est difficilement énonçable, voire indicible, par une parole que l'on rendrait publique. Face à ces difficultés, il faut être attentif, présent et trouver d'autres moyens pour rendre compte de cette part sensible et trouver des dispositifs pour en partager l'expérience. David Lapoujade, en s'appuyant sur les travaux du philosophe Étienne Souriau (1943, 2009), nous propose de regarder ces

<sup>3</sup> Cf. les travaux de Pierre Zaoui (2013) sur la discrétion, où « l'expérience d'un temps modeste qui se suffit à lui-même », où « l'on glisse subrepticement des êtres et des choses vers les relations qu'ils produisent » et où « s'ouvre sous son apparence placide, retirée, apolitique, un rapport nouveau avec la politique ».

<sup>4</sup> Res publica, terme habituellement utilisé pour désigner un fait dans une société, un bien public ou un intérêt général.

modes d'existence selon quatre univers :

- le monde des phénomènes, où l'art d'apparaître et de disparaître. Souriau donne comme exemples un nuage rose dans le ciel, une branche d'arbre remué par le vent, la ligne de crête d'une montagne illuminée par le soleil couchant, etc. Dans le cas de l'affaire de l'aqueduc de la Reine Pédaque, il s'agit tout simplement, par le seul principe du transect qu'effectuait hier l'infrastructure romaine, de tout ce qui apparaît aujourd'hui au fil du parcours par la dynamique de la marche ou du vélo, par la variation des jours, de la météo et des saisons, par l'évolution ordinaire des urbanismes que traverse cette ligne.
- le cosmos des choses, ou l'art de se maintenir. Souriau donne comme exemples le triangle équilatéral, une sonate de Schubert, les pyramides d'Égypte, Socrate, un atome, etc. Dans le cas de l'affaire de l'aqueduc de la Reine Pédaque, il s'agit de préserver et de renforcer le tracé initial de cette infrastructure romaine qui perdurerait par une nouvelle visibilité (discrète... ou pas, physique... et numérique).
- le royaume des fictions, ou l'art de se sustenter. Souriau donne comme exemples des êtres de fiction qui existent par notre sollicitude : Don Quichotte, Swann, etc. Dans le cas de l'affaire de l'aqueduc de la Reine Pédaque, il s'agit tout simplement de redonner corps et histoire à cette Reine Wisigoth et à cette infrastructure romaine, qu'il convient de raconter à nouveau et de déployer par de nouvelles histoires ancrées à cette ligne.
- la nuée des virtuels, ou l'art d'être inachevé. Souriau donne comme exemple l'arche du pont cassé ou commencé qui dessine virtuellement la retombée qui lui manque. Dans le cas de l'affaire de l'aqueduc de la Reine Pédaque, il s'agit prospectivement d'imaginer les nouveaux usages pour cette ligne, toujours parcourable : une traversante inédite et efficace pour les vélos, une ligne pour des cheminements quotidiens ou des activités festives inter-quartiers, etc. Il y a dans cette proposition un champ d'explorations relativement inédit pour travailler

ce qui fait patrimoine et s'incarne dans des ambiances, mais aussi pour imaginer des devenirs pour les lieux de l'habiter en partant des trajectoires narratives, des usages, des gestes et des configurations spatiales. Cela dessine en creux une perspective très stimulante d'articulation du voir, du dire et aussi en prolongation du faire, pour qui travaille sur les évolutions d'un lieu, afin de donner un droit à exister à ces existences moindres et à leurs possibles devenirs. On peut alors s'interroger pour chaque situation d'habiter de « par quels gestes instaurateurs les existences parviennent à se poser légitimement ? ». Sachant que s'il faut repérer ces modes d'existence, paradoxalement, il faut parfois ne pas trop les exposer au risque de les voir disparaître<sup>5</sup>.

Habiter tisse en chaque lieu un patrimoine d'usages qui se détecte dans les formes de présences, de gestes, de récits, de continuités, d'évolutions, mais aussi de disparitions. Ce patrimoine se lit aussi au quotidien, par des temps récurrents et cycliques, dans des temporalités imbriquées. Il se lit encore au travers des traces, des signes et des stigmates, tant physiques que mémoriels, qui comme des strates composent notre perception de toute situation, dessinent des héritages et ouvrent à des fictions. Prendre soin de ces héritages et les ouvrir à des suites possibles, c'est se dégager des enjeux uniquement programmatiques pour travailler des relations de dialogue entre ces trois modes, du voir, du dire et du faire, qui tous, relèvent de la chose publique<sup>6</sup> autant qu'ils agissent dessus avec leurs propres dimensions performatives. « Chose publique » que l'on entendra ici non comme une chose définie une fois pour toutes, « mais comme une composition, théâtre de l'action autant que comme société » (Joseph, 1998, p. 6). Il s'agit, à toutes les échelles de l'habiter, d'accepter et de mettre en dialogue

les matériaux de cette chose publique qui, par nature, est constituée d'une pluralité de points de vue, comme autant de perspectives engagées, comme autant de fictions sur le réel, ouvrant à des récits publics et collectifs. Ces histoires, dont les formes sont elles aussi plurielles, sont celles que l'on se raconte individuellement, mais aussi celles plus collectives que le temps a rendues publiques et pour partie fictionnalisées. On rejoint volontiers ici les propositions de l'écrivain Camille de Toledo (2016) qui plaide, avec d'autres, pour élaborer collectivement une pensée des temps ouverts, des temps potentiels pour lutter contre une réalité de la finitude et de la mélancolie. Un principe d'expansion à toute chose et à toutes les échelles en cherchant les modes d'existence déjà à l'œuvre, potentiellement, dans notre présent pour en faire des fictions *de droit*. Pour Camille de Toledo (2016, p. 238),

« *Les fictions*, au XXI<sup>e</sup> siècle, ne sont plus des adjonctions au réel. Les multiples strates de fiction sont, aussi sûrement que les strates géologiques d'une falaise forment la falaise, ce qui compose le « *réel* ». Il n'y a pas de réel face ou à côté d'un *fictionnel*. Nous oscillons entre des fictions qui nous sédimentent et font de nous des agrégats d'histoires, de croyances, de récits, à l'intérieur desquels nous naissons, nous mourons. »

Pour chaque situation architecturale, urbaine ou territoriale étudiée, il y a inévitablement le prélèvement de certaines *matières* et *histoires* au détriment d'autres pour faire récits et projets. Ici, l'héritage est à voir d'abord comme un emprunt pour construire une filiation, un prolongement, une fiction où cette dernière n'est pas tant construite sur ce dont on hérite (passivement) que sur *ce que l'on se choisit* comme héritage (volontairement). L'héritage par ce prisme devient une manière inédite de dire le passage entre le passé et le futur par la déclinaison du

témoignage factuel (ce que l'on voit), du plaidoyer engagé (ce que l'on en dit) et de l'imaginaire déployé (ce que l'on en fait). Pour cela, il s'agit de construire patiemment et méthodiquement des fils narratifs d'une situation donnée. Des fils qui tissent une lecture singulière et populaire, car touchant au quotidien de tous. Des fils qui ne soient pas uniquement rétrospectifs, mais bien rétro-prospectifs qui, comme des strates, composent notre perception, dessinent des héritages et ouvrent à des devenirs possibles<sup>7</sup>, à des fictions de droit. Des fils qui tissent un palimpseste d'ambiances pour tout lieu habité.

Être témoin de ces moindres choses. Être avocat de leurs modes d'existence. Être écrivain de leurs devenirs. Voici trois actions, comme autant de missions, qui peuvent changer les regards, engager des pratiques et donner corps à une valeur d'usage autant que de renouvellement pour tout patrimoine discret de l'habiter à qui veut prêter attention aux usages, aux ambiances et aussi aux *choses terrestres* comme le nomme si joliment Didier Debaise (2020).

Construire les temps et les espaces de l'énonciation de ces modes d'existence oblige souvent à se poser des questions de « traduction » pour qui travaille sur les ambiances. Il faut créer les conditions de lecture et de compréhension entre les « langues » et les modes de représentation des différents acteurs, de différentes disciplines. On peut tenter pour cela de mettre en place des dispositifs qui sont, comme le dit Paul Ricœur (2004), accueillants au langage de l'autre, offrir une « hospitalité langagière », et arranger la matière pour pouvoir la passer, la faire dialoguer avec d'autres matières. Ce rôle de tiers que nous pouvons prendre se doit d'être un désir et non une obligation, nous dit encore Ricœur, afin de travailler à « l'élargissement de sa propre langue ». On en appelle alors souvent au récit et

<sup>5</sup> Le biologiste et urbaniste écossais Patrick Geddes (1854-1932) est sans doute un des premiers à penser le territoire comme cela. Il lit les époques révolues comme celle à venir dans les traces des organisations physiques, sensibles et sociales du présent. Chez Geddes, les tracés qu'ils soient urbains, naturels, sociaux, etc., constituent autant l'histoire d'un lieu et son mode de description que son devenir et son mode de projection (Torres, Chaudier, Tixier, 2016).

<sup>6</sup> Deux exemples emblématiques de reconduction de descriptions de lieux : l'écrivain Georges Perec et son projet d'écriture *Lieux* et le photographe Camilo Vergara et son travail photographique sur le devenir de New York (Tixier, 2017, p. 259-272).



parfois à la fiction, sous de multiples formes et formats qui ont tout pouvoir d'énonciation et de partage : texte, film, photo, son, performance, installation, constructions, débats, etc., mais aussi tout simplement reconduction d'expérience. On entendra l'idée de « reconduction d'expérience » comme une double opération (avec ou sans protocole) qui consiste tout simplement à revenir sur un lieu donné, seul ou en y amenant d'autres personnes, pour continuer à éprouver quelque chose de ses ambiances, ou encore à décrire ou faire décrire à nouveau le lieu pour continuer à en énoncer quelque chose de ses ambiances. Les expériences de reconduction se retrouvent le plus souvent à la croisée des pratiques scientifiques et des pratiques artistiques<sup>8</sup>, mais aussi de plus en plus à la croisée des pratiques de projet. Autant de dispositifs qui mobilisent des formes et formats différents pour mettre en narration rétro-prospective ce couple héritages/fictions.

## Bibliographie

Amphoux Pascal, Hüsler Christophe, Malfroy Sylvain, Lausanne, Nouveau Plan Directeur Communal, Volet Patrimoine urbain, bâti et végétal, Direction des Travaux, Ville de Lausanne, Concept directeur et transect urbain, 2013, tome 1, 63 p., tome 2, 74 p.

Debaïse Didier, « Le récit des choses terrestres - Pour une approche pragmatique des récits », in revue Corps-Objet-Image, n°4, 2020.

De Toledo, Camille, Imhoff, Aliocha, Quirós, Kantuta. Les potentiels du temps. Art et politique. Paris, Manuella Ed., 2016, 296 p.

Joseph, Isaac, La ville sans qualité, Paris, Éd. de l'Aube, 1998, 211 p.

Lapoujade, David. Les existences moindres. Paris, Les Éditions de Minuit, 2017, 96 p.

Ricœur, Paul. Sur la traduction. Paris, Éd. Bayard, 2004, 68 p.

Souriau, Étienne. Les différents modes d'existence. Paris, PUF, 1943, 168 p. (Réédition préfacée par Bruno Latour et Isabelle Stengers en 2009 aux PUF, 224 p.)

Tixier, Nicolas. Le quotidien en projets : Parcours, coupes, travellings et autres transects. Habilitation à diriger des recherches, Grenoble, UGA, ENSAG, AAU\_Cresson, 2017 (2 volumes 288 p. et 250 p.).

Tixier, Nicolas, « Heritage / Fiction. For a retro-prospective of dwelling-in-ambiances », in D. Masson (dir.), Ambiances, Alloaesthesia, actes du 4e Congrès international ambiances, 2020, p. 290-295.

Torres Astaburuaga, Adrián, Chaudier, Éva, Tixier, Nicolas. « Mémoire du futur, from old roots to new shoots. Patrick Geddes in India (1914-1924) ». In Espaces et sociétés, n°167, 2016, p. 99-120.

Zaoui, Pierre. La discrétion. Ou l'art de disparaître. Paris, Éd. Autrement, 2013, 160 p.



## PATRICE DUTARD

ARPENTER, LIRE ET COMPRENDRE UN TERRITOIRE, OU LE SENS.

### De la mesure et de l'unité. Une démarche à partager.

Arpenter les territoires permet à celui qui regarde, comme le suggère Albrecht Dürer, de « s'atteler à la mesure et de découvrir par l'œil et l'esprit l'authentique vérité », la réelle cohérence, la joyeuse harmonie des territoires si ces qualités sont réunies. Mieux regarder pour décrypter et comprendre les stratifications, l'emboîtement complexe des échelles qui ouvrent les portes du rêve et de l'utopie... mais aussi pour remettre en cause les projets mal engagés. Si cette démarche est partagée par les agents de l'Etat, des collectivités territoriales et les élus, elle est riche d'enseignement et conduit à mieux lire la juste composition. Cela est d'autant plus fructueux si l'on « nomme » ce que l'on voit. - le regard et les mots qui bousculent nos certitudes à propos de l'aménagement des territoires - Le croquis fait de la main de l'architecte synthétise et fédère les avis parfois divergents sans intermédiaires. Il est le médiateur, le passeur de rêveries. Cette méthode intemporelle permet à chacun de se projeter dans un territoire où l'Altérité n'est plus inaccessible.

Ce petit texte d'introduction me permet de mettre en avant, d'emblée, le concept d'« Altérité », qui crée le lien, qui relie, qui instaure la réciprocité d'intérêt, telle une alliance. Mais avant d'explicitier cet aspect à mes yeux fondamental de la composition, revenons à l'arpentage, à la lecture partagée des territoires. Arpenter un territoire permet, au-delà de considérations socio-culturelles et géographiques, de mieux

le définir, le cerner. De mieux se l'approprier. Depuis mon enfance en Corrèze, j'ai toujours arpenté ces grands espaces à la recherche des champignons, pour laquelle le regard doit être éduqué. Plus tard j'ai eu le privilège, au C.N.R.S., d'être membre, en tant qu'architecte, de la mission archéologique de MARI (Tell Hariri), dirigée par André Parrot. Lors des campagnes de fouilles auxquelles j'ai participé, j'ai pu comprendre ce que voulait dire « arpenter » un territoire pour mieux ressentir et déceler ces stratifications qui ont fait l'histoire. Superbe expérience qui m'a constitué. Alors je pourrais commencer le récit ainsi... Il était une fois, il y a très très longtemps, dans un pays lointain, un roi qui dirigeait une « cité-état », un territoire magnifique, au bord d'un grand fleuve, l'Euphrate.

Peut-être était-ce Sargon, l'Agadéen, ou plutôt Zimri-Lim l'Amorite. Cette cité fondée en 2900 av.J.C. était devenue un grand centre commercial. Protégée par deux enceintes concentriques de près de 2 kilomètres de diamètre, elle bénéficiait d'un canal de dérivation, issu de l'Euphrate qui la traversait. En un millénaire, 3 époques principales se sont superposées. En 1760 Mari fut totalement détruite par le Babylonien Hammurabi et son territoire saccagé et pillé. (Le site a été une nouvelle fois ravagé en 2015 par DAECH. L'histoire en l'occurrence se répète dans sa cruauté et son absurdité). On ne peut pas comprendre l'émotion que l'on ressent si on ne marche pas sur ces monticules de terre au relief rongé par le temps.

Arpenter ce territoire et déceler les traces du passé, la « stratification » des territoires. Observer ces mouvements de terrain au premier regard muets, et qui pourtant révèlent ce qui est caché, ce qui a disparu. Sous cet horizon mouvant 4000 ans d'histoire. Trois villes littéralement empilées sous une épaisseur de 14 mètres seront exhumées par les archéologues. Quartiers d'habitation, temples, palais, enceinte sacrée... mais aussi statues, objets domestiques et surtout des tablettes, témoignant de la grandeur, de la beauté, de la puissance de ces territoires disparus. Nous sommes en 1760, époque de la version ancienne de l'épopée du roi légendaire Gilgamesh. Après son échec à découvrir la plante de la vie sans fin (l'éternité) il décide, pour noyer son amertume, de se faire bâtisseur en érigeant les remparts et les 48 tours de sa cité, URUK, et d'asseoir son territoire. Au-delà de la beauté du site, marcher sur ce sol relève d'un véritable parcours initiatique qui rend humble au regard de l'œuvre destructrice, à la fois du temps, du changement climatique (sécheresse, salinité...) et de la folie des hommes. Cette expérience m'a appris à mieux analyser l'emboîtement des échelles, à mieux apprécier l'importance de la bonne « assise » d'un bâtiment sur son sol support, à mieux déceler ce qui est caché et « trahi » par des traces énigmatiques... Mais paradoxalement que tout peut être reconstruit !



Gauche : Le site vu de la mission  
Droite : La topographie avec les traces de l'enceinte extérieure

### 4000 ans plus tard dans la campagne française

La mission d'un architecte conseil de l'Etat consiste essentiellement à former, en bon pédagogue, les agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des élus. Une formation fondée non pas sur les réalités normatives et technocratiques souvent inopérantes, mais sur les constantes qui régissent l'organisation de l'espace (des territoires), la composition urbaine (ordonnancement, échelle, proportions), pour comprendre ce qui fait UNITE, COHERENCE, voire harmonie. Un grand nombre de projets communaux de tous ordres (lotissements, éco quartiers, zones d'urbanisation à vocations diverses, centre bourg et mise en valeur du patrimoine, plans de déplacements, campings avec les fameux mobile-homes, etc. se révèlent contradictoires avec cette exigence d'UNITE et sont réalisés sans même s'appuyer sur un diagnostic du territoire communal plus sérieux et plus global (relief, trames vertes et bleues, espaces agricoles et leurs spécificités, mémoires et traces de l'histoire, etc.). Cette politique d'aménagement à court terme, opportuniste par rapport au foncier « libéré », est dommageable pour l'aménagement des territoires. Absence de vision plus synthétique, perpétuation de l'urbanisme de zoning, non appréhension des réalités issues du diagnostic... Face à ce constat, et au préalable, la connaissance du site du futur projet est fondamentale est incontournable. Il n'y a pas de règles d'analyse de territoires pré établies. Chaque site a sa spécificité, est porteur de sa propre harmonie qu'il faut révéler. C'est pourquoi, après la sollicitation d'une commune, nous organisons avec elle une visite des sites pour « aiguïser » le regard. Arpenter pour mieux comprendre. Nommer simplement ce que l'on voit, décrire ce qui semble cohérent comme ce qui est une source de disharmonie. Cet exercice collectif, cet exercice de partage, très enrichissant, a permis de redécouvrir le



territoire et ainsi de mieux s'interroger sur la pertinence du projet initial, soumis à notre expertise, quant à sa localisation, son échelle, son ordonnancement et sa programmation. Après la visite partagée, l'analyse territoriale commune était restituée en mairie. Par le regard, ouvrir le champ des possibles, « ouvrir les vannes de l'imagination » comme le dit la maire de Laurenan, bousculer les idées reçues, oublier ce que l'on sait.



La mise à jour d'un autel dans le temple

Tel était l'objectif. Les échanges, souvent passionnants, parfois source de confrontation, étaient traduits dans des croquis que je réalisais en direct. Outil fédérateur, où chacun avait le sentiment d'être en partie l'auteur du projet. Ces croquis étaient souvent achevés en atelier pour être plus lisibles. Évidemment l'architecte devait convaincre afin d'orienter au mieux la conclusion collective. Ainsi plus de 50 dessins ont été réalisés en Dordogne et en Côtes d'Armor pour la plupart. Le but de ces « arpentages » était de sensibiliser tous les acteurs de l'aménagement à des concepts souvent complexes tels que l'unité ou les rapports des parties à l'ensemble. Cette démarche exclut toute idée de centre unique et donc corrélativement de hiérarchie comme l'exprime Rémy Butler dans son ouvrage Réflexion sur la question architecturale.

On peut en effet composer, nous rappelle-t-il, des ensembles d'apparence désordonnée. J'insisterai, ici, sur le concept de « l'entre-deux », de l'écart, de l'espace qui, à mes yeux, participent grandement, s'ils sont dans la composition urbaine, bien constitués et non pas délaissés, générant des ruptures. Par analogie je me réfère aux appareillages de pierres ou de briques qui laissent apparaître des « entre deux », des « écarts », des joints qu'il faut combler avec un mortier (le gâchis) pour assurer la stabilité de l'ensemble.

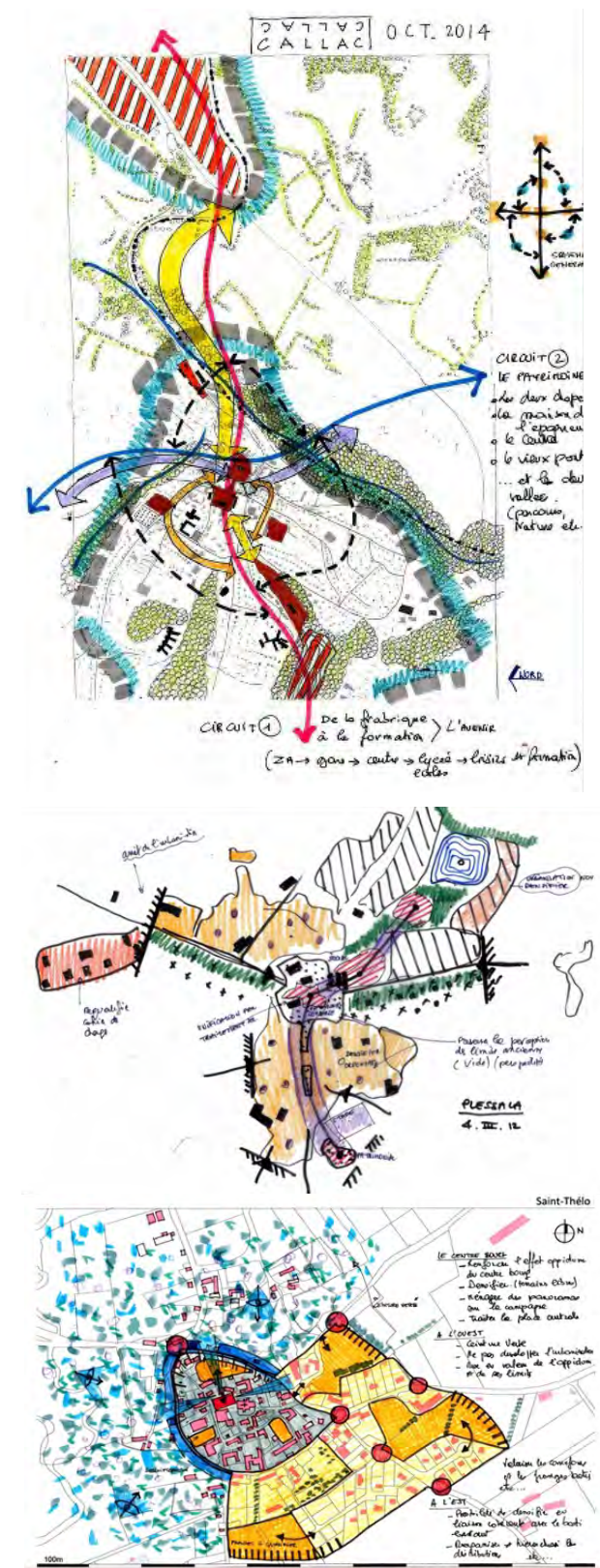
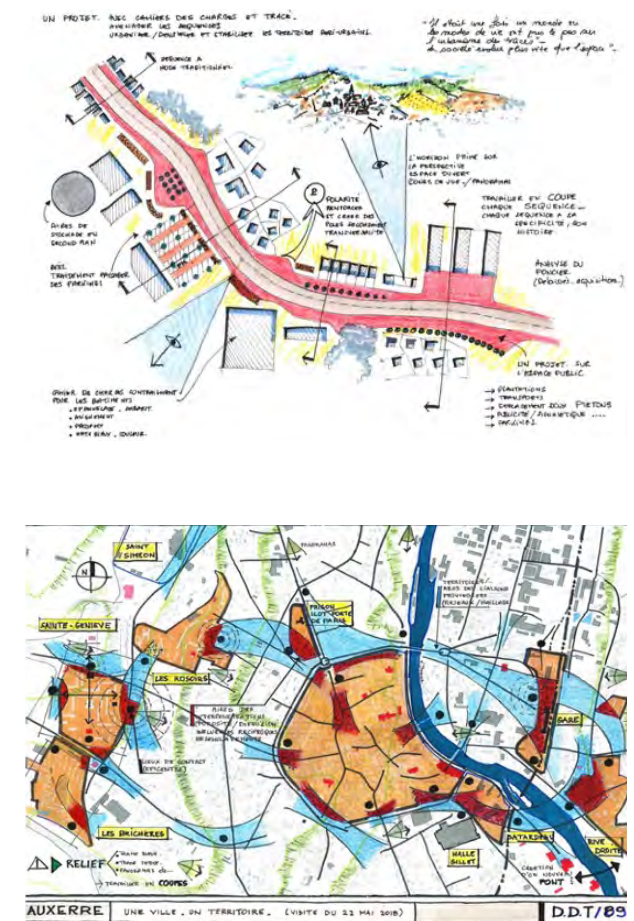


La mesure prise avec le tachéomètre (prise de vue Patrice Dutard)

Dans son ouvrage L'écart et l'entre le philosophe François Julien écrit : « L'écart est fécond, en ce qu'il est exploratoire, aventureux, et met en tension ce qu'il a séparé » (deux pierres en vis-à-vis qui sont uniques). « Ouvrir un écart, c'est produire de l'« entre » et produire de l'« entre » c'est la

condition pour promouvoir l'« autre ». En activant de l'« entre » on peut déployer une Altérité qui engendre le commun partagé. » Cette réflexion, à mes yeux très fructueuse, peut s'appliquer parfaitement à la composition urbaine. Ainsi, si des quartiers sont séparés par un écart qui n'est pas construit ni maîtrisé, alors l'harmonie et l'Altérité sont absentes. Les éléments qui participent de l'ensemble ne sont plus reliés. L'altérité est inaccessible. Pourtant l'Altérité peut se construire car l'écart ou l'« entre deux » est inventif et créatif.

### Les territoires croquis d'orientation

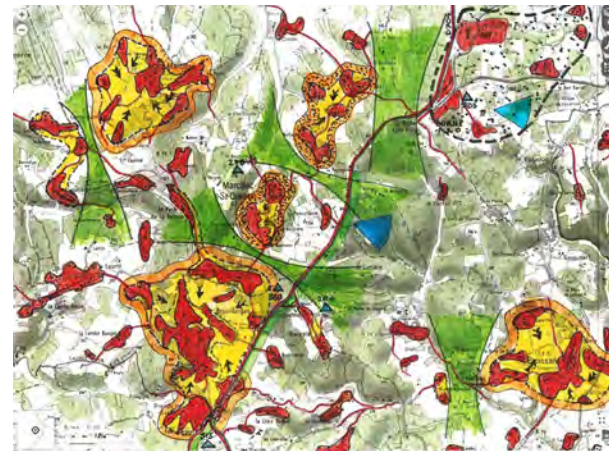




**Le cas de Laurenan, ou comment un écart peut générer l'UNITE d'un projet.**

Cette expérience s'est avérée en quelque sorte la pierre fondatrice de notre méthode. La maire de Laurenan, commune des Côtes d'Armor, au sud et à proximité de Loudéac, a fait appel à notre équipe pour analyser le PLU et expertiser un projet de lotissement prévu sur un terrain libre en plein cœur du bourg. En effet, cette commune est constituée de 2 pôles séparés par un vide, un espacement, un vaste « entre-deux » inoccupé. (voir plans ci-après). Un pôle à l'est avec pour l'essentiel un carrefour dominé par un calvaire imposant, l'ancienne gare désaffectée, et un pôle à l'ouest plus dense, secteur de l'église, de la mairie, de la salle des fêtes, d'un lavoir à valeur patrimoniale, de l'école et d'un restaurant. Aux yeux de la commune, cet entre-deux devait être comblé par le lotissement souhaité permettant aussi de créer une continuité bâtie reliant les deux pôles, pour faire l'unité du territoire communal. Après une déambulation méthodique, un arpentage ambitieux et physique avec l'ensemble du conseil municipal et les agents de la DDTM, nous nous sommes rendus en mairie. Alors, avec force croquis que je réalisais en direct pour à la fois prendre en compte certains avis et les synthétiser et orienter avec beaucoup de diplomatie un projet à l'opposé de ce que la commune pouvait imaginer. Faire de cet espacement, cet « entre-deux », un vide non construit mais aménagé pour qu'il devienne le centre effectif du village. Evidemment je me suis heurté à une incompréhension. Comment ce vide pouvait-il relier ces deux pôles ? Les élus ont fini par s'approprier l'idée, en considérant qu'une consultation d'architectes paysagistes pourrait faire de cet écart un espace collectif prometteur. Ces croquis pouvaient paraître parfois un peu abstraits, c'est pourquoi dans certains cas je proposais une solution plus concrète, sans jamais prétendre me substituer à une équipe de concepteurs ni offrir la solution. Hypothèse dans la continuité du dessin original. Ce fut le cas pour Laurenan.

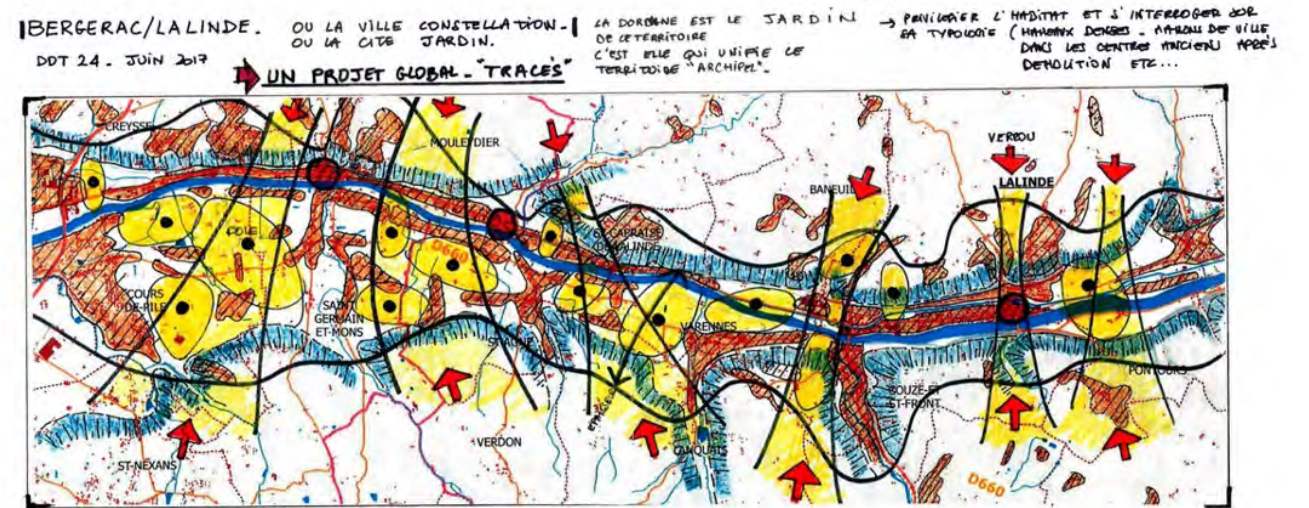
Pour achever cette réflexion à propos des territoires, revenons sur les bords de l'Euphrate en Mésopotamie. Un mot en babylonien ancien (cunéiforme) BERIT'U, qui se prononce beritou, a pour sens ENTRE-DEUX. Ce mot a donné plus tard le mot hébreu BERIT qui a pour signification, entre autres, ALLIANCE. Construire les « entre-deux » pour relier. Voilà une réalité que les aménageurs des territoires ne doivent jamais négliger.



La borne 120 a la sortie de sarlat préfigurer les futurs archipels



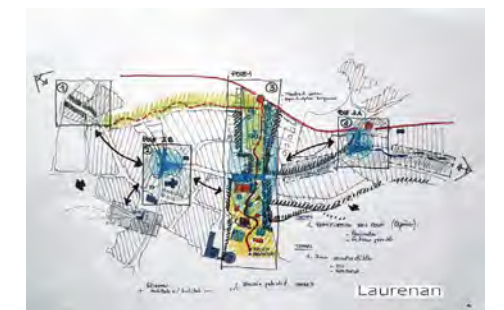
Une commune atomisée, comment contrôler les limites



Entre bergerac et lalinde contrôler l'urbanisation des berges de la dordogne



Laurenan - État des lieux - juin 2011



Le croquis initial



Une réponse possible



# GEOFFREY CLAMOUR - LES MARNEURS

LE RÉCIT, UN OUTIL DE PROJET  
POUR PENSER L'INCERTITUDE

## « Le récit, un outil de projet pour penser l'incertitude »

Les Marneurs est une agence d'architecture, de paysage et d'urbanisme cofondée en 2016 par Antonin Amiot, Geoffrey Clamour et Julien Romane. Basée à Paris et Bruxelles, l'agence Les Marneurs mène des projets à des échelles variées : des études urbaines et territoriales. Depuis la fondation de l'agence, inspirés par les expériences professionnelles et les centres d'intérêt de ses trois membres, les Marneurs développent dans chacun de ses projets trois thématiques de conception, de réflexion et d'investigation : le risque, les ressources et le récit.

### Vivre avec le risque

Dans un environnement de plus en plus variable et instable, où la population se concentre dans les villes et sur le littoral, la question des risques naturels est devenue inévitable. Nos projets traitent pour la plupart de paysages fragilisés par des aménagements non durables ou en lutte continue face aux aléas naturels. Notre démarche est de construire des projets qui n'affrontent pas les risques, mais prennent le parti de « vivre avec ». Les aléas naturels (comme les inondations, l'érosion, les submersions marines, etc.) sont pour nous des éléments de projets à intégrer dès la conception d'un habitat, d'un espace public ou d'une stratégie territoriale.



Figure 1 : La submersion marine à Gruissan

### Prendre la mesure des ressources

Les ressources naturelles (aquatiques, énergétiques, matières premières) se font de plus en plus rares et leur utilisation exige de plus en plus d'économie et de sobriété dans nos modes de faire. Notre génération et les suivantes devront faire ce qu'elles peuvent avec des moyens (humains et matériels) en présence de plus en plus limités. Nos projets tentent d'intégrer ce nouvel état des choses, à travers une identification et une utilisation pour chaque projet de « la matériauuthèque locale », et la mobilisation des circuits courts, pour les matériaux, comme pour les savoir-faire. Il s'agit aussi d'intégrer les adaptations nécessaires à une transition énergétique de long terme, que ce soit dans le dessin d'une enveloppe bâtie, d'un parc urbain ou d'un projet de territoire.

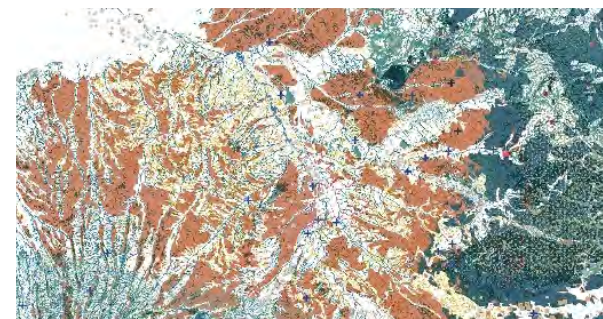


Figure 2 : Carte des ressources à Toulouse

### Mettre en récit



Figure 3 : Le Voyage de l'énergie

La construction d'un projet spatial sobre est pour nous l'une des principales réponses à apporter à l'évolution de notre société dans le siècle à venir. Rendre le projet territorial plus accessible et surtout plus désirable pour un large public à travers les éléments du récit est devenu l'un de nos leitmotifs. L'exercice du « récit » (écrit, construit, dessiné, parlé) est en cela un outil qui préside dans la majorité de nos modes de conception, de communication et de médiation du projet, où le destinataire n'est pas uniquement la maîtrise d'ouvrage, le technicien ou l'ingénieur, mais l'idée d'une communauté de projet la plus large possible.



Figure 4 : Revelatio ecclesiae sancti Michaelis in monte Tumba, récit légendaire de la fondation du sanctuaire consacré à saint Michel

### LES RÉCITS COMME PROJET ?

Répondant à l'invitation de l'Académie d'architecture à participer au séminaire « Territoire, Territoires », nous avons voulu témoigner de notre approche du récit dans la manière de concevoir des espaces, notamment comme un outil de conception pour « faire avec » l'incertitude. Bien sûr nous ne partons pas d'une feuille blanche, mais d'une pratique du récit qui, sans être enseignée comme telle à l'école, fait partie inhérente du projet d'architecture. Depuis les récits fondateurs des villes, comme la révélation de Saint-Michel sur le Mont Tombe qui donna naissance au Mont-Saint-Michel, jusqu'aux Manhattan Transcripts de Bernard Tschumi qui donnèrent naissance au parc de La Villette. Le projet c'est avant tout un récit. Un récit qui met tout le monde autour de la table, qui convainc le client de payer, l'ouvrier de mettre en œuvre, l'habitant de coopérer. Au sortir de nos expériences respectives, nous avons mélangé nos manières de faire projet, de faire récit. Geoffrey revenant de Rotterdam avait dans l'œil le récit post-moderne, l'« Histoire de la piscine » de Rem Koolhaas, Julien revenant de Genève, le récit du déjà-là de Georges Descombes et Antonin revenant de La Rochelle,



le récit de l'impermanence des dynamiques naturelles, à l'aune du changement climatique. Partant de là, nous avons développé depuis 2016 notre propre vocabulaire autour de nos thématiques Risques-Ressources-Prospectives. À La Rochelle, Cherbourg, Montereau ou Bruxelles, cette pratique du récit nous a permis de prendre des partis pris, de faire des choix de conception et in-fine dessiner des projets. Certains de ces récits resteront sur le papier (à Montereau), d'autres infuseront la fabrique de la ville sur quelques décennies (Cherbourg), d'autres seront mis en œuvre demain (2023).



De gauche à droite : Rem Koolhaas, *L'histoire de la piscine*, 1978 ; Pont-tunnel du parc de Lancy, Georges Descombes, 1988 ; monument à la partisane, Venise, Carlo Scarpa et Augusto Murer, 1968

## 01. PARC LITTORAL+2°C RETROUVER UN RÉCIT PAR L'ALÉA.

Nous avons été retenus en 2018 aux côtés de l'Atelier Landscape pour l'élaboration du plan guide des espaces littoraux du sud de La Rochelle. Le projet est une co-production avec l'Atelier Landscape avec qui nous avons développé une mise en récit de l'existant et de ses évolutions face au risque de submersion. Un récit qui a permis de fédérer de nombreux acteurs (agglomération, communes, département, services de l'État, conservatoire du littoral, élus et techniciens) autour d'une vision à 2100, d'un plan guide, et d'un projet spatial urbain et paysager résilient.

## Après Xynthia, comment habiter les territoires submersibles ?



Figure 5 : Le littoral de Charente-Maritime, territoire d'aléas et de projet

À La Rochelle, la submersion provoquée par la tempête Xynthia en 2010 a révélé la géographie perdue des marais littoraux et l'épaisseur du littoral qui ne se limite pas à l'unique bande côtière. Causant plusieurs dizaines de morts sur le littoral atlantique, elle a aussi témoigné de l'oubli du lien qui unit l'homme, le climat et la géographie. Causant l'inondation de nombreuses habitations construites dans d'anciens marais rétro-littoraux ou des systèmes dunaires, Xynthia a sonné comme une alerte et marque un tournant dans la prise de conscience de l'élévation du niveau des océans et des risques associés, ainsi que dans les politiques publiques d'aménagement du littoral. Après les campagnes de déconstruction des biens touchés par la tempête et le classement des espaces sinistrés en « zones noires », puis « zones de solidarité », Xynthia a ouvert un vaste champ de réflexion sur les possibilités d'aménager ces territoires vulnérables, appelant à l'émergence d'une culture du risque.

### Qu'est-ce qu'un littoral ? Vers un Parc « +2°C »

Une première étape fut de partir à la reconnaissance du périmètre de la « séquence littorale » sur laquelle nous étions invités à travailler. Un site

sans limites précises autres que les routes, entre plages, parcs ostréicoles, prairies, marais doux et salés, champs cultivés, lieux d'exploitations, et même quartiers pavillonnaires, zones d'activités. Au fond, "Qu'est-ce qu'un littoral ? Où commence et où s'arrête-t-il ?" Cette question nous l'avons posé, armés d'une cartographie vierge et d'un gros feutre, aux élus, aux représentants du Conservatoire du littoral, du Parc Naturel Marin, et aux techniciens des collectivités impliquées. Au fur et à mesure des entretiens, l'empreinte de Xynthia, superposée à l'ancien marais rétro-littoral sont alors réapparues sur la carte du projet, sur une aire couvrant La Rochelle, Aytré, Angoulins et La Jarne. Nous avons plus ou moins quadruplé la surface de l'étude, et obtenu une réponse. Le littoral à La Rochelle, c'est à la fois l'espace de son marais oublié et l'espace des aléas climatiques.



Figure 6 : Cartographie des périmètres du littoral, dessinés par les élus du territoire

Pour redonner une visibilité à ce vaste territoire de projet, l'idée d'un parc a émergé. Un parc qui serait tout à la fois naturel, urbain, agricole, ostréicole, marin, écologique et climatique. Un territoire « pilote », un lieu d'expérimentation où l'on pourrait restaurer un paysage pouvant amortir la submersion, s'adapter à l'évolution du climat et proposer un nouvel

équilibre entre homme et environnement. Le parc +2°C constitue une réponse à la perte de mémoire qu'a révélé la tempête Xynthia ainsi qu'à l'enjeu climatique, à travers une stratégie de restauration des zones humides, de renaturation des espaces anthropisés (plages, anciens marais...), de redéfinition des mobilités, et plus largement d'une philosophie bas carbone. Une approche qui a permis d'inscrire le projet dans la démarche des territoires d'innovation de grande ambition (TIGA) dans laquelle la CDA (Communauté d'Agglomération de La Rochelle) est partie prenante.

### Recréer un récit par la géographie

L'absence d'un véritable projet d'aménagement sur le site traduisait une perte de connaissance de la géographie locale. Pour que le parc existe, il fallait d'abord reconstruire un récit commun. Nous avons donc mis en place une série d'itinéraires formant la future colonne vertébrale du parc, et parcourant les grandes entités paysagères du site : le trait de côte, les marais salés, les marais doux, les terres agricoles, les parcs ostréicoles. Plus qu'un parti pris spatial, ces itinéraires - dont le canal de Vuhé est l'axe central comme le centre du bassin versant - sont devenus le support de discussion de la transformation du parc avec l'ensemble des acteurs du site. Les préfigurations du parc, arpentages et COPIL en marchant que nous avons réalisés le long de ces itinéraires ont véritablement enclenché la construction d'une conscience et d'une identité commune qui n'existait plus. Ce travail a été la base de l'élaboration d'un plan guide pour enclencher et accompagner l'évolution du parc, qui traduit une nouvelle vision de ce site pour la collectivité, et qui est inspiré aujourd'hui des projets de maîtrise d'œuvre concrets, comme le réaménagement du sentier littoral d'Aytré.





Comité de pilotage « en marchant » le long des itinéraires du Parc.



Figure 7 : Plan guide exploratoire du Parc +2°

## 02. QUAI L. COLLINS A CHERBOURG ANTICIPER LA MONTÉE DES EAUX

En 2018, nous avons été retenus aux côtés de Setec pour l'élaboration d'un projet résilient au risque de submersion marine pour le quai Lawton-Collins à Cherbourg. Répondant à l'ambition du maire de la Ville, Benoît Arrivé, nous y avons développé un projet urbain résilient à la submersion, et en partie submersible à horizon 2100, autour d'un paysage d'un espace public et de principes architecturaux amphibies.

### Adapter un polder urbain à la submersion

Le trait de côte de la rade de Cherbourg-en-Cotentin a fortement évolué depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Sa transformation est étroitement liée à l'histoire portuaire et maritime de Cherbourg ; de la création de l'arsenal à la poldérisation et à la réalisation du terre-plein des Mielles. L'artificialisation du trait de côte et l'enclavement du port ont peu à peu éloigné la mer de la ville, favorisant l'oubli des dynamiques littorales, qui définissaient autrefois l'embouchure de la Divette et du Trottebec, évoluant au gré des marées et des apports sédimentaires. Le quai Lawton Collins constitue le dernier endroit - avec la jetée Chantereyne - à offrir un contact direct à l'eau et une vue dégagée sur l'horizon marin. Il hérite d'un passé prestigieux, qui lui confère de nombreuses qualités architecturales et patrimoniales (gare maritime, actuelle cité de la mer, entrepôts de chantiers navals, jetée, bords à quai, etc.).



Superposition du plan actuel du quai Lawton Collins avec le tracé de la géomorphologie originelle du site : entre dunes, estran et rade

Tout comme une grande partie du littoral normand, les projections d'augmentation du niveau des océans placent Cherbourg comme ville particulièrement vulnérable au cours du XXI<sup>ème</sup> siècle. Le quai Lawton Collins et ses bâtiments, en l'état, ne sont pas adaptés au risque de submersion marine et appellent donc au développement d'une stratégie de résilience ; à la fois dans l'aménagement des espaces publics, dans les bâtiments existants et à venir, mais également sur

la prise de conscience du risque par les riverains, les futurs occupants et la puissance publique dans son devoir d'organiser la prévention.

### Le risque comme générateur de projet urbain

L'objectif est de proposer un aménagement résilient et élaboré dans le cadre d'un dialogue itératif à instaurer entre programmation urbaine, enjeux environnementaux et projection du risque à l'horizon de 2100. Pour son caractère à la fois innovant et expérimental, mais aussi reproductible pour d'autres sites majeurs de la vallée de la Seine, la démarche d'étude a été inscrite au CPIER (Contrat de Plan Interregional Etat-Régions). Ce parti-pris adopté par la commune tranche avec la manière dont elle s'est jusqu'alors urbanisée. Il s'agit à présent de s'adapter au changement climatique et au risque de submersion marine qui impactera fortement le secteur du quai Lawton-Collins à horizon 2100, et non plus d'uniquement se protéger des contraintes naturelles (rades).



Figure 8 : Projet global de recomposition du quai Lawton Collins

### Un miroir entre l'Histoire du quai et les projections climatiques : un récit urbain

Le parti pris qui a guidé la programmation du quai s'ancre dans son histoire maritime que tous les acteurs locaux ont souhaité valoriser. Révéler le tracé de l'ancien trait de côte à travers l'étude historique et hydrogéologique du site a permis de retrouver un séquençage cohérent du quai aujourd'hui très fragmenté.



Figure 9 : Le long du quai, un espace public et des architectures amphibies

**La dune** | La séquence de la dune correspond aux anciennes grèves détruites lors de la création des ouvrages maritimes et la création du quai. Aujourd'hui elle concentre de nombreuses activités portuaires et maritimes (pêche, douanes, pilotes) qui renforcent le caractère maritime du quai. Le projet d'aménagement prévoit de maintenir et valoriser ces activités (ateliers, aménagement du bord à quai, etc.) en les combinant avec des espaces publics plantés (écosystèmes dunaires). Cette séquence joue un rôle prépondérant dans la réduction du risque de submersion marine. Le remblaiement et le nivellement permettent la construction d'un quartier mixte d'habitat et d'activités, qui génèrent aussi une protection à la submersion pour le quartier du Val-de-Saire à l'arrière, aujourd'hui très vulnérable aux aléas maritimes.



Figure 10 : Le long de la Cité de la Mer, des jardins submersibles

**L'estran** | La séquence de l'estran fait référence à l'ancien estran aujourd'hui remblayé. Cette portion du littoral correspond à la zone de marnage et est composée de nombreux écosystèmes « amphibies » d'une très grande



diversité biologique. Située en partie centrale du quai, elle est structurée par l'ancienne gare transatlantique ainsi que l'ancienne jetée. L'estran aujourd'hui remblayé est aménagé de manière à gérer les eaux de ruissellement et le ressuyage des submersions marines. Un grand parc littoral est aménagé, composé de zones humides et de zones sèches permet d'accueillir une programmation multiple (activité saisonnière, événements, équipements). C'est également un secteur intégralement désimperméabilisé et planté d'essences de haut jet adaptées aux conditions climatiques locales (embruns, vents, etc.).



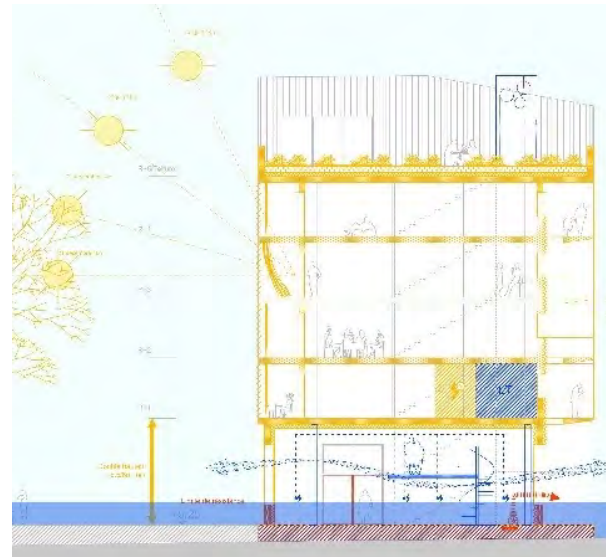
Figure 11 : Un nouveau paysage submersible du quai

**La mer** | La séquence de la mer, située à l'extrémité nord du quai constitue un point de contact intense avec le milieu marin. La morphologie affinée du quai au nord du pignon de l'ancienne gare transatlantique et la mise en scène du sous-marin Redoutable invitent à une « plongée » vers l'univers subaquatique. Sur cette séquence peu construite, le risque de submersion marine ne représente pas une menace dangereuse. Le projet prévoit de laisser la mer recouvrir le quai lors des grandes marées et des épisodes exceptionnels, comme un événement venant ponctuer la vie du quai.

#### Vers un « venetian way of life ? »

Le niveau de submersion centennal admis aujourd'hui dans la réglementation prend comme référence une surélévation du niveau

marin de 60 cm en 2100. Cependant, les experts revoient régulièrement leurs projections à la hausse pour la fin du siècle, et le dernier rapport du GIEC tend désormais à une surélévation de +1m. C'est pourquoi nous avons poussé la réflexion de la programmation jusqu'à interroger les capacités des bâtiments du quai à faire face, ou à absorber des épisodes de submersions. S'ouvre une vraie réflexion technique, mais aussi sur les usages et la manière de vivre dans de tels bâtiments qui, en 2100, deviendront amphibies le temps d'une marée.



Extrait des coupes techniques du cahier de recommandation des architectures amphibies

Une réflexion qui s'est traduite par la réalisation d'un cahier de recommandation pour la réalisation d'architectures amphibies, s'appuyant autant sur des exemples néerlandais (Dodrecht), allemands (Hambourg), italiens (Venise) que sur le patrimoine maritime de Cherbourg, comme le bâtiment de l'ancien chantier naval Bellot qui, un pied sur terre, un pied dans la mer, a grandement inspiré la vocation amphibie du projet. Une reconnaissance qui a permis de convaincre les élus de le sauver de la destruction qui lui était promise.



La halle Bellot, ancien chantier naval

### 03. MONTEREAU-FAULT-YONNE CONCILIER TERRITOIRES PRODUCTIFS ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

#### Révéler les paysages de l'eau à l'heure du changement climatique

En 2021, nous avons travaillé avec Hydratec et Thomas Beillouin (chercheur en urbanisme résilient) sur la revalorisation du parc du Confluent, et son adaptation au risque inondation. Un site originellement en zone humide, dont l'aménagement de la zone puis sa densification à partir des années 60 a peu à peu gommé l'empreinte de l'eau et du végétal. La présence de l'eau y est devenue très peu, voire plus du tout perceptible. Pourtant, l'eau contribue à faire fonctionner les activités qu'elle approvisionne, et joue un rôle déterminant en tant qu'elle irrigue littéralement le site, à la confluence de l'Yonne et de la Seine. Ainsi, l'eau y est une richesse autant qu'une menace. Développer une approche systémique du risque, c'est donc considérer l'eau sous ces deux aspects. Il existe cependant encore des traces et des continuités végétales et hydrauliques sur le site que nous proposons de revaloriser et d'intensifier sur le long terme. Il s'agit d'une part de redonner une qualité spatiale et paysagère à la zone qui se définit aujourd'hui par son caractère désuet.



Figure 12 : Darse du parc du Confluent

D'autre part, il s'agit d'augmenter la résilience du site aux inondations, en recréant des capacités d'infiltration sur le Parc - dont les sols sont aujourd'hui majoritairement artificialisés et compactés - et de retrouver des volumes inondables permettant une plus grande résilience du site aux épisodes d'inondation. Il s'agit donc de refaire émerger et d'intensifier la structure paysagère « préalable » du site, à partir de laquelle l'évolution de la zone peut être imaginée sur le long terme. Une structure paysagère « minimum » fondée sur 3 types de milieux : Les abords de l'eau le long de la Seine et de la darse ; les traverses qui constituent des continuités végétales ténues qui serpentent entre le parcellaire privé ; les oasis composées de grands espaces enfrichés ou végétaux existants qui sont sanctuarisés au sein de parcelles privées ou publiques.

#### Adapter les bâtiments pour en faire les témoins d'une mémoire du risque

Le parc du Confluent est un parc d'activités. En cela, il accueille un grand nombre de bâtiments, productifs, logistiques, tertiaires, que l'on reconnaît communément comme des « boîtes à chaussure ». Que faire de cet existant obsolète, d'autant plus vulnérable qu'il sera confronté demain à un risque inondation qui s'intensifiera ? Et si nous avons pris le parti



de considérer ces architectures « faibles » comme un patrimoine, un déjà là que nous pourrions intensifier ? Et si l'adaptation au risque inondation devenait une opportunité de redonner une lisibilité, une valeur à ces bâtiments et plus largement aux emprises productives ?



Figure 13 : Un parc d'activité résilient à l'inondation (avant et pendant la crue)

Notre projet à Montereau est une tentative de réponse à ces questions. Comme à Cherbourg, il s'agit d'anticiper l'évolution du risque et des aléas ; d'articuler la rigidité des architectures existantes avec les rythmes et les fluctuations des dynamiques hydrologiques. Un véritable travail exploratoire que nous avons mené en nous appuyant sur les travaux du CEPRI (Centre Européen du Risque Inondation), pour concevoir des bâtiments ou groupes de bâtiment qui puissent successivement « Eviter », « Résister » ou « Céder » à l'inondation au cours du temps. Cette stratégie « graduelle » permet de ne pas enfermer l'aménagement du site dans une seule posture (exemple : tout même sur pilotis), mais propose de moduler la conception des bâtiments dans le temps. Ainsi, des seuils se dessinent sur les bâtiments qui recréent une cohérence à l'échelle de tout le site tout en recréant une lecture du risque inondation. Là, un nouveau muret-digue vient envelopper la façade d'un entrepôt existant afin de le rendre résistant à une lame d'eau d'occurrence 50 ans (qui a une chance sur 50 de

se produire chaque année). Ici, un socle relève un bâtiment de stockage de matériaux sensibles afin de le mettre hors de portée d'une lame d'eau d'occurrence 100 ans (qui a une chance sur 50 de se produire chaque année). Là encore les toitures se hérissent de nouveaux sheds pour capter la lumière naturelle en cas de coupure du réseau électrique, et accélérer la ventilation et le séchage des espaces après l'inondation. Chaque bâtiment acquiert une nouvelle lecture en fonction de sa propre prise en compte du risque.

#### Un plan guide et un récit pour construire la résilience du parc du Confluent



Figure 14 : Plan guide du parc du Confluent

Le projet que nous proposons ne procède donc pas d'un grand plan de restructuration prédéfini : celui-ci risquerait de passer à côté des besoins réels des entreprises. Il ne propose pas non plus une stratégie exclusivement fondée sur un travail à la parcelle se construisant au gré des seules opportunités économiques, et ignorant les nécessaires continuités paysagères et hydrologiques du site.

Nous proposons plutôt une vision globale, qui articule l'idéal d'une figure paysagère retrouvée vers laquelle le parc du Confluent pourrait tendre à long terme, avec une série de « règles du jeu » qui organise l'évolution des différents fragments que représente chaque parcelle d'activité.

En somme, une vision globale dans l'espace et dans le temps qui raconte un avenir possible pour le Parc du Confluent « de la figure paysagère jusqu'au fragment de la parcelle ».

#### 04. LE RECYPARK A BRUXELLES RETROUVER LE CHEMIN DE L'EAU

Un dernier projet nous tient particulièrement à cœur. Un des premiers projets de l'agence. Une commande singulière. Une équipe surprenante.

#### Un skatepark dans une recyclerie

Il s'agit du skatepark d'Anderlecht (actuellement en chantier), le long du canal de Charleroi, que nous avons co-signé avec Janne Saario, paysagiste finlandais basé à Helsinki, reconnu en Europe pour concevoir des lieux de glisse comme des paysages publics. La construction du skatepark d'Anderlecht fait aussi partie du « Recypark », une déchetterie innovante conçue par les architectes belges 51N4E, qui propose de coupler le tri sélectif avec la conception des usages intenses de l'espace public (ici, une déchetterie couplée à un parc skatable).



Figure 14 : Plan guide du parc du Confluent

#### Aux racines du skate : une histoire d'eau, de détournement, de réemploi et d'espace public

En tant que projet pilote, le Recypark d'Anderlecht jouira d'une visibilité de premier ordre au sein du quartier, mais aussi à l'échelle de la capitale. L'aménagement de l'espace public du skatepark, qui constitue la « façade » principale du Recypark sur le canal de Charleroi, et doit donc répondre à cet impératif de lisibilité, en contribuant à donner au lieu du Recypark toute son identité.

Cette identité s'exprime dans le projet à travers trois grandes thématiques qui se recoupent à l'endroit précis du Recypark :

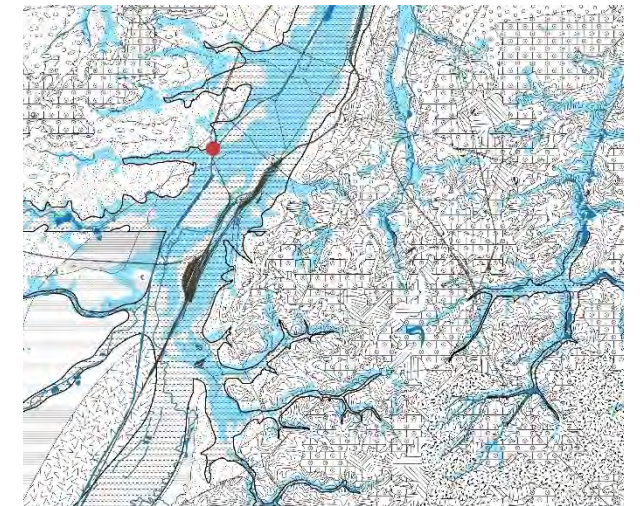


Figure 16 : Situation du projet dans le bassin versant de la Senne

L'eau : Élément qui génère la vallée de la Senne dans laquelle s'est inscrite Bruxelles, l'eau est aujourd'hui une thématique de premier ordre à l'échelle de la capitale bruxelloise. D'abord pour les problématiques d'inondation qui révèlent la trace du lit majeur de la Senne aujourd'hui peu perceptible à Bruxelles. L'eau est également un élément majeur dans la revalorisation urbaine de la capitale, avec notamment le Plan Canal qui s'appuie sur le tracé de l'eau pour régénérer les anciens tissus industriels.



Le détournement et le réemploi : Le détournement est l'essence même du skate, qui est né du détournement de piscines lors des grandes périodes de sécheresse, ou d'ouvrages hydrauliques aux États-Unis (les ditches). Le détournement de l'élément « eau » ou de ses infrastructures est donc aussi constitutif de l'histoire et de l'identité de la glisse. L'espace public : À l'origine indissociable de la pratique du skate, l'espace public s'est par endroit mis à distance des espaces skatable, que l'on a préféré cantonner dans des skateparks réservés à la pratique de la glisse. Cependant, il existe un véritable enjeu de fusion des espaces publics avec les surfaces skatables en un seul et même paysage continu où peuvent cohabiter les usages de l'espace. Le projet de skatepark est donc l'occasion de reconnecter les différentes racines des projets et du territoire qui font le contexte du Recypark. Reconnecter l'origine hydrographique de Bruxelles avec les origines de la glisse. Reconnecter la nécessité du réemploi dans le Recypark avec la pratique du réemploi dans le skate. Reconnecter l'espace public à revaloriser le long du canal avec les usages skatables du projet.

### Un espace public qui raconte le chemin de l'eau

Le skatepark d'Anderlecht constitue donc un nouvel espace public, basé sur une logique de réemploi (notamment dans la mise en œuvre des bétons dont les granulats sont recyclés), et de revalorisation de la ressource et du parcours de l'eau. Un espace public skatable qui se déroule comme un sol continu depuis le quai Demets jusqu'à la plateforme haute du Recypark. Un sol public continu composé de plusieurs séquences qui se succèdent au travers d'une évocation du parcours de l'eau depuis les parties hautes du site jusqu'au canal de Charleroi. Trois pièces majeures composent notamment le projet, et qui s'entremêlent

tout au long du parcours skatable :  
 - Le « snake run », grand serpent de béton qui évoque le tracé de l'eau, qui traverse le site dans une série de virages découpant un jardin



Figure 17 : Le projet dans le tissu urbain et productif d'Anderlecht

densément planté. Le snake run se soulève régulièrement afin de laisser passer l'espace vert et les flux d'eau de pluie du haut vers le bas du site. Ces soulèvements génèrent autant de pontons aux formes variées qui ajoutent au parcours du snake run une grande richesse de figures. En pente légère, le snake run est adapté à toutes les glisses (y compris les trottinettes) et tous les niveaux, et permet également des usages pour les non skateurs (espace de jeux, de marches ou de courses).  
 - Le jardin de pluie à ciel ouvert, il reçoit les eaux de pluie aériennes ainsi qu'une partie des eaux de toiture de la grande halle qui jouxte le projet. Un grand jardin qui dessine une topographie qui infiltre ou laisse s'écouler l'eau dans une série de dépressions humides qui prennent place entre les méandres du snake run. L'espace du jardin est un véritable biotope, qui se compose d'une diversité floristique et faunistique.

- La plateforme "street", qui constitue le niveau principal du projet, est une réponse aux demandes des skateurs bruxellois, un "lieu des possibles" où chaque skateur créera son propre parcours, en connectant les rampes, flatrails, transitions, curbs et volcano qui ponctuent la plateforme.



Figure 18 : Vue depuis le snake-run et le jardin de pluie vers la halle recyclée du Recypark

À la sortie de son dernier virage, le parcours du snake run se prolonge sous la halle pour rejoindre l'espace du "Ditch". Le "Ditch", qui réinterprète les ouvrages hydrauliques à l'origine détournés par les skateurs, permet de connecter le niveau de la plateforme street avec le parvis public de l'entrée. Le parvis public, qui s'ouvre sur le quai Demets par deux grandes assises qui se prolongent depuis la rue jusqu'à l'entrée du skatepark. Le parvis d'entrée représente ainsi une nouvelle confluence sur le quai : entre le parcours de l'eau évoquée par le projet et le Canal de Charleroi, mais aussi entre les usagers du skatepark, les riverains et les promeneurs.



# SIMON TEYSSOU

## LES ESPACES PUBLICS DE CHALIERS

Extrait d'un texte (non publié) rédigé en 2016 à l'occasion du colloque AlterRurality 3 : Fieldwork, organisé par Sophia Meeres, Deirdre O'Mahony et Dominic Stevens, intitulé Exploring the futures, opportunities and challenges of rural localities in 21st Century, qui s'est tenu à Letterfrack en Irlande du 6 au 9 juin 2016.

### Le lieu du projet

La commune de Chaliers est située en Margeride, un massif granitique situé aux confins des départements du Cantal, de la Lozère et de la Haute Loire, bordé à l'ouest par les gorges de la Truyère et à l'est par le val d'Allier. La commune est occupée par des pâturages et des boisements de pins sylvestres, de hêtres et plus récemment d'épicéas. Située à une altitude comprise entre 800 et 1000 mètres, le sous-sol de la commune est majoritairement composé de gneiss. Elle appartient aujourd'hui à la Communauté de Communes du Pays de Saint-Flour et de la Margeride. Elle est située proche de l'autoroute A75 qui relie Clermont-Ferrand à la Méditerranée. Caractérisée par un habitat dispersé, la commune compte aujourd'hui 195 habitants. La démographie est en baisse constante depuis la fin du 19ème siècle. Les villages les plus importants sont Pratlong et Chaliers, le bourg-centre historique.

### Modalités d'intervention et acteurs

Le projet de requalification des espaces publics de Chaliers s'inscrit dans un programme « cœur de village » initié par le Conseil Départemental

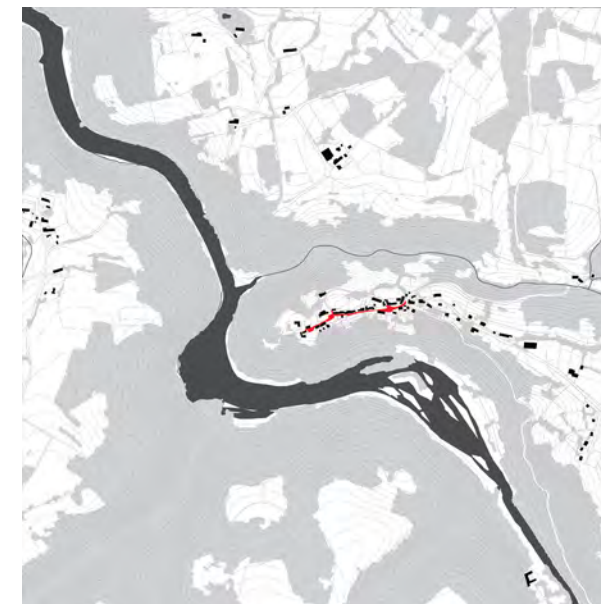
du Cantal spécifiquement dédié aux communes rurales et pour lequel un accompagnement est garanti par le Conseil d'Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE) du département. La procédure consiste à ce que le CAUE établisse un pré-diagnostic des espaces publics de la commune. Puis, la collectivité attribue un marché de conception à une équipe de maîtrise d'œuvre dont le rôle est de concevoir un plan d'aménagement des espaces publics de la commune, déterminer un phasage des opérations et réaliser une première tranche de travaux. En l'absence de documents d'urbanisme, le plan guide devient un document de référence pour penser le devenir des espaces et édifices publics de la collectivité. Il a pour vocation de mettre un terme aux interventions réalisées au coup par coup, sans cohérence globale. Suite à une procédure d'appel d'offre, le marché est attribué en 2007 conjointement à l'Atelier du Rouget Simon Teyssou et associés<sup>1</sup> qui dispose des compétences en urbanisme, architecture et paysage et au cabinet de géomètres Claveirole et Coudon assurant la conception des réseaux et des structures de chaussée. Les élus de la collectivité ont vu dans la nécessité d'entreprendre une réfection des réseaux une opportunité pour améliorer la qualité d'usage et l'esthétique des espaces publics du village de Chaliers, chef-lieu de la commune. Plusieurs réunions ont été menées en concertation avec les élus de la collectivité pour élaborer le diagnostic et réaliser le plan d'aménagement global lequel a été présenté aux habitants lors

d'une réunion publique. Cette première étape a été suivie d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la requalification des espaces publics de Chaliers.

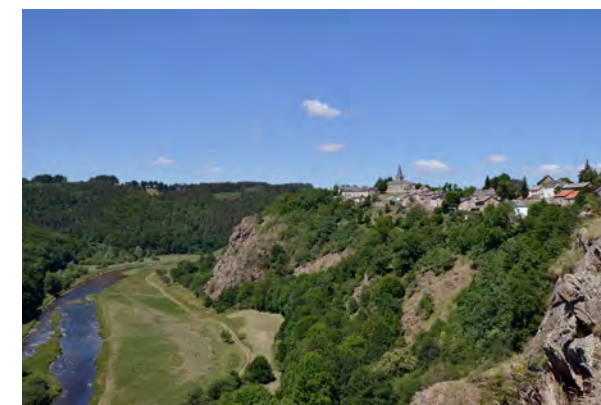
Le plan d'aménagement global a été remis sous la forme d'un dossier écrit et illustré par de nombreux croquis et des photographies du site. Il se conclut par un phasage et une estimation du coût des travaux. Le projet de réfection des espaces publics du village de Chaliers comprend des pièces graphiques (plan des aménagements, profil en long et en travers de la voie, plans de réseaux, plans et coupes détaillés pour chacune des placettes) et des pièces écrites (descriptif des travaux et quantitatif). Les temps d'étude, leurs validations, les délais nécessaires pour boucler le budget communal, additionnant fonds propres et subventions, ainsi que les travaux ont pris sept ans. En effet, les élus ont préféré différer le chantier pour réaliser la totalité des travaux de réfection des espaces publics de Chaliers en une seule tranche, plutôt que de découper l'opération en plusieurs phases, lesquelles auraient généré davantage de nuisances pour les habitants.

### Le projet

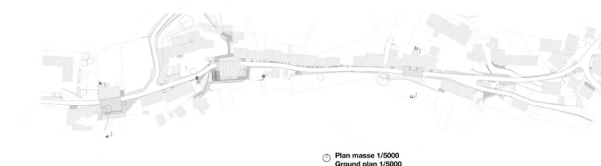
Les études préliminaires se sont attachées à porter un regard critique sur l'état des lieux des espaces publics de la commune et à décrire sommairement les aménagements projetés. Une attention particulière a été portée au village historique de Chaliers, village-rue qui s'est installé sur une crête dans un méandre de la Truyère, affluent du Lot. Chaliers dispose d'un réel potentiel d'attractivité du fait de sa situation géographique peu commune et de son patrimoine bâti remarquable. Par ailleurs d'importants travaux de réseaux d'adduction d'eau potable et d'eaux usées étaient nécessaires.



Plan de situation du village de Chaliers



Le site de Chaliers, photographie de Benoît Alazard



Plan de masse des aménagements de Chaliers

Le projet consiste à redessiner la traverse en diminuant la largeur de la bande roulante, à qualifier les accotements et les seuils précédant

<sup>1</sup> Chargés de projet au sein de l'atelier du Rouget : Jérémie Chomat et Frieder Köster.



les habitations, à reprendre le réseau d'eau pluviale et d'assainissement et à achever l'enfouissement des réseaux aériens. Trois placettes, toutes adossées à un édifice patrimonial singulier, ponctuent le parcours linéaire du village-rue et agissent comme des pièces qui mettent en scène les vues lointaines en plongée sur la vallée de la Truyère. La géométrie et la matérialité des placettes varient en fonction de la topographie, du rapport souhaité au patrimoine en présence et des usages accueillis. Si chacun des trois espaces se distingue par un traitement spécifique, ils partagent une disposition commune qui consiste à interrompre la voie. La première placette est située devant une ancienne maison de notaire du XVIII<sup>ème</sup> siècle, plus tard transformée en presbytère. La maison est aujourd'hui propriété de la commune qui envisage de lui affecter un nouvel usage. La seconde est située en contrebas de l'église perchée sur son promontoire cerné de murs de soutènement. La troisième se trouve devant la mairie à l'extrémité ouest du bourg.

### Les trois placettes



Parvis de la maison de notaire, photographie Nicolas Lamouroux

Devant la maison de notaire, le traitement de l'espace public est très simple. Un parvis en

dalles de granit de Lozère encadre le seuil de l'habitation. Le parvis reprend la matière du perron et de tous les encadrements de baies de l'habitation. Le bas-côté du parvis est constitué d'un mélange terre pierre enherbé permettant le stationnement ponctuel des véhicules. Mais c'est avant tout un lieu idéal pour observer la vallée de la Truyère. Un arbre de haute tige sous lequel sont installés une table et des bancs contribue à donner une qualité singulière à ce lieu privilégié.

L'espace en contre bas de l'église est plus complexe. Il est à l'articulation de plusieurs parcours pour piétons : escalier et venelle latérale desservant le promontoire de l'église, cheminements distribuant les habitations et les jardins en terrasses installés sur le coteau. La topographie est plus marquée. Le projet fait cohabiter tous les usages. Le stationnement des riverains et la collecte des déchets ménagers est réorganisé. Les voitures sont installées dans la pente tout en faisant en sorte que la placette soit plus qu'une simple aire de stationnement. Les emplacements pour voiture sont caractérisés par des pas d'âne en béton désactivé tenus par des marches en granit. Une promenade en belvédère borde la placette au sud et donne une vue privilégiée sur la vallée de la Truyère. Un second ouvrage en pierre de récupération dissimule les poubelles. Une structure en acier disposée en équerre sur le mur devient une pergola support de plantes grimpantes.



Place sous l'église, photographie Nicolas Lamouroux



Place sous l'église, photographie Benoît Alazard

La troisième placette, devant la mairie, est encore une autre manière d'appréhender le paysage. L'espace public est ici caractérisé par son unité de matière, de la façade de la mairie jusqu'à l'extrémité du belvédère. Réalisée en moellons de gneiss, la place est strictement alignée à la façade de la mairie. Elle accueille le stationnement ponctuel des véhicules mais aussi les promeneurs. Un banc linéaire en châtaignier souligne la rupture de pente entre les deux niveaux de la placette. C'est aussi une manière d'arrêter les voitures. L'espace en creux, desservi latéralement par une rampe, permet à l'exploitant agricole d'accéder à la prairie en contrebas.



Place de la mairie, photographie Nicolas Lamouroux



Place de la mairie, photographie Nicolas Lamouroux

### La rue du village

Avant les travaux, la voie était caractérisée par une bande roulante en enrobé, parsemée de reprises. Les bas-côtés étaient en herbe ou en stabilisé. Le long du front bâti, côté nord, des pavages en pierres et des plantations entretenues par les habitants, fabriquaient une transition entre la chaussée et les façades. Malgré son état vétuste, la traverse du bourg n'était pas dénuée d'intérêts. Si les bas-côtés plantés et les pavages ont dû être supprimés pour réaliser les travaux d'enfouissement des réseaux, le dispositif de mise à distance de la bande de roulement vis-à-vis des façades a été repris dans le projet. Le traitement des bords a fait l'objet de toutes les attentions. Les pierres de seuil ont été conservées pour être réemployées. De nouveaux pavages en schiste sont apparus pour généraliser le principe des passages desservant les habitations. Les bas-côtés de la voie ont été à nouveau enherbés et plantés de vivaces rustiques et d'arbustes, entretenus par les riverains. Contrairement à l'ancienne, la nouvelle voie en enrobé grenailé exposant ses agrégats granitiques, dispose d'une largeur constante réduite au strict minimum, permettant ainsi d'élargir les bas-côtés. Elle est tenue par des bordures arasées en gneiss.





L'unique rue de Chaliers, photographie Benoît Alazard

### Le projet par soustraction

L'idée commune que l'on se fait de l'architecture revient souvent à l'action de construire, au fait d'ajouter de la matière. Le projet le plus banal est ainsi toujours inauguré au moment où le maître d'ouvrage pose la première pierre. Pour autant, la qualité d'un projet peut aussi résider dans la déconstruction qu'il opère. Il s'agit alors de concevoir le projet en creux, en soustraction. Cette démarche s'inscrit dans une logique plus globale d'économie de projet. En effet, l'hyperconsommation de notre société et l'épuisement des ressources qui en résultent est pas la seule voie possible pour transformer l'espace. Concomitamment à la requalification des espaces publics, il a été décidé de rassembler les différents

objets hétérogènes dispersés sur l'espace public. Les poubelles, les conteneurs nécessaires pour le tri sélectif, les panneaux d'affichage, les coffrets électriques sont nécessaires, mais leur accumulation dégrade la qualité des espaces publics. Deux microarchitectures rassemblent les objets achetés sur catalogue. Ils constituent le petit patrimoine d'aujourd'hui, de la même manière que le four banal, le lavoir ou le métier à ferrer les chevaux, réalisés avec soin dans le passé, composaient le petit patrimoine d'hier. La première s'inscrit dans le prolongement du sol du belvédère en gneiss. La deuxième est une réhabilitation d'un édifice abritant une bascule devenue inutile.



Petit patrimoine contemporain, photographie de Benoît Alazard



Réhabilitation du petit patrimoine existant, photographie de Benoît Alazard

### Le projet pour rétablir des relations

Si le projet de Chaliers a permis de résoudre des questions d'usage très concrètes par le

réaménagement des espaces publics et des questions de fonctionnement par l'amélioration de la desserte et des réseaux, il incarne aussi et avant tout une situation spécifique. Il s'est construit avec les ressources paysagères, patrimoniales, matérielles et humaines du territoire. D'une certaine manière, le projet amplifie le déjà-là avec lequel les concepteurs composent. La requalification des espaces publics de Chaliers ne peut être comprise que dans sa relation à la vallée de la Truyère, au coteau, à la morphologie urbaine –un village-rue- et à son patrimoine bâti, les trois placettes étant pensées dans leur relation respective avec les édifices contre lesquels elles s'adosent.

La matérialité des aménagements témoigne aussi d'un ancrage territorial. Les pierres choisies pour les placettes correspondent à celles des édifices de Chaliers : le gneiss majoritairement et le granit plus ponctuellement. Deux logiques d'approvisionnement ont prévalu : le projet mobilise des ressources neuves extraites de carrières et des pierres recyclées issues de constructions démolies. Les gisements locaux n'étant plus exploités, le gneiss des pavages provient d'une carrière de Saint-Yrieix-la-Perche dans le Limousin. Les pierres taillées en granit proviennent de la Lozère : il s'agissait de retrouver un grain et une teinte proche du granit local. Les murs du projet sont réalisés avec des pierres de réemploi en gneiss, schiste, micaschiste ou granit. Au-delà du choix de la matière, les travaux ont aussi été un moyen pour stimuler l'économie locale : tous les travaux ont été réalisés par des entreprises du territoire, reconnues pour la qualité de leurs savoir-faire.

Enfin, le projet porte un regard critique sur l'évolution du territoire, à une échelle plus vaste que celle du village. En situation de belvédère, les trois placettes invitent à s'interroger sur le devenir des terrasses établies sur le coteau au pied du village, autrefois cultivées et productives, aujourd'hui délaissées et en friche. Le projet suggère que la commune, propriétaire d'une

partie de ces parcelles, pourrait initier une politique de reconquête des anciennes cultures en concertation avec les propriétaires et les associations locales. Cette attention au maintien de paysages ouverts pourrait s'étendre à toutes les parcelles agricoles peu accessibles, qui se ferment progressivement consécutivement aux grandes mutations agricoles du siècle passé. Il s'agirait de penser un projet spécifique pour ces lieux à l'abandon qui viennent au contact du village.

### Conclusion

Les projets urbains et paysagés pratiqués par l'atelier du Rouget dans les territoires ruraux du Massif Central relève d'un urbanisme de « petites choses ». L'action se limite parfois à des opérations de soustraction capables à elles seules de transformer durablement l'espace public en le purgeant d'un trop plein d'objets ou de végétation qui l'encombrent. Pour les collectivités, aux finances exsangues, chaque opération est précieuse. Au-delà de satisfaire les besoins d'un jour, chaque action doit permettre d'engager une réflexion à une plus grande échelle et contribuer à résoudre des questions urbaines élargies : relier des fragments urbains autonomes, ouvrir de nouveaux parcours, mettre en valeur des vues et un rapport à la géographie, mutualiser des usages, réduire l'impact de la voiture. L'objectif est qu'elle participe à la redéfinition des représentations collectives, dans une logique incrémentale de montée en qualité générale de l'ensemble.





## GARANCE CHAMPLAIS

### STRATÉGIES ET INITIATIVES DES HABITANTS FACE AU DÉCLIN : LA VIEILLESSE COMME REMÈDE

C'est à l'occasion du semestre d'erasmus passé au Danemark au printemps 2019, que j'ai découvert Rødby, petite ville de 2000 habitants située à 160 km au Sud de Copenhague, sur l'île du Lolland je cherchais un terrain pour mon mémoire de recherche, et la ville cohabitait toutes les cases de ce qu'on appelle les territoires en décroissance :

- déclin économique (perte d'emplois et des activités),
- un déclin démographique (perte de population active, les jeunes qui partent et ne reviennent pas après leurs études)
- une paupérisation de la population.

Habituellement, les études sur les territoires en déclin sont construites autour de la recherche des facteurs explicatifs : la désindustrialisation, la périurbanisation, le vieillissement des populations, des changements géopolitiques, comme le démantèlement du bloc de l'Est dans les années 90. La recherche se penche en particulier sur les manifestations dans l'espace urbain qui sont associées à ses causes :

- au déclin économique, la vacance des commerces
  - au déclin démographique, la vacance des logements
  - à la paupérisation, des troubles sociaux
- et enfin, de manière générale, une crise des finances publiques due à la baisse des ressources fiscales (qui résultent en la fermeture d'établissements comme les écoles, les équipements sportifs, l'arrêt de service public de transport, et dans le regroupement des institutions politiques comme les mairies). Les trois manifestations physiques résultent alors en une quatrième : la dégradation de l'espace urbain, qui concerne tout autant la propreté des

rues, que l'entretien des maisons et logements. Si j'ai d'abord pris l'enquête par ce biais-là, assez vite, la rencontre avec des habitants, la manière à chaque fois très personnelle et en même temps redondante dont chacun parlait du déclin de sa ville, a fait que la recherche sur la décroissance du territoire s'est muée en l'étude de la perception du déclin par les habitants : la question est devenue celle de savoir comment se structure la perception que les habitants ont des changements de leur ville. Quelles sont les pratiques, les actions quotidiennes individuelles mais aussi les projets collectifs à long terme, qu'ils mettent en place pour endiguer le déclin ?



Østergade - rue principale - Rødby, Danemark - février 2019

Si l'objectif du jour était de jeter toutes les ordures jonchant les rues, parcs et routes de la ville, se jouait là bien autre chose : faire en sorte que la ville soit propre, c'est à la fois la rendre plus habitable pour les habitants qui y vivent, c'est aussi la rendre présentable aux yeux des visiteurs, c'est prendre conscience collectivement de sa responsabilité de citoyens dans l'avenir de la ville,

et c'est enfin, autour du barbecue qui s'ensuivit, l'occasion de se réunir, de vivre ensemble un moment partagé autour d'un but commun. Ce désir de reprendre le dessus, de renverser une sorte de destin qu'on refuse, et de s'y impliquer personnellement et civiquement, se manifeste au sein de cette petite ville dans bien d'autres projets très divers, qui vont de l'organisation de vide-greniers, au projet de racheter des boutiques vides de la rue principale pour en faire un « hôtel diffus », en passant par la plantation de cerisiers du Japon dans une des rues de la ville.



"Cleaning day" - Rødby, Danemark - 7 avril 2019

Ce qui a alors été remarquable dans l'enquête, dans l'analyse des discours et des pratiques d'habitants à propos de leur ville et de la perception de leur situation par rapport au reste du Dk, a été que se dessinait constamment en creux ce qui fait la ville, ce qui la rend habitable, vivante, qu'elle a une âme, et qu'on peut désirer y vivre. En effet, dans le moment de crise de perte des centralités urbaines, se découvre véritablement ce qu'on attend d'un centre-ville : des expériences partagées, quotidiennes ou exceptionnelles, dans des lieux publics, où chacun peut entrer, que ce soit le café, la boulangerie, l'école, la piscine, la mairie ou la maison des associations. Si ces lieux disparaissent, la ville et sa fonction principale de réunir des individus disparaît aussi. D'où l'idée folle et sans issue de reconstituer des fausses boutiques dans la rue principale : qui résulte à la fois d'une sorte d'acte

désespéré de vouloir sauver la ville par son apparence / et d'une analyse juste et fautive à la fois, comme quoi ce sont les boutiques en tant que lieux physiques qui font vivre une ville : toute l'ambiguïté d'un lieu vivant est justement qu'il est vivant non pas parce qu'il a une existence spatiale mais parce qu'il y accueille une activité humaine. Observation qui est très simple, mais très délicate à assumer et à comprendre réellement quand on est architecte et qu'on a pour objectif de transformer les lieux, l'espace. Je crois aussi que cette ambiguïté fondamentale a aujourd'hui des conséquences importantes sur les différentes visions presque irréconciliables de l'architecture, et qui permet sans doute de comprendre les tentations de certains architectes d'aller vers une pratique disons sociale, et non plus spatiale, du métier.

#### Cette conclusion qui a permis deux choses

- prendre acte du caractère sensible, vécu du déclin, et cela spatialement, dans une démarche presque husserlienne de retrouver l'espace vécu sous l'espace physique cartésien ce qui donne une démarche spécifique pour la stratégie urbaine du diplôme.
- a permis d'inverser le regard souvent défaitiste porté sur la situation de beaucoup de petites et moyennes villes européennes dans le sens où cela permet d'envisager la fragilisation économique, démographique et sociale de certains territoires comme une opportunité pour les habitants de participer activement à l'organisation de leur environnement spatial et civique, : s'ouvrent alors des horizons de reprise, en dehors d'une pensée de la croissance classique.

#### Projet

La question du projet alors était de déterminer quelle pouvait être une vraie piste de renouveau économique à partir du moment où on cherche celle-ci dans cela même qui se délite, qui décline ? Il fallait trouver dans le délitement même ce qui allait potentiellement pouvoir nous en faire sortir, par l'intérieur... Or, la vieillesse est apparue comme le phénomène idéal.





Palvelutalo (maison de retraite), Helsinki, 2019



Les Demoiselles de Rochefort, Jacques Demy, 1967

Il est vécu en effet comme un phénomène négatif dans un monde où il s'agit toujours d'aller plus vite, en gagnant toujours plus de temps :

- **au niveau de l'individu** : avant tout perte de sa puissance d'action, corps n'est plus aussi robuste, résilient qu'autrefois, et parfois même de ses capacités intellectuelles. Le rythme de la vie est plus lent, beaucoup de choses deviennent obstacles - de l'escalator au passage au tout numérique...
- **au niveau collectif** : la vieillesse conçue comme un poids et non pas comme une ressource :

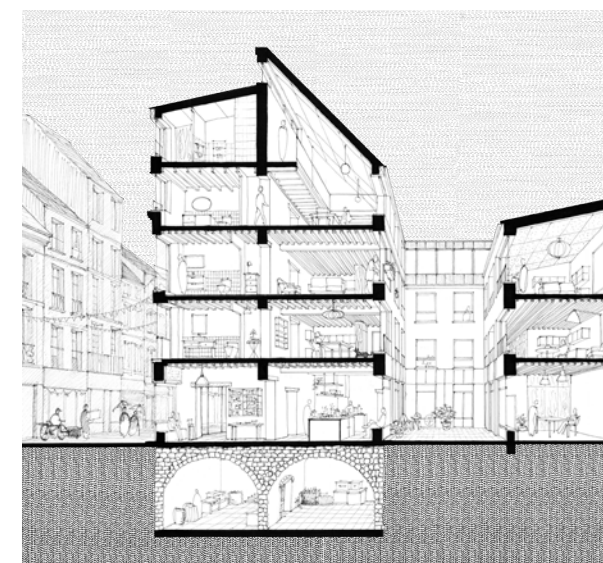
notamment à propos de notre système de retraite et notre manque de pensée collective autour de la dépendance, du grand âge. D'où une relégation hors des villes, dans une logique de concentration dans des établissements médico-sociaux - résidence autonomie, EHPAD, MAPA... - qui, s'ils diffèrent en fonction de leur taux de médicalisation, ont pour point commun d'être normés, rendant une appropriation du chez soi difficile, et de ne regrouper que des personnes du même âge. On sait à quel point les personnes en établissement déclinent rapidement, étant "prises en charge", c'est-à-dire dénuée de responsabilités quotidiennes, ne participant plus aux échanges courants de la vie urbaine. Hors de ville : non pas nécessairement géographiquement, mais hors de la vie urbaine. En effet, de même que déclin d'une ville fait apparaître en creux ce qui fait une ville, la logique inhumaine et anurbaine de concentration vieillesse fait apparaître ce qui fait la ville : Nous permet de comprendre celle-ci non comme pas de manière cartésienne, dans un espace donné et descriptible, comme une juxtaposition de lieux, mais comme étant avant tout une pratique, celle du cheminement. Vivre en ville, c'est se rendre dans des lieux différents, pour y faire différentes choses, et où d'autres personnes vont aussi pour différentes raisons. C'est le fait de choisir tel ou tel chemin pour aller à tel endroit, parce qu'on y aperçoit la mer, parce qu'on y trouve telle terrasse de café où l'on salue les habitués, parce que la lumière y a telle consistance à telle heure de la journée. C'est le fait de discuter avec la boulangère, de prendre des nouvelles du chien du voisin, et, en allant chercher Boubou à l'école, de rencontrer par hasard un nouveau visage, une "fugitive beauté". Ce qui nous rend vivant en ville, surtout quand on vit seul, c'est l'immersion quotidienne dans ce que la ville offre de diversité, de possibles et d'imprévus.

Enfin, en dehors du fait que ces deux types de déclin, celui d'un territoire et celui d'un individu, un autre point absolument crucial qui fait de la vieillesse un atout réel pour un lieu en

décroissance, et donc en perte de croissance économique, c'est que la ville, c'est le lieu des échanges : échange de services contre monnaie ou autres services. Or les besoins qui vont de pair avec la vieillesse créent une demande spécifique (services à la personne), et donc du travail, quand cela est pensé et organisé.

### Proposition

Ce projet consiste à réinvestir des rez-de-chaussée vides (locaux commerciaux vacants) ou indignes (habitations d'une pièce mono-orientées sur rue), dans des immeubles dégradés du centre-ville, par des programmes en partie dédiés aux personnes âgées, et proposer des logements adéquats et confortables dans les étages. Deux volets donc : stratégie urbaine et un travail de réhabilitation de bâtiments vacants.



Extraits du diplôme "Au coeur de la ville" 2021



Gauche : Boutiques fermées (rue de la Boucherie)  
Droite : Boutique convertie en logement (Saint Jacques)



Boutique convertie en garages (Bout du quai)

### Ambiances du déclin - sentir les forces en présence

L'enquête sur la forme du déclin dieppois (marche, rencontres, lectures, permanence architecturale, cartographie, relevés) a permis de faire émerger des situations potentielles de projet. Essayer de décrire les différentes textures du déclin, ses ambiances, plus ou moins pesantes, nostalgiques quand empreinte d'un passé vivant ou plus repoussante quand on a le sentiment qu'il a toujours été là. ce n'est pas le même déclin que celui des anciennes boutiques reconverties en logements et des nombreux garages dans le quartier du Bout du Quai, ancien quartier des marins et celui des commerces vacants et dégradés de la rue d'Ecosse.

Enfin, il est apparu que certaines situations de vacances étaient particulièrement intéressantes : certaines boutiques fermées en angle, d'anciennes boutiques reconverties en logements mono-orientés, certains immeubles vacants au RDC fermés, et des dents creuses aux grands murs aveugles, portent en soi des capacités de régénérescence, une puissance de projet. Travail de catégorisation et de cartographie une fois encore.

Sept situations sont alors retenues en fonction de leur situation urbaine et de leur potentiel spatial, dans les sept ambiances en déclin



qui se sont dégagées au cours de l'enquête : leur programme est choisi en lien avec les besoins liés au vieillissement (cantine collective où sont préparés les repas pour personnes dépendantes, un lieu de réunion pour les aides-à-domiciles, un institut de bien-être, et autres lieux collectifs) et implanté en fonction de la vie urbaine qu'ils peuvent encourager à tel ou tel endroit stratégique de la ville en déclin.

Dans l'analyse spatiale des situations, sont pris en compte le volume, le rapport au contexte bâti et la surface des parcelles concernées : ces trois paramètres permettent d'envisager tel ou tel programme, en fonction de ses besoins en place, en lumière, son rapport à la rue (vivant et ouvert ; en retrait et plus confidentiel etc).

d'envergure, qui marquent l'espace de la ville par des grands programmes publics. Mais bien plutôt comme un conseiller qui arrive à révéler des potentialités spatiales à l'échelle de la ville et du bâti, et cela spécifiquement, en tant que l'architecture est une discipline ambivalente : - capable à la fois de porter un regard savant sur les formes urbaines, la morphologie du bâti – qui peut ainsi proposer des typologies nouvelles qui s'appuient sur les qualités de l'ancien. Avec un savoir technique, structurel et économique. - mais aussi regard et compréhension sensible et littéraire sur la ville et ses potentialités, de l'ordre du ressenti des ambiances, par l'attention aux usages, aux détails. Comme si l'architecte ressemblait à l'enquêteur de Simenon, Maigret qui enquêterait non plus sur les hommes et leurs âmes mais sur les villes et leurs humeurs.



Boutique convertie en garages (Bout du quai)

### Rôle politique de l'architecte

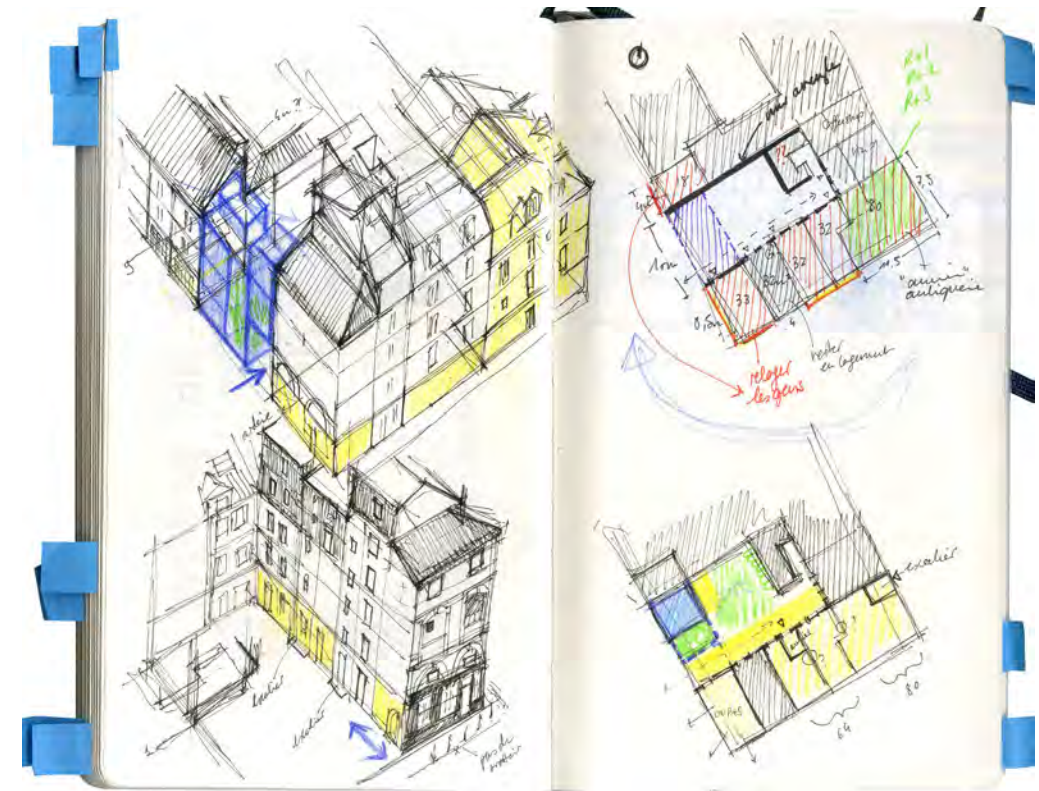
Que peut alors l'architecte dans une telle stratégie ? On parle en effet beaucoup de la perte du rôle politique de l'architecte : idée ici est qu'elle est peut-être à renouveler pour être reconquise. L'expression de l'architecte du prince n'est peut-être plus à comprendre au sens d'un architecte qui construirait des projets



En haut et en bas : Photos de l'atelier participatif organisé à Dieppe dans le cadre du diplôme



Extrait du carnet de diplôme "Au coeur de la ville" 2021





# Débats avec la salle – extraits

Le débat de l'après-midi fait suite aux interventions de *Nicolas Tixier*, *Patrice Dutard*, *Geoffrey Clamour*, *Sylvain Teyssou* et *Garance Champlois*. Interventions consacrées à diverses questions : S'appuyer sur la recherche et l'approche sensible d'un territoire, lire et faire partager un territoire, faire place au récit pour aborder la notion de risques, s'ancrer dans un territoire par le projet...

## Quels outils ?

*Pascal Terracol* reprend les propos de *Bernard Reichen* « les outils changent plus vite que la société » et articule ses travaux avec l'exposé de *Geoffrey Clamour*. « Vous adossez votre argument du récit à la détermination du réel, avec des outils durs, des données, où la puissance du calcul entre en jeu ». Il nous fait alors part d'une expérience menée avec un étudiant à propos du classement de projets de fin d'études exclusivement à partir de textes. Ainsi les outils existent, « avec une puissance qui dépasse largement l'entendement humain, les images peuvent exister à partir d'un récit, ce dernier devient outil de conception... Conséquence vis-à-vis de l'enseignement, « quel va être le temps de latence de la part des enseignants de TPCAU dit-il pour se rendre compte qu'une esquisse n'est pas le fait d'un humain mais d'un réseau de neurones ? »

Sur la temporalité du projet *Patrick Céleste* architecte-conseil s'interroge. « N'y-a-t-il pas une contradiction entre le temps présent des propriétaires et le temps géologique de la montée des eaux qui est un temps long ? comment on s'en tire ? comment la ville va accepter la montée des eaux ? » La réponse de *Geoffrey Clamour* se veut rassurante « on s'en tire par le processus du projet, la comitologie permet un temps long autour du plan guide et permet la maîtrise du projet. Au sujet de la notion des risques - inondabilité, montée des eaux - les exemples donnés sur *La Rochelle* ou *Cherbourg* viennent en appui de la démonstration. Si la question foncière reste une question dure -pas toujours résolue- les études menées en amont font évoluer le dialogue entre partenaires et ouvrent sur de nouvelles perspectives. Ainsi à la Rochelle, l'étude préalable a permis à la ville un meilleur contrôle de son territoire et a débouché sur une convention entre la ville et le Port ; qui jusque-là ne participait pas au COPIL, l'État de son côté qui avait programmé un projet de Cité administrative s'est retiré.

## Rôle de l'État ?

C'est le sens de l'intervention de *Béatrice Dollé*, architecte-conseil, de rappeler que dans les situations critiques-inondations, tempêtes - L'État est très présent auprès des collectivités sinistrées, avec pour preuves quelques exemples : Cannes en 2015 ; Mandelieu la Napoule, en 2019 (90 % du territoire de la commune était impacté) ou encore plusieurs vallées frappées par la tempête Alex en 2020.

*François Martin* architecte urbaniste de l'État agent de la DDT, poursuit en rappelant l'importance de l'urbanisme réglementaire, par rapport au droit ; il déplore qu'il devienne de plus en plus abstrait « la réconciliation entre le monde de l'architecture et l'urbanisme est essentielle. La question des ZAN risque de devenir une question de statistiques, cela peut aussi être une opportunité de ré-enchanter l'urbanisme et ceux qui la font. »

Il insiste sur le besoin d'actions et d'appui comme celles de *Patrice Dutard* « nous utilisons toujours ses croquis, cela donne du sens, du contenu, de l'enthousiasme à notre travail. »

Témoignage émouvant de Mme le maire de *Laurenan* - à propos du travail de *Patrice Dutard* : « Par votre regard esthétique, vous nous avez formés, vous avez ouvert les vannes de l'imagination ».

## La valeur du dialogue

Le dialogue entre les acteurs reste primordial ; aussi à la réaction de *Sophie Berthelier* :

« Voir, dire et faire, quelle place accordez-vous au ressenti de chacun ? » *Nicolas Tixier* ne répond pas autre chose « les points de vue sont pluriels, il faut trouver des dispositifs de dialogue dans la fabrication du projet, trouver des espaces, des lieux ; le travail n'est pas itératif, il n'y a pas d'un côté l'analyse puis le projet. On ne peut asservir le projet à un programme ou à une analyse, il faut avancer en parallèle. »

Dialogue encore lorsque *Garance Champlois* interroge *Geoffrey Clamour* « Comment passe-t-on des dessins-vignettes au projet ? » et sa réponse « dans la manière de penser le projet, il y a toujours une partie organique, il faut faire parler les élus, on fait des allers-retours ; les apports scientifiques sur l'évolution des risques constituent des données, on les agrège comme étant des briques de plus, avec lesquelles on fait le projet » ou encore suite à l'intervention de *Charles Lambert* : « deux postures, la vôtre qui est une posture hésitante, et celle de *Patrice Dutard* qui en tant qu'architecte-conseil consiste à hésiter le moins possible pour convaincre d'une ligne à suivre. Qui vous mandate ? ».

« Ce sont les collectivités, en fait je me retrouve dans la pratique de *Patrice Dutard*, nous faisons la même

chose, nous menons en amont beaucoup de dialogues avec les acteurs sur le terrain. Il y a des incertitudes, mais il y a aussi des invariants dans les choix conceptuels. On ne confie pas la définition du projet à l'ingénieur hydraulicien, ou à un réseau de neurones ».

## Faire projet, s'ancrer dans son territoire

L'exposé de *Sylvain Teyssou* avec en particulier des projets d'espaces publics en milieu rural, a soulevé l'enthousiasme pour la délicatesse et la justesse des réponses. Projets ou programme et projet se confondent, d'où l'observation de *Philippe Boudon* : « Vous inversez le paradigme, en partant du projet spatial pour aller vers un programme ».

## Tourisme-vieillesse, des facteurs de projet

La double question de la vieillesse et de l'aménagement du territoire abordée par *Garance Champlois* entraîne plusieurs réactions.

La vieillesse c'est un fait, la conception des aménagements doit en tenir compte dit *Simon Teyssou*. La préfecture d'*Aurillac* est le premier employeur, le PIB du *Limousin* est faible mais les enquêtes sur le bonheur montrent qu'il faut décorrélérer richesse et bonheur. Il y a une solidarité, et bien qu'une forme de pauvreté existe, la prise en charge des personnes âgées par les structures familiales fait partie de cette solidarité.

Sur le tourisme, je suis réservé, je fais des aménagements pour ceux qui vivent là ; il y a 20 ans, tous les CAUE ne parlaient que de tourisme. Dans le *Cantal* le tourisme c'est du 15 juillet au 15 août au mieux, impossible d'en faire une priorité.

*Garance Champlois* a développé son projet sur cette même idée « dans l'idée de la croissance, le tourisme est la première idée de solution, or ce n'est pas une économie durable. Au *Danemark*, la solution d'un hôtel diffus dans la ville est vite apparue comme du folklore, on ne peut miser uniquement sur ce paramètre. C'est la raison pour laquelle on n'en parle plus. »

## La formation

*Simon Teyssou* est directeur de l'ENSA de *Clermont-Ferrand* ; « vous travaillez au plus près des besoins, quelles sont vos axes pédagogiques prioritaires ? » interroge *Sylvie Clavel*.

« C'est une École au service de son territoire mais qui respecte les enjeux pédagogiques nationaux : transition énergétique, régénération territoriale, et patrimoine existant.

Quand on parle de territoires, il faut intégrer une grande diversité, habiter un hameau, une préfecture, une métropole, chaque cas est différent. Il y a aussi des ruralités industrielles qui peuvent être très dynamiques, ou des sites en déshérence.

Les axes pédagogiques plus spécifiques sont :

- la question des marges, sociales, territoriales, constructives,

La question des ressources, qui permettent aujourd'hui des circuits courts.

- les ruralités. L'enseignement en Licence intègre un Atelier hors les murs en lien avec les DDT et les CAUE, l'École joue un rôle central dans le dialogue avec la société civile.

## Élever le niveau

*Pablo Katz* se veut optimiste après l'exposé des cas présentés mais s'inquiète du fait qu'ils ne sont pas représentatifs de la production courante. Que faire pour que ce type d'expérience soit démultiplié ? Que retenir de vos exposés ?

- la présence du projet sur le programme

- la question de la réglementation : trop souvent c'est le règlement qui fabrique le projet, avec des PLU « médiocres » comment en sortir ?

- la question du tourisme : le tourisme peut avoir la vertu de modifier le regard porté par les populations sur leur patrimoine.

Au-delà des Écoles d'architecture, il faut monter en compétence, accorder une plus grande place à la culture architecturale dans la société, l'acculturation du grand public est indispensable, et l'Académie travaille sur ces sujets. Il faut essayer.

*Simon Teyssou* croit au rôle des Écoles d'Architecture, le nombre croissant de jeunes architectes « intéressés par de nouvelles pratiques, par les territoires ruraux, des territoires résilients sur lesquels ils souhaitent s'investir » en est une preuve.

C'est à *Jean-Jacques Kotto*, directeur de L'École Supérieure Spéciale d'Architecture du *Cameroun*, que revient le mot de la fin. De passage à *Paris*, il rappelle le thème des Journées mondiales de l'Architecture : le bien-être. Les combats aujourd'hui doivent être centrés sur la Durabilité, sur la Nature. Il faut replacer l'Homme dans son droit, sa légitimité par rapport à la Nature, et pour cela « il faut se rebeller ».

# PIERRE CAYE, GRAND TÉMOIN

## Reterritorialisation



À partir du début des années 1990, sous l'impulsion des nouvelles technologies, la mondialisation s'est initialement traduite par une virtualisation des espaces sociaux, une dématérialisation des échanges et des réseaux, une déterritorialisation des activités économiques. Frances Cairncross, la spécialiste médias du fameux newsmagazine libéral *The Economist*, a pu parler au terme des années 1990, dans un livre qui a connu un grand succès, de la mort des distances et de « la fin des lieux » comme du facteur décisif du capitalisme mondial<sup>1</sup>. Au-delà de la désindustrialisation des pays de l'OCDE, la délocalisation signifierait alors la réalité même de la mondialisation dans ce qu'elle a de plus essentiel : non pas seulement un changement de lieu, mais l'impossibilité même d'avoir un lieu.

Cette dématérialisation, favorisée par les nouvelles technologies de l'information et de la communication, était alors porteuse des plus grandes promesses en matière d'écologie : les nouvelles technologies devaient conduire la production économique à ce qu'on appelle le découplage, c'est-à-dire à un système productif dont la croissance s'accompagne d'une diminution de l'impact environnemental et de la consommation d'énergie. De toutes les promesses déçues des années 1990, celle-ci fut sans doute la plus mensongère.

À mesure que les ordinateurs se multiplient ou que les réseaux sociaux s'amplifient, on produit de plus en plus de voitures, on extrait de plus en plus de pétrole. L'immatériel ne se substitue pas au matériel, mais au contraire contribue à sa diversification et à son intensification. S'il arrive que les émissions des gaz à effet de serre diminuent, on le doit aux crises du système productif et non à ses évolutions techniques et à sa transformation comme en 2008 au moment de la crise financière ou en 2019 au moment de la crise sanitaire. Plutôt que de période post-industrielle, il serait plus juste de parler, à l'exemple de Bernard Stiegler, d'époque hyper-industrielle. Saskia Sassen écrit à juste titre dans son étude sur la mondialisation qu'« il n'y a pas d'industrie ou d'entreprise entièrement dématérialisées [...]. Ces industries [les nouvelles technologies d'information et de communication] sont en général pensées en termes d'hypermobilité de leurs produits finis et de haut niveau de compétence de leur personnel plutôt qu'en termes de processus de production situé, d'infrastructures d'équipement ou d'emplois non qualifiés, alors que ces données plus traditionnelles de la production font entièrement partie de ces industries.<sup>2</sup> » J'ajouterai que ce type d'économie immatérielle, favorise au plus haut point l'ubiquité du monde, la promiscuité et la simultanéité, le tout tout de suite, autrement dit la destruction de nos cadres spatio-temporels sans lesquels il me semble difficile de parler de durée. Le développement finit par dévorer la durée, par la rendre inutile. Il y a de la durée ici simplement parce qu'il y a du développement et non pas parce que la durée serait en elle-même une valeur à la fois nécessaire et positive.

Il reste que la dispersion spatiale de l'économie mondiale à travers sa globalisation a paradoxalement favorisé la recombinaison et la concentration de l'initiative économique dans un certain nombre de cités hub ou cités monde (New York, Los Angeles, Tokyo, Hong Kong, Londres, voire Paris) qui diffusent

l'innovation technologique, économique, politique et sociale dans le monde entier, mais aussi dans ce qu'on appelle des cités-portes (gatecities), plus nombreuses, qui diffusent la mondialisation dans leurs hinterlands régionaux voire nationaux.

Ce processus de reterritorialisation au sein de la mondialisation est la conséquence paradoxale du rôle de plus en plus important des actifs immatériels dans la croissance économique, actifs moins mobiles et plus dépendants du milieu où ils s'insèrent. En effet si, grâce aux nouvelles technologies, le capital physique (les machines, les outils, les usines, les flottes aériennes et maritimes, etc.) et financier est mobile et aisément délocalisable en off shore, les actifs immatériels (les connaissances, les savoir-faire, les institutions, la culture, le capital relationnel) sont inscrits dans un territoire et moins aisément transférables dans un autre, ne se reproduisant que de manière endogène, par apprentissage, à partir des spécificités historiques du capital social du territoire où ils se sont constitués : ce que j'appelle aussi son patrimoine. Certaines compétences, propres à un contexte, sont difficilement adaptables à un autre. Elles dépendent d'une culture technologique qui, elle-même, est fonction d'un capital social. La soierie et ses savoir-faire raffinés ont ainsi formé un terreau technique propice au développement, dans la région lyonnaise, d'industries de haute technologie. Ces compétences s'enracinent dans un contexte complexe spécifique qui seul les rend efficaces. Une technologie se copie, une compétence se construit. Les actifs immatériels enracinent. Ils préparent une rematérialisation de notre prise de site. Ainsi, se met en place une économie de la proximité dont les ressources et le développement procèdent d'un processus social de construction territoriale.

Il faut donc distinguer deux types de virtualisation de l'économie : une dématérialisation industrielle et financière qui déterritorialise, et une dématérialisation intellectuelle et symbolique qui au contraire reterritorialise.

Non seulement l'architecture est l'art de rendre visible les actifs immatériels, mais mieux encore elle contribue à leur enrichissement et à leur patrimonialisation dans le cadre de la constitution du capital social. Les discours sur le retour de la nature en ville, sur l'ensauvagement de la vie, sur l'urbanisme sauvage qui nourrissent le dénigrement contemporain de l'architecture, de plus en plus diffus dans la société, la réticence récente à l'égard de l'architecture accusée de tous les maux écologiques, contribuent en réalité à la dépatrimonialisation du capital social et, ce faisant, à la perpétuation d'un modèle épuisé de la mondialisation, contrairement à ce qu'ils prétendent promouvoir. Il importe, aujourd'hui comme hier, de donner forme à la nature, « de continuer à penser ce qu'est un tracé » (Bernard Reichen), de mesurer ce que peut l'architecture au service de la transformation du système productif en vue de la durabilité de la production et de l'habitabilité du monde.

Comment s'orienter dans le monde, comment atterrir, comment constituer une éthique et une manière d'être au monde sans cultiver notre rapport à l'espace et au temps ? À ce titre l'architecture est un instrument privilégié pour développer et enrichir notre sens du temps et notre sens de l'espace. Non seulement l'architecture contribue à cultiver notre expérience du temps et de l'espace, mais mieux encore elle fait la médiation entre l'espace et le temps : elle convertit le temps en espace, et l'espace en temps, : le temps du projet en espace architectural, et l'espace architectural en temps des usages. La niche écologique de l'être humain n'est ni l'eau ni l'air, ni même la terre, mais l'espace-temps. Nous n'avons rapport aux éléments de la nature que par le rapport que nous entretenons à l'espace et au temps, et c'est en modifiant ce rapport que nous serons en mesure de transformer notre système productif pour instaurer un rapport à la terre, à l'Océan, à l'atmosphère plus durable et protecteur. Se pose alors la question des infrastructures, décisive à la fois pour la reterritorialisation et pour la transformation de nos modes de production.

<sup>1</sup> Frances Cairncross, *The Death of Distance: How the Communications Revolution is Changing Our Lives*, Boston, Harvard University Press, 1997.

<sup>2</sup> Saskia Sassen, *La Globalisation. Une sociologie*, trad. fr. P. Guglielmina, Paris, Gallimard, 2009, p. 115.



Si on prête attention au développement durable, il est facile de noter que l'essentiel de la transformation du système productif repose sur les infrastructures : la transition énergétique, la révolution des mobilités, la ville durable, la restauration des sols agricoles, etc. L'essentiel de la croissance économique reposait depuis 1945 et, en tout cas depuis 1980, sur le primat des flux sur les stocks. La nécessaire transformation du système productif passe au contraire par une attention soutenue à la dimension patrimoniale des moyens de production qui valent pour eux-mêmes autant que pour les productions matérielles et les revenus financiers qu'ils engendrent. Ce qui au demeurant amène à souligner l'importance de la maintenance dont les politiques économiques ont tendance à minimiser l'importance au profit de l'innovation. Ainsi, la transition agricole, le passage à une agriculture dite « agrobiologique » sans pesticide ni engrais de synthèse passe d'abord par la restauration de la force végétative des sols, autrement dit par la gestion patrimoniale au long terme du stock des terres, qui à son tour est amenée à transformer en profondeur les pratiques culturelles et les modes de production agraires. On est en droit d'étendre la notion d'infrastructures à toute constitution de capital social, aussi bien symbolique que matériel, au service de la production, de sa durabilité et de sa générativité (c'est-à-dire de sa capacité à assurer le bien-être des générations futures). Doivent alors être considérées comme des infrastructures non seulement les infrastructures technologiques (les équipements), mais aussi les milieux naturels (la terre, l'Océan) dans la mesure où ils sont aménagés par et pour les êtres humains, voire les organisations institutionnelles (institutions éducatives, sanitaires, scientifiques, etc).

Or, il apparaît clairement que les infrastructures – et les équipements énergétiques en sont un bon exemple – apparaissent de plus en plus lointaines, hostiles, voire dangereuses, en tout cas étrangères à la vie quotidienne et à sa culture. Ce qui explique, l'hostilité grandissante, dans plusieurs pays européens, à l'égard des énergies renouvelables, en particulier des éoliennes, une hostilité qui n'existait pas il y a une génération. Il existe un divorce entre la vie humaine et sociale et ses conditions de possibilité aussi bien symboliques que matérielles.

C'est ce divorce qu'il s'agit de réduire si l'on veut s'engager dans une transformation du système productif en vue du développement durable. Que la politique des infrastructures cesse de considérer les êtres humains comme une donnée à la marge, le dernier maillon de la chaîne productive, et que les êtres humains cessent de voir les infrastructures comme une puissance hostile et étrangère au service de la domination des intérêts et des puissances les plus abstraites et anonymes. Le rejet de plus en plus affirmé des éoliennes est dû sans doute au fait que leurs exploitants les traitent comme n'importe quel autre objet industriel au service de la rentabilité sans se soucier de les inscrire symboliquement dans un projet plus ambitieux de service public et de transformation du système productif.

Ce divorce est préjudiciable à l'évolution de nos sociétés qui se trouvent ainsi coincées entre d'une part le maintien du statu quo productif, aussi intenable soit-il, et d'autre part la décroissance et la déstructuration des conditions de la vie.

Or, l'acceptabilité des infrastructures n'est une affaire ni de marketing ni d'idéologie politique, ni de discours présidentiel, ni même de maîtrise technocratique qui ne font en réalité qu'accroître la défiance à leur égard. Elle passe par un processus d'appropriation collective qui élève les infrastructures au rang de patrimoine. Ce qui ainsi s'approprie au service de tous devient un patrimoine collectif. On aurait tort de considérer que ne relèvent du patrimoine que les monuments historiques, les objets du passé les plus mémorables. Ces objets sont patrimoniaux, non parce qu'ils nous ont été transmis à travers le temps, mais ils nous ont été transmis parce qu'ils ont été auparavant patrimonialisés. Autrement dit, il n'y a pas de patrimoine sans un effort préalable de patrimonialisation. Et cet effort de patrimonialisation concerne tous les biens nécessaires à la construction de la durée, ceux d'aujourd'hui comme ceux

d'hier. La patrimonialisation consiste à affecter, protéger et transmettre le capital nécessaire à la vie des générations futures. C'est la condition pour la génération présente d'assurer sa responsabilité à l'égard des générations à venir.

Il existe un différentiel de temps considérable entre les infrastructures et les biens de la consommation courante. Les infrastructures sont nécessairement vouées à assumer le temps long et c'est en quoi elles ont besoin d'être patrimonialisées. Davantage, les infrastructures sont par définition des objets patrimoniaux : elles sont destinées à fournir les ressources de la vie économique et sociale, affectées aux besoins les plus fondamentaux des êtres humains ; elles bénéficient ou devraient bénéficier d'une protection accrue au moyen d'une politique de maintenance soutenue, et cela pour mieux assurer leur durabilité et leur générativité à travers plusieurs générations.

Mais ce différentiel temporel qui caractérise les infrastructures fait peur ; nous n'y sommes pas préparés ; il renforce leur étrangeté par rapport à une vie de plus en plus accélérée et immédiate. La tâche fondamentale de conception et de réalisation des infrastructures consiste donc à surmonter cette étrangeté temporelle, à rendre familier au présent l'éloignement du temps et de sa durée que celles-ci portent nécessairement. Entrecroiser les temporalités, faire émerger le temps long au cœur de l'immédiateté continue à faire partie de ce que les arts, et en particulier l'architecture, ont toujours su accomplir. De fait, il revient à l'architecture de patrimonialiser les infrastructures. À cette fin, il importe de renouer les liens entre infrastructures et architecture comme ce fut le cas dans la longue histoire de l'aménagement du territoire dont nombre de nos paysages sont encore les héritiers.

Affecter, protéger et transmettre le capital social signifie d'abord édifier et embellir. Il s'agit de penser ce que peuvent être les actes artistiques adaptés aux infrastructures et mis au service de la patrimonialisation des biens collectifs, de leur affectation, de leur protection et de leur transmission. Ce processus d'embellissement est d'autant plus important qu'une part de plus en plus grande de nos infrastructures sont numériques donc peu visibles. Dans la situation contemporaine où, sous l'effet de l'intelligence artificielle, les fonctions se virtualisent et s'invisibilisent, où les infrastructures sont de plus en plus dépendantes de leurs outils de pilotage numériques, il importe plus encore de les rendre visibles et, par conséquent, moins mystifiantes et plus humaines. Édifier et embellir rend visible ; la visibilité esthétique est la condition de l'appropriation du capital social et du patrimoine commun par l'ensemble de la société.

Renouveler les infrastructures et transformer le système productif, édifier et embellir dépassent ce que peuvent le marché et les modes de gestion de l'économie actuelle. Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie en 2001, note à juste titre que « le système des prix peut fournir des indications fiables pour les décisions marginales – l'économie a besoin d'un peu plus de ceci, d'un peu moins de cela –, mais il n'est pas aussi efficace pour gérer de grandes transformations structurelles comme les tournants de l'agriculture vers l'industrie, de l'industrie vers les services et de la paix vers la guerre (ou vice versa) [et j'ajouterai, que la reterritorialisation des activités ]. » (Le Monde, 31 déc. 21). Sur ce point, l'économie environnementale pour laquelle les problèmes écologiques sont le résultat non pas des lois du marché mais au contraire de leur insuffisante extension, est une impasse comme en témoigne au demeurant l'échec patent du système européen d'échange du quota d'émission des gaz à effet de serre dont le seul résultat est l'extension du domaine de la fraude. Seule à ce jour les récessions ont conduit à la diminution de ce genre d'émission. Le retour de l'inflation et sa gestion par les banques centrales sont bien symptomatiques de l'impuissance du marché à réguler l'évolution de l'économie mondiale et à assumer les nouvelles contraintes, de plus en plus drastiques, qu'elle est amenée à affronter.

Les banques centrales gèrent le retour de l'inflation mondiale comme si celle-ci se présentait sous sa forme habituelle d'un déséquilibre de l'offre et de la demande et d'une perte de contrôle de l'augmentation des masses monétaires. Et c'est pourquoi les banques centrales continuent à utiliser les instruments du monétarisme, en agissant sur les taux d'intérêt. Or l'inflation actuelle n'est pas monétaire, ou n'est monétaire que par voie de conséquence. Elle est d'abord le résultat d'une désorganisation des chaînes de production et de distribution qui sont dues à deux causes factuelles bien précises :

1) la lutte extrêmement rigoureuse que la République populaire de Chine conduit contre la Covid 19 en imposant à ses populations un confinement sévère et répété, au prix d'une réduction de leurs activités : l'atelier du monde s'est mis au ralenti, au demeurant pour des raisons autant politiques que sanitaires. La lutte contre la Covid en Chine sert d'abord de prétexte à la liquidation définitive de la Nouvelle économie politique engagée par Deng Xiaoping à partir de 1978, pour laisser place à une nouvelle politique hégémonique fondée sur une conception beaucoup plus autarcique de l'effort national ;

2) la guerre d'Ukraine qui impacte fortement les prix de l'énergie et des matières premières.

Les banques centrales, qui n'ont d'autre moyen dans leur boîte à outils pour éteindre l'incendie que la hausse des taux, sont ainsi contraintes d'organiser la récession ou la décroissance, comme condition de la stabilisation monétaire. Les décroissantistes les plus rigoureux aujourd'hui ne sont pas les militants écologistes, mais les responsables des banques centrales. Il en est ainsi parce que l'inflation remet en cause la possibilité même du marché et donc du capitalisme. En effet, l'inflation brouille le système des prix, dérègle l'allocation optimale des facteurs de production par le marché et rend celui-ci inopérant. En réalité la décroissance organisée par les banques centrales a pour but de sauver la légitimité économique du marché. Les banques centrales cherchent à casser le fonctionnement pragmatique de la machine pour en sauver les principes mercantiles et leur idéologie sous-jacente. C'est dire dans quelles contradictions est aujourd'hui tombée l'économie standard.

La lutte contre l'inflation passe aujourd'hui non seulement par le retour à la paix, mais aussi par une reterritorialisation d'un grand nombre d'activités jusqu'alors délocalisées en Chine. La Chine se ferme au monde occidental, en même temps que son modèle de gestion de l'économie mondiale s'oppose de plus en plus frontalement au modèle occidental. Nous assistons à la fin de la mondialisation et c'est précisément ce que traduit l'inflation actuelle. C'est à cette fin que la reterritorialisation est amenée à répondre, encore faut-il savoir sous quelle forme.

Il n'est pas étonnant dans ces conditions d'assister au retour de la notion de planification, dans les discours sinon dans les faits. Il y a 5 ans, au moment de l'élection du président Macron et de la publication de son livre programmatique Révolution, parler de planification eût paru absurde et nostalgique : nostalgie de l'Union soviétique ou, moins paradoxalement, de la France du Général de Gaulle, ce pays qui « a comme président un militaire avec les pleins pouvoirs, une police secrète, une seule chaîne de télévision » et qui, aurait pu rajouter le facétieux dialoguiste d'OSS 117 à Rio, impose à son économie des plans quinquennaux. Bref une organisation dépassée et stérile ! De fait, les plans quinquennaux qui occupaient une place considérable dans la politique économique de De Gaulle et que celui-ci jugeait comme « une ardente obligation », ont disparu en 1993 et le commissariat au plan d'abord réduit à un simple rôle d'expertise a été supprimé en 2006. Or, c'est du cœur même de la gouvernance, issue de ce mode de gouvernement né avec le néo-libéralisme et fondé sur le contrat, la concurrence et la marchandisation généralisée de la société, que, non sans contradiction, se fait à nouveau entendre le terme. Le 3 septembre 2020, François Bayrou est nommé haut-commissaire

au plan avec rang de ministre, comme cela ne s'était jamais fait même aux plus beaux jours de la planification.

Mais de quoi la renaissance proclamée de la planification est-elle le symptôme ? Le retour en grâce de la planification manifeste d'abord une impuissance, celle du marché ou encore d'une société entièrement commutative, ne reposant que sur la négociation, le contrat, l'échange et le système des prix pour assurer l'allocation optimale des facteurs de production, impuissance en particulier à assurer la transition écologique. Le marché favorise un processus quasi darwinien d'évolution des modes de production décrit par Joseph Schumpeter sous le terme de destruction créatrice, où l'innovation rend caduc ce qui lui précède et qui illustre la capacité de l'économie de marché à se renouveler en permanence en détruisant tout ce qui lui apparaît obsolète ; devient obsolète justement tout ce qui a perdu son avantage comparatif en matière d'innovation.

Or, aujourd'hui il s'agit non plus d'évoluer dans le cadre des sociétés thermo-industrielles solidement fixé depuis la Révolution industrielle du XIX<sup>ème</sup> siècle, mais de sortir de ce cadre même pour transformer le système productif en fonction des contraintes écologiques auparavant ignorées. Pour transformer le système productif, le marché et son système des prix, nous rappelle Stiglitz, sont impuissants ; il faut recourir à l'action concertée, à l'intelligence collective, à l'institutionnalisation, de la planification.

L'histoire économique et technique en témoigne : toutes les grandes transformations du système productif se sont faites hors marché par planification et subventionnement au nom d'une volonté politique qui engage les valeurs de la société : les soviets et l'électricité disait Lénine ; la révolution verte financée par la Politique agricole commune de la Communauté économique européenne, le développement de l'énergie nucléaire civile en lien évident avec l'armement nucléaire, voire internet lui aussi originairement lié à l'industrie militaire. Que de mauvais exemples, m'objectera-t-on ! Des exemples hyper-productivistes ! On est alors en droit de se poser la question : peut-on dissocier la planification de sa relation étroite aux sociétés industrielles hyper-productivistes du XX<sup>ème</sup> siècle pour la mettre au service de la transformation du système productif vers un développement vraiment durable ?

C'est la question essentielle qui influe sur la nature et les modalités même de la planification.

De fait, avant de développer une planification à la hauteur des enjeux de notre temps, il importe de se demander dans quelle condition cette notion peut être opératoire dans le cadre de la mondialisation actuelle. Car, dans le régime de gouvernance qui caractérise les politiques occidentales depuis 1980, il est en réalité impossible de planifier. La nomination d'un haut-commissaire au Plan ne modifie en rien cette impossibilité. Dans la gouvernance, la négociation remplace la décision, le contrat le règlement, tandis que le lobbying se substitue à l'intérêt général. C'est pourquoi planification et gouvernance sont antithétiques de sorte que le retour de la première au sein de la seconde ne peut qu'interroger. Dans ce type de régime administratif et juridique, il n'est évidemment aucune possibilité d'engager une planification en vue de la transformation du système productif. Il est un deuxième point qui rend impossible toute planification en vue de la transformation du système productif. La gouvernance économique actuelle repose sur la sous-traitance généralisée, et donc sur le démantèlement de l'entreprise-institution comme acteur du changement au profit de l'entreprise plate-forme, qu'elle soit privée ou publique. Ainsi, dans le secteur de l'énergie la multiplication des opérateurs et des acteurs qu'a favorisée la dérégulation, a entraîné le déclin de la gestion prévisionnelle au profit d'une approche court-termiste, dont nous sommes aujourd'hui tous les victimes. En témoigne aux USA la situation du réseau électrique vieillissant et particulièrement sensible aux pannes, situation à laquelle le plan



Biden Build Back Better essaie de remédier sans pouvoir cependant modifier ni l'organisation ni la logique économique de ce secteur). Mais je doute qu'on puisse assurer la transition énergétique sans la réinstitutionnalisation des diverses entreprises du secteur et la coordination de leur action par la puissance publique.

Pourquoi est-il cependant possible aujourd'hui, malgré ces contradictions, de parler à nouveau de planification ?

Je rappelle que pas plus tôt qu'en 2006 le commissariat au plan été supprimé. Qu'est-ce qui fait qu'en 15 ans on a été amené à recréer ce poste sinon sa fonction ?

Même si la situation reste confuse aujourd'hui, même si on ne sait pas vraiment quelles sont les conséquences économiques de la crise sanitaire et du retour de l'inflation, il est clair que le principe TINA (There is no alternative) formulé au début des années 1980 par Margaret Thatcher a été démenti. On peut faire autrement, même si on ne l'a pas fait alors qu'on avait le moyen de le faire. En 2008, au moment de la grande crise financière, plutôt que de distribuer l'argent aux banques pour les renflouer, il eût été possible de les nationaliser (comme au demeurant l'a fait le gouvernement britannique avec la National Bank of Scotland) pour les mettre au service d'une politique ambitieuse de reconversion industrielle et productive.

Il me semble cependant difficile de revenir à cette fin à la planification de l'entre-deux guerres et de l'après-guerre, pour deux raisons, la première épistémologique, la seconde métaphysique et politique. Du point de vue épistémologique, le marché et l'organisation sociale sont devenus trop complexes pour être planifiés. Dans les systèmes complexes, on ne raisonne pas selon la logique linéaire de la cause vers l'effet ; les conséquences se déploient par boucles récursives : les effets refluent sur les causes autant que les causes influent sur les effets. Les systèmes complexes sont soumis à l'aléatoire et à l'imprévisible. Planifier la complexité, c'est la simplifier et la simplifier c'est engendrer nécessairement des effets pervers. Il faut donc penser une planification qui se passe de prospective, de modélisation du futur. Planifier c'est passer du court terme au long terme. Mais la prospective est une vision naïve du long terme : une vision qui non seulement reste prisonnière des biais du présent, mais surtout qui ne construit pas le temps en même temps qu'elle se projette. Construire le temps en même temps qu'on se projette est évidemment étranger à la planification telle qu'on l'entend habituellement. On parle, à la place de la prospective, de planification souple et stratégique. Qu'est-ce cela veut dire ?

Il s'agit moins de se projeter dans l'avenir, à 5 ans dans les plans quinquennaux, voire plus comme dans le plan de RTE sur la transition énergétique à horizon 2050, que de coordonner au présent les acteurs de la transformation. La planification en système complexe pose la question du temps, et réclame une sagesse dans notre rapport au temps, et plus particulièrement au temps présent : une chronosophie si j'ose dire.

La seconde raison est de nature métaphysique. On ne saurait revenir à la planification de l'entre-deux guerres, parce que celle-ci visait la mobilisation totale des facteurs de production au service d'un système hyper-industriel. Or il me semble que le changement de paradigme productif en faveur du développement passe nécessairement par le désarmement de la mobilisation totale qui caractérise la mondialisation. Il faut concevoir une planification qui intègre autant l'extra-marchand que le marchand, l'improduction que la production.

Tout système productif repose en réalité sur 3 modes d'activités distincts mais complémentaires : la production, la reproduction et l'improduction.

La production concerne les flux matériels et financiers qu'engendre le système productif. La reproduction, l'ensemble des activités qui assure à la fois la permanence et le renouvellement du

système productif à travers le temps, sans pour autant être directement productives, ce qui concerne aussi bien les tâches domestiques que les fonctions du service public : justice, santé, enseignement-recherche, etc. Il est clair que les politiques économiques contemporaines essaient de confondre ces deux niveaux, en soumettant entièrement la reproduction à la production au risque de les affaiblir l'une et l'autre. Il existe enfin une troisième instance d'activités, ce que j'appelle l'improduction, qui n'est ni la production ni la reproduction proprement dites, mais dont l'existence permet précisément d'éviter leur confusion. L'improduction est la part des anges du système productif, ce par quoi celui-ci échappe à la mobilisation totale, se débraie, et ménages-en son sein des arches, des îlots, des abris. Elle relève de ce que Bataille appelle la négativité sans emploi, Deleuze les lignes de fuite, Agamben le désœuvrement. Simplement au lieu d'opposer, non sans laisser libre cours à l'utopie, l'improduction au système productif comme le font nos trois philosophes, il s'agit bien plutôt de comprendre et de décrire la subtile dialectique de ces trois ordres d'activités sans laquelle il me semble impossible de concevoir la transformation du système productif vers un développement vraiment durable. Toute planification capable de surmonter le double obstacle à la fois épistémologique et métaphysique, que j'ai évoqué plus haut, doit nécessairement avoir en vue la dialectique de ces différents ordres d'activités

Il s'agit donc de penser ce que peut être une planification sans prospective. Or, nous ne sommes pas sans exemple de ce qu'elle peut être. Il n'y a rien de nouveau ici ; une telle conception de la rationalité et de son rapport au temps nous renvoie à ce que l'architecture conçoit sous la notion de projet depuis Alberti ou Filarète.

Il est ainsi parce qu'architecturer ne consiste pas simplement à appliquer un programme fonctionnel et à le transcrire dans la pierre. Se contenter de traduire à la lettre la demande fonctionnelle relève de la construction plus que de l'architecture. L'architecture vise à magnifier les fonctions et à les dignifier : elle se doit d'être une critique du programme, et précisément une critique par le projet. Critiquer le programme c'est critiquer l'imaginaire fonctionnel que la société impose à ses édifices, et plus directement encore l'utilitarisme de la construction et de son industrie.

Cicéron dans son Traité des Devoirs cherche à rendre dignes nos gestes et nos actes. Il distingue à cette fin l'utile de l'honestum. Sous le terme d'honestare Alberti, dans l'Art d'édifier, entend à chaque fois « embellir ». La beauté est la pierre de touche de l'utilité. Ce qui n'est pas beau ou n'est pas digne n'est pas utile ou alors relève d'une fausse utilité, celle qui nourrit la destruction créatrice voire l'obsolescence programmée. L'architecture repose autant sur le suspens de ses fonctionnalités que sur leur mise en œuvre, sur la désaffectation des parties autant que sur leur distribution, désaffectation dont témoignent bien le plan libre et la promenade architecturale aussi vieilles que l'architecture.

Suspendre la fonction est l'œuvre de la dilatation et de la magnification de l'espace qui dès lors échappe à toute assignation : la dilatation de l'espace par le sens du temps, la dilatation du temps par le sens de l'espace. Voilà ce que j'appelle territorialiser, et ce que tout territoire à travers l'histoire s'est efforcé d'assurer dans le processus même de sa constitution. À son tour le suspens de la fonction par la dilatation spatio-temporelle, elle-même engendrée par le projet, fait de l'architecture un abri, un îlot, un asile qui donne sens au territoire et permet de débrayer et de désarmer la mobilisation totale de la mondialisation pour mieux construire le temps et la durée sans lesquels la notion de développement durable perd tout sens. Le projet de l'architecte construit le temps en même temps qu'il se projette, au contraire de la projection du prévisionniste qui postule un temps et une durée qu'il ne cherche pas à construire. C'est pourquoi le projet architectural, sa méthode, sa démarche, ses principes nous offrent tous les instruments nécessaires à ce que doit être une planification à la hauteur des enjeux contemporains, capable de transformer durablement le système productif.

# Clôture du séminaire

## Nicole Roux-Loupiac

Merci cher *Pierre Caye* pour la profondeur de votre regard de grand témoin. Vous avez mis en avant les valeurs essentielles de l'architecture : « *Elle nous aide à construire notre rapport au temps et à l'espace* ». Tout à l'heure, nous évoquions *Alvar Aalto*, lui-même disait : « *L'architecture ne résoud pas tous les problèmes mais elle peut donner le bon exemple* », c'est déjà beaucoup.

Je suis particulièrement heureuse d'avoir choisi pour l'ouverture de notre séminaire une femme *Chris Younés*, brillante philosophe, elle nous enjoint à être « *tous habitants de la Terre* », en nous aidant d'une boussole relationnelle « *entre interdépendance et co-évolution* ».

Heureuse d'autre part, qu'il soit clôturé par une jeune diplômée architecte *Garance Champlois*, de surcroît agrégée de philosophie. *Garance* a posé la question du rôle politique de l'architecte osant un parallèle entre les apports réciproques et positifs de la vieillesse et des villes en déclin.

Ainsi d'une génération à une autre, nous avons fait une boucle, importance de la transmission et ouverture sur demain.

Je remercie chaleureusement tous nos intervenants, pour la grande qualité des réflexions qu'ils ont partagées avec nous, ils sont nombreux, outre ceux déjà cités, merci à *Guy Burgel*, pour sa vision critique et aiguisée : si « *l'écartèlement entre espace et société* » met à mal « *la volonté d'équité territoriale celle-ci passe sans être exclusif - par l'imagination de nouvelles formes urbaines et territoriales et l'utopie est à risquer* ».

Sous l'impulsion des politiques publiques, *Jean-Baptiste Marie*, a mis en regard transition écologique et cohésion des territoires avec une grande richesse d'exemples portés par les acteurs. Quant à *Bernard Reichen*, il nous a entraînés - sur plus d'un demi-siècle - dans un large panorama de territoires, et d'approches de l'urbanisme, réservant sa conclusion sur le rôle essentiel de la Nature en tant que bien commun, et source d'imaginaire.

Lors de la deuxième table ronde, les architectes, à travers des rôles, des pratiques et des situations diverses, ont témoigné du besoin d'une ingénierie territoriale, mais aussi d'un besoin d'imaginaire, d'un partage de connaissances, de dialogue dans une volonté de participation croissante des habitants. Je les remercie.

*Nicolas Tixier* nous a fait part de la curiosité des habitants par rapport à leur territoire, jusqu'à se laisser ravir par un mythe ; *Patrice Dutard* dans son rôle de conseil aux élus, de leur plaisir de comprendre un aménagement après la lecture partagée d'un site. En regard des incertitudes climatiques, ou de la montée des eaux, on a vu comment *Geoffrey Clamour* répondait à leurs inquiétudes par le biais du récit et avec de nouvelles clés de connaissance. De son côté *Simon Teyssou* apportait la preuve qu'un travail « juste » pouvait susciter l'adhésion des habitants et donner un nouveau regard sur l'architecture.

J'adresse tous mes remerciements, à *Emmanuel Caille*, modérateur attentif et à chacun de vous, vous avez enrichi nos débats tout au long de cette journée d'étude, vous nous avez aidés à tracer de nouvelles pistes sur nos territoires. Vous êtes venus en voisins, de plus loin ou de très loin... Je salue en particulier *Jean-Jacques Kotto*, directeur de l'École Supérieure d'Architecture du Cameroun.

Nous avons une grande chance de pouvoir nous interroger sur nos territoires, ils sont riches et fragiles à la fois, mais leur devenir nous appartient, nous en sommes les acteurs.

Je pense aux millions de migrants à travers le monde, tandis qu'ils sont ballottés laissant derrière eux une partie de leur famille, leur terre, leur culture, tout ce qui fait leur territoire,

*Que valent pour eux nos définitions autour des territoires ?*

*Que nous disent-ils dans leur détresse,*

*« À quel territoire appartenons-nous ? »*



# Remerciements

Le président Pablo Katz remercie chaleureusement tous ceux qui ont permis la tenue du séminaire. Benjamin Mouton pour nous avoir incités à explorer ce sujet autour des territoires, Nicole Roux-Loupiac, vice-présidente de l'Académie, pour l'exigence et la compétence avec laquelle elle a développé le thème retenu et mobilisé des personnalités remarquables, qui ont assuré la réussite de la journée.

Que soient également remerciés les membres du Bureau, du Conseil et les membres de l'Académie qui ont contribué aux réflexions et à la réalisation du séminaire, en particulier :

Bertrand Mathieu  
Cloud de Grandpré  
Patrick Celeste  
Claude Maisonnier  
Sylvie Clavel  
Martin Robain  
Bertrand Lemoine  
Florence Contenay

ainsi que tous les intervenants pour leur disponibilité et la richesse de leur propos.  
Et tous ceux qui ont participé aux débats.

Aussi, Élodie Truc pour son engagement constant et précieux, et Maëlys, à ses côtés.

Paola Iannucci - Easy-Print, pour les livrets et publications.

Guillaume Foresti - Année Zéro - pour les enregistrements audio.



ACADÉMIE  
D'ARCHITECTURE

---

9 place des Vosges, 75004 Paris  
[academie-architecture.fr](http://academie-architecture.fr)  
[contact@academie-architecture.fr](mailto:contact@academie-architecture.fr)  
01 48 87 83 10

